

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque

**SOMMAIRE** : Le dollar canadien et le cours de change fluctuant, par M. Samuel I. Katz — La balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1954 — La politique budgétaire de la Confédération Suisse — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

## LE DOLLAR CANADIEN ET LE COURS DE CHANGE FLUCTUANT

par M. Samuel I. KATZ,

*Economist,*

*Board of Governors of the Federal Reserve System.*

Des fonds spéculatifs américains ayant afflué au Canada dans l'espoir d'une revalorisation du dollar canadien, les autorités canadiennes décidèrent de rendre leur monnaie fluctuante à partir du 30 septembre 1950. Il fut annoncé que le cours de change pour les monnaies étrangères serait déterminé non plus selon les cours fixés officiellement pour l'achat et la vente à une parité donnée, mais par le jeu de l'offre et de la demande.

Ultérieurement, le dollar canadien connut une vive hausse, spécialement en raison de la demande mondiale soutenue pour les produits d'exportation canadiens et des investissements continus des Etats-Unis, en vue de développer les ressources naturelles du pays.

Depuis le printemps de 1952, le dollar canadien a été relativement stable à un niveau plutôt élevé, malgré les déficits de la balance commerciale en 1953 et en 1954. L'apparition de mouvements stabilisateurs de capitaux à court terme, tantôt découlant et tantôt indépendants du trafic des marchandises, a constitué un facteur important contribuant à l'expérience favorable que le Canada avait faite jusqu'alors de la politique de change fluctuant. Ces mouvements se sont en effet produits dans les deux directions et en volume suffisant pour restreindre les fluctuations des cours de change.

### Les politiques de change de 1946 à 1950.

La politique de change du Canada a varié depuis la fin de la guerre. Il y eut deux changements dans la parité entre 1946 et 1949 et cette parité fut elle-même suspendue en 1950. De plus, les conceptions canadiennes en matière de maintien de la stabilité des changes ont passé d'une position de confiance à l'égard des restrictions drastiques à l'importation et du contrôle des changes, à une politique définie comme suit : « Nous serions plus avisés de ne pas nous appuyer sur des restrictions de change mais plutôt sur une manipulation générale de notre situation économique intérieure afin d'assurer un équilibre raisonnable avec le monde extérieur et de maintenir, dans les années futures, le dollar canadien à un niveau approprié avec les autres monnaies » (1).

Ces changements de politique ont procédé de deux genres de difficultés économiques que le Canada a connues dans la situation économique troublée d'après-guerre, difficultés qui incitèrent les autorités canadiennes à adopter successivement des politiques de change opposées. Elles craignaient de « connaître la situation paradoxale d'un chômage grave provenant de la perte de nos débouchés commerciaux dans

(1) Ministre des Finances Douglas Abbott, *House of Commons Debates*, 14 décembre 1951, p. 1958.

les pays d'outre-mer, au moment même où le niveau de nos prix s'accroîtrait rapidement sous l'influence de la pression de la hausse des prix aux Etats-Unis » (1).

En ce qui concerne ses exportations de matières premières de commerce international, le Canada se trouva devant ses clients européens d'avant-guerre fortement appauvris par la période d'hostilités. Le Canada est par ordre d'importance le troisième exportateur du monde; ses ventes dépassent la valeur des exportations de chacun des pays européens, à l'exception de la Grande-Bretagne pour l'année 1953; ses exportations représentent près du quart du revenu national du pays. En conséquence, la perte de ses débouchés d'exportation aurait créé des dislocations intérieures sérieuses. Seule la réduction de la valeur du dollar canadien pouvait contribuer quelque peu au maintien des marchés traditionnels dans les pays d'Europe occidentale affectés par une pénurie de dollars.

Par ailleurs, le Canada est vulnérable à l'évolution économique des Etats-Unis qui constituent d'une part le principal marché d'exportation de produits autres qu'alimentaires, et sont d'autre part les principaux fournisseurs tant de matières premières et de produits demi-finis destinés à la transformation que de capitaux pour le développement économique. En raison de l'évolution inflatoire d'après-guerre de leur plus important voisin, les autorités canadiennes considérèrent qu'une appréciation de la monnaie canadienne contribuerait à isoler la structure des prix intérieurs de pareilles pressions.

Pour cette raison, les autorités décidèrent de relever le dollar canadien de 0,91 à 1 dollar U.S. le 5 juillet 1946; ce fut le premier ajustement d'après-guerre. Elles craignaient que la levée précoce du contrôle des prix aux Etats-Unis, au printemps de 1946, « ne produise avec un certain retard un accroissement approximativement comparable du niveau des prix canadiens, si l'on ne relevait pas le cours du change à la parité du dollar des Etats-Unis » (2).

Cette revalorisation amortit l'influence qu'aurait eue la suppression précoce du contrôle des prix aux Etats-Unis et permit une politique d'abandon graduel des contrôles au Canada; mais elle se traduisit également par de sérieuses difficultés dans la balance des paiements, qui s'accrochèrent lorsque le boni des opérations courantes devint inférieur au montant des crédits d'urgence accordés par le Canada. Les réserves officielles en or et en dollars tombèrent de 1.667 millions de dollars U.S. en mai 1946 à un minimum de 480 millions seulement en novembre 1947.

La diminution rapide des réserves était due à « la concomitance de larges exportations financées à crédit et de nombreuses importations payées au

comptant » (1). Le Canada fournit une aide financière aux clients européens incapables de payer en monnaie convertible, tant comme une mesure d'assistance internationale que comme un moyen d'accélérer la reconstruction économique dans ses marchés traditionnels. En 1946 et 1947, ces crédits furent consommés plus rapidement que prévu. Durant 1947, par exemple, les pays de la zone sterling utilisèrent près de 423 millions de dollars, ce qui équivaut à environ la moitié du déficit des opérations courantes de la zone sterling. L'assistance aux pays continentaux atteignit 135 millions de dollars.

L'accroissement important d'achats de marchandises étrangères, — qui constitue l'autre élément de la crise extérieure — résulta d'une demande intérieure pressante et inattendue de biens d'importation. Les importations de marchandises en provenance des Etats-Unis, par exemple, passèrent de près de 1,4 milliard de dollars en 1946 à près de 2 milliards de dollars en 1947. La pression inflatoire et le retard de consommation causés par la guerre se firent jour avec plus de force que prévu.

Enfin, — troisième élément — le flux de capitaux en provenance des Etats-Unis, qui s'était réduit en 1946 après la revalorisation, se transforma en 1947 en un reflux, lorsqu'un volume substantiel de titres canadiens payables en dollars américains fut rapatrié.

La crise des paiements suscita une controverse sur le point de savoir si la monnaie canadienne devait retourner à la disparité de 10 p.c. par rapport au dollar américain qui avait prévalu durant la guerre. L'Ambassade des Etats-Unis à Ottawa signala que « l'opinion publique semble être divisée d'une manière égale sur l'opportunité de déprécier le dollar canadien de 10 p.c., écart qui existait vis-à-vis du dollar américain avant le 5 juillet 1946 » (2). En automne, le Ministre des Finances annonça la décision gouvernementale de ne pas dévaluer. Par contre, un programme étendu de restrictions des importations fut inauguré à la mi-novembre comme moyen principal de lutte contre les difficultés de paiements (3). De plus, on augmenta les droits d'accises sur les marchandises de luxe comportant une grande part de produits importés; on réduisit les crédits extérieurs accordés par le Canada et l'on obtint un crédit en dollars américains auprès de l'Export-Import Bank.

Les résultats de ce programme restrictif des importations se révélèrent excellents. Le Canada termina l'année 1948 avec un boni sur les opérations courantes, et les réserves officielles passèrent de 461 millions de dollars U.S. en décembre 1947 à 998 millions

(1) Gouverneur Graham Towers, Bank of Canada, au *Standing Committee on Banking and Commerce*, 16 mars 1954, p. 694.

(2) Towers, op. cit., page 693.

(1) Foreign Exchange Control Board, *Annual Report for 1946*, p. 11.

(2) *Foreign Commerce Weekly*, U.S. Department of Commerce, 1 novembre 1947, p. 11.

(3) D'après ce programme, les biens furent classés en trois grandes catégories : a) la liste prohibée; b) la liste des quotas; c) la liste des biens de capital. Pour les détails, voir le *Foreign Commerce Weekly*, 29 novembre 1947, pp. 18-19.

en décembre 1948. C'est durant cette période d'amélioration que débuta le relâchement des restrictions. Cependant, après que le sterling et les autres monnaies européennes eurent été dévalués en septembre 1949, les autorités canadiennes décidèrent de dévaluer le dollar de 10 p.c. Elles redoutaient qu'une concurrence accentuée pour les exportations canadiennes ne résultât des dévaluations européennes et désiraient empêcher que des importations plus importantes en provenance des Etats-Unis ne vinsent éponger le boni des opérations courantes.

Dès l'été 1950, le Canada commença à voir affluer des fonds des Etats-Unis; ce mouvement était basé sur la présomption que le dollar canadien était sous-évalué. L'évolution économique favorable qui suivit, au Canada, l'invasion de la Corée du sud fut certes à l'origine de l'ampleur de cet afflux de capital; mais des rumeurs de réévaluation circulaient sur le marché des changes au printemps de 1950. Ces rumeurs étaient confirmées par la déclaration faite par le

Ministre du Commerce devant le Parlement en date du 5 juin, que la dépréciation de 10 p.c. du dollar canadien « pourrait ne plus durer fort longtemps » (1). C'est dans ce climat de rumeurs précoces de réévaluation qu'il faut comprendre l'influence des événements post-coréens sur le dollar canadien.

#### La libération du dollar canadien.

A la suite du déclenchement des hostilités en Corée, un afflux de capitaux débuta, principalement en provenance des Etats-Unis; il s'amplifia en volume jusqu'à atteindre, en septembre, de fort larges proportions. L'afflux total entre juillet et septembre se chiffra par 700 millions de dollars environ (suivant la statistique du tableau I). Un montant de 105 millions de dollars seulement consista

(1) *House of Commons Debates*, 5 juin 1950, p. 3.185.

Tableau I.

### Canada — Eléments choisis de la balance des paiements

(en millions de dollars canadiens)

Source : « Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments » and *Canadian Statistical Review*, Dominion Bureau of Statistics.

	Juillet 1950 à sept. 1950 (3 mois)	Octobre 1950 à sept. 1951 (12 mois)	Octobre 1951 à sept. 1952 (12 mois)	Octobre 1952 à juin 1953 (9 mois)	Juillet 1953 à mars 1954 (9 mois)	Avril 1954 à juin 1954 (3 mois)	Juillet 1954 à Déc. 1954 (6 mois)
<b>I. Compte de capital :</b>							
1. Investissement direct (net) .....	+ 105	+ 206	+ 332	+ 238	+ 237	+ 70	+ 120
2. Nouvelles émissions canadiennes à l'étranger ...	— 32	+ 112	+ 299	+ 93	+ 275	— 3	— 33
3. Opérations en valeurs en circulation .....	+ 295	+ 90	— 107	— 50	+ 11	+ 22	+ 17
4. Soldes en dollars canadiens détenus par des étrangers .....	+ 131	— 141	— 80	— 3	— 97	+ 16	+ 28
5. Autres mouvements de capitaux <sup>1</sup> .....	+ 153	+ 214	— 574	— 81	— 180	+ 107	— 20
6. Réserves officielles (— indique l'accroissement)	— 696	+ 260	— 218	+ 103	— 73	— 37	— 83
7. Mouvement de capital net <sup>2</sup> .....	+ 10	+ 827	— 283	+ 358	+ 243	+ 178	+ 66
<b>II. Solde des opérations courantes avec :</b>							
1. Etats-Unis .....	+ 6	— 961	— 772	— 832	— 580	— 277	— 303
2. Royaume-Uni .....	—	+ 88	+ 445	+ 109	+ 134	+ 30	+ 114
3. Reste du monde .....	— 16	+ 46	+ 610	+ 365	+ 203	+ 69	+ 55
4. Monde entier .....	— 10	— 827	+ 283	— 358	— 243	— 178	— 66 <sup>3</sup>

<sup>1</sup> Comprend surtout des mouvements de capitaux à court terme sous forme de variations de l'endettement commercial courant international, des avoirs de change des banques commerciales et privées, des prêts entre des parties non liées; le solde représente les mouvements de capitaux non enregistrés, de même que les erreurs et omissions.

<sup>2</sup> Comprend de nombreux petits postes de capital qui ne sont pas renseignés séparément.

<sup>3</sup> Les chiffres par zones sont préliminaires et ne correspondent pas au total.

en investissements directs à long terme. Le reste fut constitué par du capital à court terme, provenant principalement d'achats dans le marché d'obligations du gouvernement canadien et, dans une mesure moindre, d'avoirs en dollars canadiens possédés par des étrangers. De plus, il se produisit un mouvement de capital à court terme d'une ampleur atteignant 153 millions de dollars; il était dû à des changements dans l'échelonnement des paiements des importations et des exportations canadiennes. Les résidents canadiens retardèrent le paiement des biens achetés aux Etats-Unis, tandis que les firmes américaines accélèrent ou même devancèrent le paiement de leurs dettes exprimées en monnaie canadienne. L'afflux de capitaux privés produisit, au cours du

trimestre, un accroissement de 696 millions de dollars des réserves officielles en or et en dollars américains.

En raison de la fixation officielle d'une parité et de cours d'achat et de vente, l'« Exchange Fund Account » — qui est un Compte spécial au nom du Ministre des Finances — fut obligé d'acheter la monnaie des Etats-Unis offerte au cours en vigueur. Comme il ne gardait qu'un petit fonds de roulement en monnaie canadienne, le Compte empruntait à la Trésorerie lorsque les réserves s'accumulaient, et remboursait le Trésor lorsque les réserves étaient vendues. Cependant, devant l'afflux du troisième trimestre, la Trésorerie fut à court de disponibilités en fonds canadiens pour financer l'accroissement des réserves de change, et c'est la Banque du Canada qui

fournit les fonds nécessaires; ses avoirs atteignirent un maximum de 393 millions de dollars le 18 octobre. Pour la période entière, la Trésorerie et la Banque du Canada financèrent chacune à peu près la moitié de l'accroissement total.

Comme ce financement par la banque centrale produisait un accroissement des réserves liquides des banques, la Banque du Canada se livra à des ventes de fonds d'Etat pour un montant de 337 millions de dollars, dans le but de contrebalancer ce mouvement. Compte tenu de la dimension de l'économie canadienne, les ventes durant cette période constituèrent « la plus large opération d'open market dans l'histoire des banques centrales » (1). Ces ventes d'open market combattirent l'effet des entrées sur les réserves bancaires, mais elles ne mirent pas fin à l'afflux de capitaux. En fait, les ventes abaissèrent le prix des titres canadiens, les rendant ainsi encore plus attrayants pour les investisseurs étrangers. Comme les mouvements de capitaux ne montraient aucun signe de ralentissement mais plutôt de développement, le gouvernement décida de libérer le cours du change (2).

Les autorités auraient évidemment pu décider de suivre une autre politique, qui aurait consisté à réévaluer la monnaie jusqu'à la parité avec le dollar des Etats-Unis. Cependant, cette action aurait fait peser la menace de voir les fonds étrangers retourner à New-York pour réaliser un profit de change. Or, le Canada avait à ce moment-là un déficit substantiel dans les opérations courantes. Dès qu'il apparut que l'on ne pourrait pas tenir l'ancienne parité, les autorités canadiennes « n'avaient plus d'autre choix que de laisser le cours trouver son niveau dans le marché », parce que « dans les conditions qui prévalaient en automne 1950, personne ne pouvait décider avec une assurance raisonnable quel nouveau cours pourrait être maintenu » (3).

La décision de libérer la monnaie exigeait le rétablissement d'urgence d'un marché privé des devises; il n'y avait plus eu de pareil marché au Canada depuis septembre 1939, lorsque le contrôle des changes fut introduit pour la période de la guerre; pendant celle-ci un système officiel de cours de change fixe fut en vigueur. Tous les résidents canadiens étaient requis de céder au « Foreign Exchange Control Board » leurs monnaies étrangères à des cours officiels, et de lui demander l'autorisation d'effectuer tout paiement à des non-résidents, tant en monnaie étrangère qu'en dollars canadiens. Les banques commerciales intervinrent comme représentants autorisés dans la délivrance des autorisations et dans la manipulation des devises étrangères. Elles furent obligées de céder au Board la totalité de leurs encaisses en monnaies

étrangères, et de se procurer chez ce dernier la totalité de leurs dépenses quotidiennes. De cette manière, le Board était au courant de toutes les opérations de change.

La restauration en un week-end du marché libre des devises étrangères se déroula d'une manière remarquable (1). Le vendredi 29 septembre, toutes les banques furent averties que les transactions de change étaient suspendues, et les chefs de leurs départements étrangers furent invités à se rencontrer à Ottawa le samedi. A cette rencontre, les autorités canadiennes annoncèrent leur intention de supprimer les cours officiels et de permettre au dollar canadien de trouver son niveau propre dans un marché privé; elles exprimèrent l'espoir que ce marché — qui n'avait plus fonctionné depuis onze ans — serait rouvert aux transactions le lundi suivant. Ce souhait fut effectivement réalisé et le Canada put se joindre au nombre limité de pays qui possédaient à ce moment des marchés de change privés.

### Evolution des changes 1950-1954.

Le 30 septembre 1950, les autorités canadiennes abrogèrent les cours officiels d'achat et de vente (basés sur la parité fixe de 90,9 U.S. cents) et annoncèrent que les cours du change seraient « déterminés par les conditions de l'offre et de la demande des devises étrangères au Canada ». Depuis lors, un grand nombre de facteurs externes ont influencé le cours de la monnaie dans le marché des devises. Occasionnellement, ces facteurs ont tendu à s'annuler et, de temps à autre, certains d'entre eux se sont même retournés. L'interaction de ces diverses influences extérieures a eu pour résultat de limiter les fluctuations de la monnaie.

A la même époque, les autorités canadiennes ont continué à lever, par étapes successives, les restrictions sur les transactions avec l'étranger; ce mouvement débuta en 1948. Le 1<sup>er</sup> octobre 1950, les licences d'importation furent supprimées pour certains biens, tandis que les quotas d'importation furent accrus. Au début de 1951, toutes les restrictions qui avaient été imposées en raison de l'évolution de la balance des paiements, furent levées. Enfin, le 14 décembre 1951, les autorités furent à même d'annoncer l'abolition de tout contrôle des changes.

Pendant la première année qui suivit son instauration en tant que monnaie fluctuante, le dollar resta stable à mi-chemin environ entre le cours ancien et la parité avec le dollar américain, ainsi qu'on peut le voir au graphique 1. L'afflux de capitaux contrebalançant le déficit du solde des opérations courantes fut avant tout la cause de cette stabilité relative; mais il fut d'un caractère différent et d'un volume

(1) Towers, op. cit., p. 697.

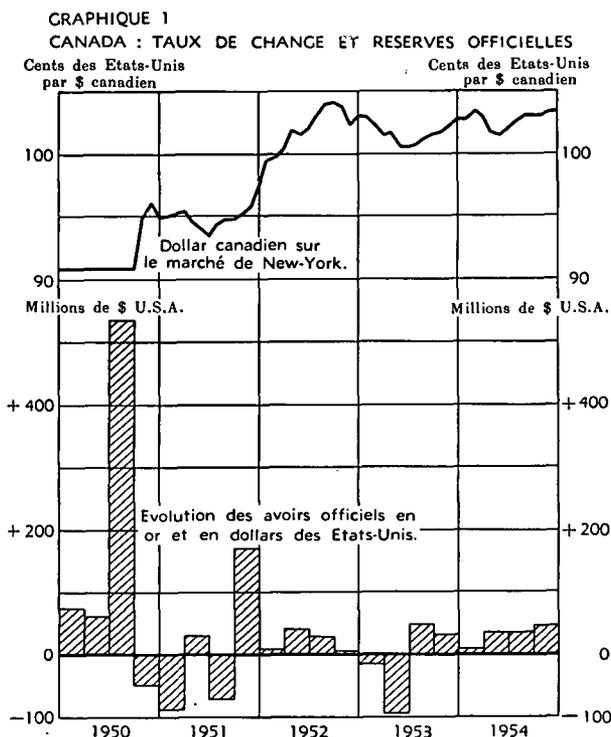
(2) Towers, *ibid.*, pp. 697-698.

(3) Discours du Ministre des Finances Abbott devant la Chambre de Commerce de Vancouver, le 20 octobre 1952; communiqué de presse stencillé, p. 8.

(1) Une relation authentique de ces événements peut être trouvée dans « Foreign Exchange Market in Canada », Sidney Turk, *The Canadian Chartered Accountant*, août 1953, pp. 66-67.

plus limité que pendant la période juillet-septembre 1950. L'afflux des fonds à long terme eut une influence prédominante sur le cours du change, ainsi que le montre la décomposition des entrées de capitaux, au tableau I. Ce mouvement se réalisa surtout par des investissements directs dans des entreprises canadiennes et par le placement aux Etats-Unis de nouvelles émissions d'autorités locales canadiennes en raison de l'augmentation des taux

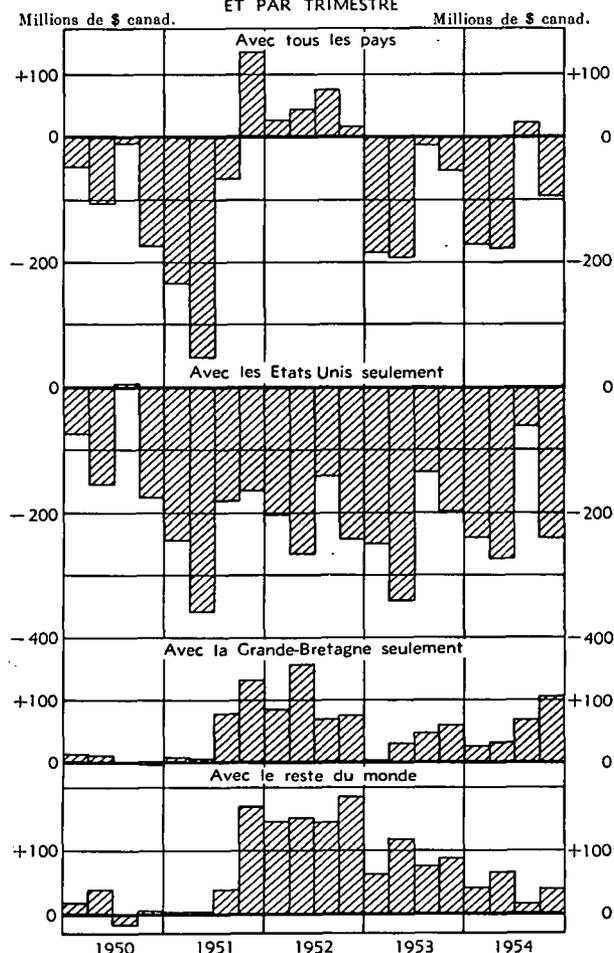
sur les marchés du grain, des métaux non ferreux, du papier et du bois, ainsi que des produits métallurgiques.



d'intérêt et des restrictions générales de crédit au Canada. Malgré certaines prises de bénéfice du capital spéculatif, l'entrée nette de capitaux à court terme se poursuit; le marché sembla s'attendre à une nouvelle hausse du dollar canadien, et des changements dans l'échelonnement des paiements des exportations et des importations canadiennes provoquèrent d'autres rentrées appréciables.

Un boom des exportations commença dans la seconde moitié de 1951 et mit brutalement fin à cette période de stabilité des changes. Le dollar fut porté de 94,71 U.S. cents en septembre 1951 à un maximum d'après-guerre de 104,17 U.S. cents en septembre 1952, comme l'indique le graphique I. Le compte des opérations courantes laissa, au lieu d'un déficit de 827 millions de dollars pour la période octobre 1950-septembre 1951, un excédent de 288 millions de dollars dans les douze mois suivants (voir graphique 2), principalement sous l'influence de bonis plus larges avec l'Angleterre et certains pays de l'Europe occidentale et de l'Amérique latine. Ce développement des exportations, qui fut marqué par un accroissement de 20 p.c. en valeur et de 17 p.c. en volume durant la première moitié de 1952 par rapport aux six mois correspondants de 1951, procédait des conditions favorables régnant

GRAPHIQUE 2  
CANADA : BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS, PAR ZONE ET PAR TRIMESTRE



Durant cette période, le boom des exportations joint à l'afflux de capitaux à long terme en provenance des Etats-Unis et aux emprunts canadiens dans ce pays, contribuèrent à soutenir le cours du change; le mouvement ascendant fut modéré par des sorties de capitaux à court terme. La masse de ces sorties prit la forme de paiements anticipés ou retardés pour les marchandises, reflétant ainsi les changements dans l'échelonnement des paiements des exportations et des importations (voir tableau I); mais les étrangers vendirent également des titres canadiens et réduisirent leurs dépôts en monnaie canadienne.

L'affaiblissement de la situation des exportations intervient en grande partie dans le recul du dollar canadien, de septembre 1952 jusqu'au mois de juin suivant. Les exportations canadiennes vers l'Europe et l'Amérique latine déclinèrent de leur niveau élevé. Les entrées de capitaux soutinrent la valeur du dollar durant cette période, mais elles étaient presque uniquement constituées par du long terme; à court terme, le mouvement était dirigé en sens contraire, mais limité en volume.

Ce fut une amélioration marquée dans le compte des opérations courantes du Canada avec les Etats-Unis qui fut avant tout à l'origine de la tendance haussière du dollar canadien, de juillet 1953 au printemps de 1954. Il y eut également une reprise des emprunts des autorités locales aux Etats-Unis; ce mouvement, conjugué avec un flux continu d'investissements directs, fut suffisant pour produire une entrée nette de capitaux malgré le mouvement de sortie de fonds à court terme qui, de nouveau, accompagna la revalorisation de la monnaie.

Le cours du change resta favorable durant le reste de 1954 et connut une tendance haussière à la fin de l'année. Il y eut un bref recul du cours durant le second trimestre, mais cette rechute se révéla toute temporaire. Du second au troisième trimestre, le solde des opérations courantes s'améliora de 200 millions de dollars, surtout en raison de la réduction des importations en provenance des Etats-Unis et de l'expansion saisonnière des exportations et des recettes du tourisme. Durant le quatrième trimestre, le déficit du solde des opérations invisibles, — qui reflétait surtout la charge plus lourde des paiements de dividendes — produisit un déficit du compte des opérations courantes, malgré une amélioration du solde des opérations visibles. Ce déficit fut financé principalement par des entrées de capitaux à long terme. Un facteur contribuant à ces entrées fut « le changement des prescriptions administratives aux Etats-Unis, qui facilita la formation au Canada de sociétés de « fonds de placements diversifiés » en accordant d'importants avantages fiscaux pour les investissements américains » (1).

### Les politiques successives de taux de change.

La forte demande mondiale de biens canadiens d'exportation de même que les investissements américains continus développant les ressources naturelles ont fortifié la position de la balance des paiements du Canada. Dans ces circonstances, le choix d'une politique de change était fonction des moyens par lesquels ces influences externes devraient être transmises à l'économie intérieure et par lesquels des tendances stabilisatrices seraient mises en œuvre afin d'éliminer les bonis extérieurs ou les entrées de capitaux.

Le processus d'ajustement était différent suivant le choix de la politique de cours du change. Avec un cours fixe, le commerce extérieur ne serait pas directement affecté par ces facteurs extérieurs; la tension initiale serait supportée par la structure financière interne. Avec un cours fluctuant, l'organisation financière intérieure serait isolée, mais tout mouvement du cours du change produirait un choc sur les prix des exportations et des importations et peut-être sur l'afflux de capitaux à court terme. Cependant, que

l'on suive l'une ou l'autre de ces politiques de change, la banque centrale peut intervenir pour soutenir ou contrebalancer l'action de l'évolution de la balance des paiements sur la formation des réserves bancaires.

Avec un taux fixe, le mode d'ajustement est déterminé par la manière dont l'accroissement des réserves — naissant des surplus d'exportations ou des entrées de capitaux — est financé en monnaie locale. Dans le système classique du gold standard, ou n'importe quel autre système où le surplus extérieur est financé par la banque centrale, les engagements de celle-ci, les réserves des banques commerciales et les dépôts du public s'élargissent. Par son influence sur le coût des emprunts, sur le niveau des prix et sur le volume des investissements et de la consommation, la formation accrue de monnaie provoque à son tour le déclenchement d'une chaîne d'événements qui éventuellement tendent à éliminer le surplus extérieur.

La technique consistant à voir la Trésorerie financer de tels accroissements fut introduite au Canada, de même qu'en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, vers 1930. On la considérait comme un moyen d'isoler le système bancaire canadien des effets expansionnistes d'une entrée d'or. Dans ce système, un surplus extérieur avait pour seule conséquence monétaire d'obliger le Trésor canadien à obtenir de la monnaie additionnelle pour financer l'accroissement des réserves; l'importance du choc est déterminée dans chaque cas par la méthode grâce à laquelle les fonds sont créés. Avant 1950, les surplus de la balance des paiements du Canada étaient pleinement neutralisés parce que les avances à l'Exchange Fund Account provenaient des recettes courantes de l'Etat au moment où il existait un boni budgétaire. Quand la Trésorerie emprunta aux banques commerciales ainsi qu'elle le fit en guise d'expédient durant l'été de 1950, les dépôts bancaires et les avoirs en papier furent accrus, mais il n'y eut pas d'expansion dans les réserves bancaires, et grâce à cela, aucun effet expansionniste ne se fit sentir sur les crédits bancaires aux particuliers.

Cet effet financier direct disparut aussitôt que le cours fluctuant fut introduit, puisque les autorités n'étaient plus obligées d'acheter les devises étrangères. Ni la circulation monétaire, ni les prix, ni les taux d'intérêt ne furent immédiatement affectés par un surplus extérieur. Par contre, le surplus fit hausser la valeur du dollar, ce qui eut un effet instantané sur l'économie canadienne en changeant les prix exprimés en dollars canadiens des exportations et des importations et en retournant la direction des mouvements de capitaux à court terme. Les variations de prix tendirent à créer des changements dans la balance des paiements, dans le sens d'une élimination du surplus; les importations tendirent à s'accroître, les exportations à diminuer, et une sortie de fonds à court terme accompagna la valeur croissante du change.

(1) « Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments », 4<sup>e</sup> trimestre 1954, *Dominion Bureau of Statistics*, p. 5.

En résumé, l'économie intérieure peut être affectée par des changements extérieurs, de trois manières différentes, selon la politique de change adoptée par le Gouvernement. La première, la monétisation par la banque centrale, peut élargir les disponibilités et réduire le coût du crédit à moins d'une action compensatrice de la part de la banque centrale; la seconde, les achats de devises étrangères par la Trésorerie, peut détériorer la situation des disponibilités courantes de la Trésorerie, ou accroître la dette publique; et la troisième, laissant le cours fluctuer, peut changer les prix des exportations et des importations en monnaie nationale. La décision de laisser fluctuer la monnaie fut prise dans le but : a) de protéger l'économie intérieure contre des fluctuations de prix aux Etats-Unis et de restreindre l'afflux en sens unique de fonds spéculatifs vers le Canada; b) de soulager la pression exercée sur les disponibilités du Trésor par l'entrée de capitaux; c) de rendre la Banque du Canada capable « de prendre les mesures nécessaires à un meilleur contrôle du marché monétaire » en fournissant des réserves aux banques par une politique d'open market indépendante de l'afflux des fonds étrangers (1).

L'établissement d'un taux de change flexible tendait à reporter directement sur le commerce l'incidence de l'ajustement. La forte revalorisation devait affaiblir la position compétitive des exportateurs canadiens sur les marchés étrangers et renforcer la concurrence des producteurs étrangers vis-à-vis des producteurs nationaux. Cependant, grâce à une évolution favorable sur les marchés étrangers, les exportations canadiennes se développèrent rapidement jusqu'à la fin de 1952 et cela malgré la parité plus élevée : le volume moyen en 1952 fut supérieur de 23 p.c. à celui de 1950, ainsi qu'on peut le voir au graphique 2; en même temps on enregistra une augmentation de 12 p.c. dans les prix canadiens et de 25 p.c. dans les prix des mêmes marchandises exprimés en monnaie des Etats-Unis. Durant cette période, le Canada bénéficia de termes de change améliorés par une demande extérieure active pour ses exportations, en même temps que par des investissements à long terme américains au Canada et par des emprunts canadiens aux Etats-Unis. Ces facteurs firent monter le cours du dollar canadien; par contre, une sortie de capitaux à court terme accompagna et modéra la valorisation de la monnaie. Les exportations furent plus importantes que les importations pourtant très élevées; l'importance des bonis trimestriels du compte des opérations courantes durant 1952 peut être suivie au graphique 2.

Le boni sur opérations courantes disparut en 1953. Une nouvelle et importante expansion du volume des importations fut accompagnée par un modeste déclin du volume des exportations. La balance commerciale du Canada se détériora de 536 millions de dollars; c'est le changement le plus large qui ait

(1) Towers, op. cit., p. 698.

Tableau II.

**Indices du volume et des prix  
des exportations et des importations**  
(1950 = 100)

Source : *Canadian Statistical Review*, Dominion Bureau of Statistics.

Année	Volume		Prix		
	Exportations	Importations	Exportations		Importations
			en monnaie canadienne	en monnaie américaine	en monnaie canadienne
1950	100	100	100	100	100
1951	111	113	113	117	114
1952	123	127	112	125	100
1953	121	139	109	121	99
1954	113 (a)	128 (b)	107 (a)	120,2 (a)	99 (b)

a) Moyenne de 10 mois.  
b) Moyenne de 9 mois.

été enregistré au cours des années d'après-guerre.

Durant 1954 cependant, il ne se produisit pas d'autre détérioration de la balance commerciale; le volume des importations tomba de 8 p.c. malgré la cotation élevée du dollar canadien, tandis que le volume des exportations diminuait de 7 p.c. La réduction des importations est surtout due à la réduction de l'activité industrielle (textiles, charbon, certaines machines, fonte et produits d'acier) et des revenus agricoles (tracteurs et autres machines de ferme). La réduction des exportations représente surtout le recul des ventes de céréales, conséquence de facteurs indépendants du cours du change.

**Le plan des interventions officielles.**

L'établissement d'une monnaie fluctuante n'impliquait pas la fin des opérations officielles sur le marché des changes. Aucune indication n'avait été fournie qui eût pu faire considérer comme probable l'adoption d'un taux fluctuant dans le marché sans intervention officielle d'aucune sorte. Au contraire, le ministre des finances avait défini sa politique de change en des termes qui prévoyaient une intervention officielle dans le but de régulariser le marché des devises étrangères. « Aucune tentative ne serait faite pour renverser la tendance fondamentale, mais uniquement pour adoucir des fluctuations excessives à court terme » (1).

Le Gouverneur Towers a décrit l'action de l'Exchange Fund Account sur le marché comme une tentative « d'exercer une influence modératrice à une échelle limitée » (2). Afin d'empêcher les mouvements excessifs du marché causés par une activité unilatérale des vendeurs ou des acheteurs à un moment donné, le Fonds s'est efforcé de constituer la contrepartie, mais uniquement sur une échelle limitée. Il vend du dollar américain quand cette devise commence à monter et vend du dollar canadien quand celui-ci se met à hausser. Cependant, si ce mouvement persiste malgré des offres officielles

(1) *House of Commons Debates*, 19 février 1953, p. 2.120. Voir aussi *ibid.*, 25 juin 1952, p. 3.692.

(2) Towers, op. cit., 25 mars 1954, p. 822.

modérées, la preuve serait faite qu'il est de nature autre qu'une fluctuation momentanée du marché (1).

Grâce à la politique modératrice, les réserves officielles canadiennes ont eu tendance à s'accroître légèrement durant les périodes où le dollar canadien haussait (puisque les achats de dollars américains constituaient un « test » du marché). Mais ces réserves diminuèrent légèrement quand la valeur du dollar canadien tomba. Les changements dans les réserves officielles canadiennes depuis l'automne 1950 semblent confirmer cette hypothèse, ainsi qu'on peut le voir au tableau III : d'octobre 1950 à juin 1951, de septembre 1952 à juin 1953, et de février à juin 1954, le cours du dollar canadien a eu tendance à fléchir quelque peu, comme le montre le

Tableau III.

**Canada — Quelques statistiques financières**

Source : Bank of Canada, Statistical Summary, et Federal Reserve Bulletin.

Période	Prix du dollar canadien en U.S.-cents	Changements dans les réserves officielles (en millions de dollars U.S.) (a)
<b>1. Valeur croissante du dollar canadien :</b>		
Période 2 : Septembre 1951 à septembre 1952 .....	94,7 à 104,2	b) + 246
Période 4 : Juin 1952 à Février 1954 .....	100,8 à 103,4	+ 103
Période 6 : Mai 1954 à décembre 1954 .....	101,6 à 103,3	c) + 120
<b>2. Valeur décroissante du dollar canadien :</b>		
Période 1 : Octobre 1950 à septembre 1951 .....	94,9 à 94,7	d) — 217
Période 3 : Septembre 1952 à juin 1953 .....	104,2 à 100,6	e) — 106
Période 5 : Février 1954 à mai 1954 .....	103,4 à 101,6	— 31

a) Les changements dans les réserves reflètent les opérations sur le marché des changes, les achats d'or à la production locale et les opérations de dettes en monnaies étrangères de la Trésorerie.

b) Comprend \$ 20 millions de fonds publics amortis.

c) Comprend \$ 20 millions de fonds publics amortis.

d) Comprend \$ 50 millions de fonds publics amortis.

e) Comprend \$ 75 millions de fonds publics amortis.

graphique 1. Durant chacune de ces périodes, le Fonds effectua des ventes nettes de dollars américains. D'un autre côté, le dollar canadien augmenta de juin 1951 à septembre 1952, de juin à décembre 1953, et de juin à décembre 1954, périodes durant lesquelles les réserves officielles canadiennes s'accroissent.

(1) Ainsi, par exemple : « On peut se demander par quel moyen des mouvements excessifs à court terme peuvent être atténués et comment on peut distinguer un mouvement à court terme d'une tendance plus fondamentale. Cette dernière ne peut évidemment être constatée qu'en sondant le marché et en s'assurant que ce dernier ne soit pas entièrement dénué d'approvisionnement lorsqu'une demande persistante fait pression dans un sens sur le cours; et à contrario, que la demande ne fasse pas complètement défaut lorsque l'offre pèse lourdement dans l'autre sens. Les opérations nettes du Fonds, durant l'activité du Foreign Exchange Control Board, sont finalement reflétées par l'évolution des réserves officielles ». Turk, op. cit., p. 66.

Cette politique modératrice adoptée par les autorités fut critiquée sous le prétexte que la hausse du dollar canadien était excessive; les exportateurs et d'autres milieux désiraient une intervention officielle pour réduire cette hausse. Sans vouloir s'immiscer dans cette controverse (1), il faut constater que ceux qui réclamaient une politique commerciale plus active proposaient une politique de taux fluctuants dans laquelle les autorités assumeraient une certaine « responsabilité de déterminer le cours ».

Pour le marché, la différence entre une politique modératrice et une politique de détermination des cours ne réside pas principalement dans l'ampleur des opérations officielles. Au contraire, les autorités peuvent juger nécessaire de s'intéresser d'une manière continue au marché, de suivre attentivement son évolution tout au long du jour et d'assumer la responsabilité d'en modérer les fluctuations. Mais le volume brut des opérations officielles ne semble pas être aussi significatif que le volume net, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les autorités acceptent une modification des avoirs officiels plutôt que de permettre un changement des taux du marché.

Au Canada, les autorités n'étaient pas prêtes, après la libération des changes, à assumer la responsabilité de « déterminer le cours ». Comme l'ont démontré les entrées spéculatives durant le troisième trimestre de 1950, les mouvements de fonds étrangers des particuliers ne pouvaient pas être utilement contrebalancés par les seules ressources disponibles pour les opérations officielles. On voulut éviter que les opérateurs privés puissent deviner les intentions des autorités ou les embarrasser en les obligeant à faire appel à des ressources supérieures ou à imposer des restrictions légales pour diriger d'une manière satisfaisante les mouvements du marché. Si les autorités avaient poursuivi un programme actif, il aurait toujours été possible aux opérateurs privés de rechercher les intentions officielles et d'introduire un élément de désordre dans le marché récemment libéré. En limitant leurs objectifs, les autorités canadiennes espéraient éviter cette difficulté.

Le rôle relativement passif joué par l'Exchange Fund Account a probablement contribué dans une large mesure à stabiliser les flux de capitaux privés qui se sont produits jusqu'ici — facteur prédominant affectant le dollar canadien en tant que monnaie fluctuante. La nature de ces mouvements a varié et leur volume s'est accru. Ils ont joué un rôle décisif dans la stabilité relative du cours du change et dans le calme avec lequel le marché canadien s'est ajusté, au cours des années, aux fluctuations des facteurs extérieurs qui ont affecté la situation économique intérieure.

(1) Contre ces critiques, le Ministre des Finances Abbott défendit la politique gouvernementale dans un discours à Vancouver, le 20 octobre 1952. Certains des facteurs impliqués dans cette discussion sont étudiés dans mon article « The Canadian Dollar : A Fluctuating Currency », *Review of Economic and Statistics*, août 1953, XXXV, 3.

## Apparition de mouvements stabilisateurs de capitaux privés.

Quoique les mouvements privés entre le marché de New-York et le marché canadien aient affecté des capitaux tant à long qu'à court terme, le mouvement stabilisateur du taux de change fut surtout à court terme. L'afflux et le reflux de ces fonds ont répondu aux mouvements des cours du change et aux disparités des taux d'intérêt. Avec un cours du change fixe, les flux de capitaux privés réagissent à des variations des prix intérieurs et des taux du marché de l'argent. Avec une monnaie fluctuante, ces mouvements privés de fonds, quoique déterminés partiellement par des fluctuations des cours du change, peuvent devenir à leur tour un facteur déterminant du cours lui-même. L'apport de capitaux et leurs retraits ont été facilités par un climat dans lequel les opérateurs privés ne craignaient pas les contrôles de change ni une évolution politique ou militaire défavorable.

Les cinq types principaux de mouvements de capitaux présentés en détail au tableau I, comprennent deux catégories de capitaux à long terme et trois catégories à court terme. Le placement à long terme, le plus stable, s'est effectué sous forme d'investissements directs dans le développement des ressources naturelles. Ce groupe inclut des investissements américains dans les secteurs du pétrole, des minerais de fer et dans d'autres industries de base, dans lesquels l'investisseur s'intéresse surtout aux possibilités de développement du capital et ne se préoccupe ni du rendement à court terme ni des fluctuations du cours des changes. Cet afflux soutenu de capitaux étrangers a déterminé une grande stabilité du dollar canadien durant cette période; il compensait la principale faiblesse de la balance des paiements extérieurs du Canada qui doit, pour obtenir les dollars nécessaires au règlement du déficit des opérations courantes avec les Etats-Unis, compter sur des revenus autres que ses exportations directes en ce pays.

Les nouvelles émissions canadiennes à l'étranger — qui constituent par ordre d'importance la seconde

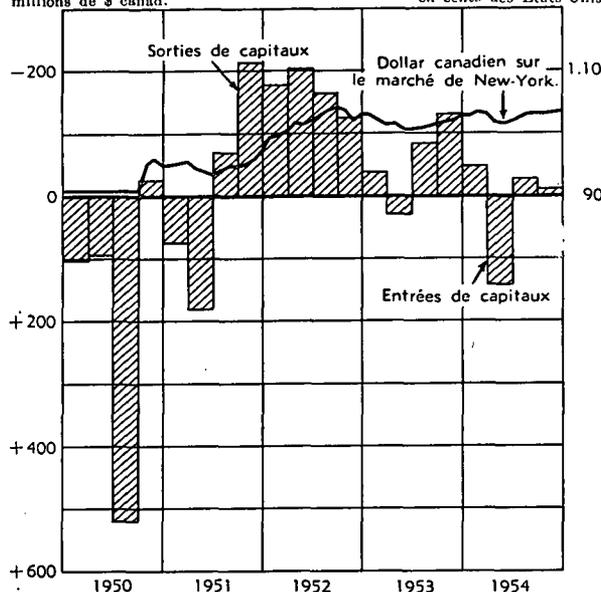
source de capital à long terme — sont principalement représentées par des emprunts des autorités locales canadiennes aux Etats-Unis. Ainsi qu'on peut le voir au graphique 3, le volume de ces emprunts a suivi étroitement l'évolution des disparités des taux à long terme au Canada et aux Etats-Unis. Lorsque les rendements réels à long terme au Canada ont dépassé d'un demi pour-cent ceux en vigueur aux Etats-Unis, les autorités publiques locales ont lancé leurs emprunts aux Etats-Unis, et ce flux a eu tendance à diminuer lorsque la différence se réduisait. Le niveau du cours du change n'a pas empêché d'emprunter aux Etats-Unis : certaines périodes d'emprunts élevés ont coïncidé avec des niveaux élevés de la monnaie canadienne, comme on peut le voir dans la liste suivante :

Période d'emprunt	Niveau des cours du change
Avril à juin 1951	93,48 à 94,35 U.S.-cents
Octobre 1951 à juin 1952	95,11 à 102,09 »
Janvier à mars 1953	101,67 à 103,01 »
Octobre 1953 à mars 1954	101,76 à 103,43 »

Pendant les périodes ci-dessus, les taux d'intérêt canadiens dépassèrent de plus d'un demi pour-cent les taux des marchés des Etats-Unis; exception frappante, le deuxième trimestre de 1951 fut marqué par une rareté du crédit due au programme extraordinaire de restriction des prêts bancaires au Canada, programme qui fut inauguré le 22 février 1951 (1).

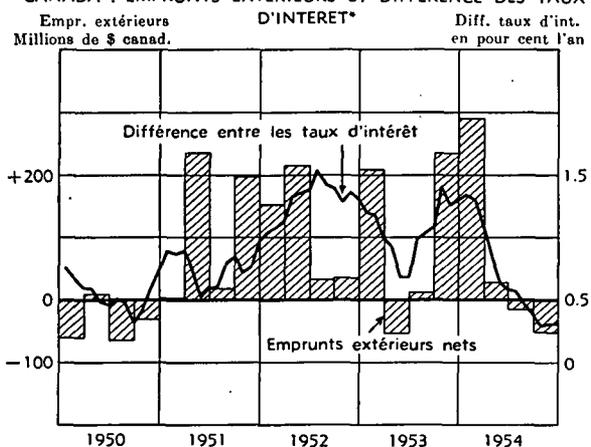
Les mouvements de capitaux à court terme, principalement représentés par trois types de transactions, ont eu une influence importante sur les cours du dollar canadien; en même temps, ils constituent dans une certaine mesure une réponse aux fluctuations du cours du change. Il se produisit un mouve-

GRAPHIQUE 4  
CANADA : MOUVEMENTS DE CAPITAUX A COURT TERME\* ET TAUX DE CHANGE



\* Principalement transactions en fonds publics canadiens en circulation, avoirs étrangers en dollars canadiens et répartition dans le temps des paiements pour les exportations et les importations canadiennes.

GRAPHIQUE 3  
CANADA : EMPRUNTS EXTERIEURS ET DIFFERENCE DES TAUX D'INTERET\*



\* Différence entre les taux d'intérêt à long terme au Canada et aux Etats-Unis.

(1) Les détails de ce programme peuvent être trouvés dans le *Federal Reserve Bulletin* de mars 1951, p. 268.

ment d'entrée net au Canada lorsque l'on s'attendait à une hausse du cours du change ou que ce cours baissait; cependant, on a enregistré des sorties nettes du Canada à des moments où le dollar canadien haussait. La concordance de ces mouvements de capitaux à court terme et de l'évolution du cours du change peut être vérifiée au graphique 4. Durant l'année 1950 et la première moitié de 1951 par exemple, il y eut une entrée nette dans le pays; mais ce mouvement s'inversa aussitôt que la monnaie commença de s'apprécier. Les sorties ne diminuèrent qu'après que le dollar eut atteint son niveau maximum au cours de l'été 1952. Lorsque le dollar canadien se mit à baisser, les sorties se réduisirent brusquement, mais elles reprirent plus fortement au milieu de 1953, lorsque le cours du change haussa de nouveau.

Le graphique 4 groupe les trois types principaux de mouvements de capitaux à court terme : a) les opérations sur fonds publics canadiens sur le marché; b) les changements dans les soldes en dollars canadiens; c) les mouvements de capitaux divers.

Ainsi que le montre le graphique 1, les étrangers utilisèrent les fonds publics canadiens comme un moyen commode de spéculer à la hausse du dollar canadien au cours de 1950. Après cette période, le mouvement net fut plus limité. Les achats reprirent au cours du troisième trimestre de 1951; cependant dès que le dollar commença à hausser, les ventes des étrangers dépassèrent les achats. On observe des sorties minimales jusqu'à la première moitié de 1954, tandis que l'intérêt que les étrangers portaient à ces titres produisait une entrée nette très limitée.

Des institutions financières importantes autant que des investisseurs individuels ont participé aux opérations sur ces titres. Ainsi, des compagnies d'assurances ont opéré activement sur les marchés américains et canadiens des obligations, et leur activité a coïncidé avec les fluctuations du rendement des obligations et des cours du change. Le retour graduel à une plus grande flexibilité des prix des obligations dans chaque pays au cours des dernières années de même que l'introduction de cours de change flexibles ont créé des occasions supplémentaires de se livrer à des opérations profitables sur les fonds publics canadiens. Un exemple observé durant le deuxième trimestre de 1953 par le Dominion Bureau of Statistics, illustre la sensibilité des opérations sur fonds publics à l'évolution du marché monétaire : « Le changement des conditions du marché monétaire des Etats-Unis au cours du second trimestre de l'année aboutit à une vague brusque mais limitée de liquidation d'avoirs de non-résidents en obligations du gouvernement canadien » (1).

Même si le solde net des opérations sur fonds publics est minime, leur volume brut peut apporter un élément de stabilité au marché des changes en

(1) « Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments », 4<sup>e</sup> trimestre de 1953, *Dominion Bureau of Statistics*, p. 5.

élargissant en fait le marché des titres canadiens. De 1946 à 1952, par exemple, les transactions sur fonds publics canadiens (incluant aussi bien les nouvelles émissions que celles en circulation) ont produit une entrée nette de capitaux de 251 millions de dollars seulement; mais le chiffre d'affaires brut pour cette période de sept années excéda 7,5 milliards, et le solde en cours d'année varia d'une sortie de 282 millions de dollars en mai 1947 à une entrée de 265 millions en 1951 (1).

Quoique les opérations sur fonds publics aient été à peu près équilibrées durant le troisième trimestre de 1954, le Bureau des Statistiques a estimé que le chiffre d'affaires s'éleva, durant ces trois mois, à près de 400 millions de dollars (2).

Le tableau I montre comment les avoirs étrangers en dollars canadiens ont varié dans des proportions comparables aux mouvements nets des fonds publics en circulation. Cependant, les principaux mouvements se produisirent au début de la période considérée. Les étrangers regarnirent leurs avoirs en dollars canadiens durant le troisième trimestre de 1950 et les réduisirent substantiellement durant les douze premiers mois qui suivirent la libération des changes; cette réduction constitue en fait la seule preuve qu'un rapatriement des profits sur change fut opéré jusqu'à la fin de septembre 1951. Depuis la fin de cette année, les mouvements de ces avoirs ont été de peu d'importance.

La dernière catégorie de capitaux en mouvement est constituée par les paiements privés divers; la notion d'échelonnement des paiements pour les exportations et les importations est ici prédominante. Le Bureau des Statistiques a noté que « l'étude du comportement de ce poste « divers » pendant un certain nombre d'années suggère qu'il représente principalement des variations dans les dettes et les créances qui ne sont pas directement enregistrées » (3). Ces paiements ont été particulièrement sensibles aux fluctuations du cours du change. En fait, depuis la fin de 1951, les fluctuations de ces mouvements de capitaux ont été plus importantes que les changements des autres flux de capitaux à court terme.

## Conclusions.

Les mouvements dans les deux sens de fonds à court terme entre les marchés monétaires canadien et américain, coïncidant avec les fluctuations des taux d'intérêt et du cours du change, ont fortement influencé ce cours durant l'expérience de quatre années que le Canada a faite de la monnaie fluctuante. Il était inattendu que tous ces mouve-

(1) « The Canadian Balance of International Payments in the Post-war years, 1946-1952 » *Dominion Bureau of Statistics*, p. 42.

(2) « Quarterly Estimates of the Canadian Balance of International Payments, 3<sup>e</sup> trimestre de 1954, *Dominion Bureau of Statistics*, p. 5.

(3) *The Canadian Balance of International Payments*, op cit., p. 49.

ments de capitaux se révèlent à l'expérience d'un effet stabilisateur; on se rappellera, en effet, que la décision de laisser fluctuer la monnaie en 1950 n'avait été prise que dans le but d'arrêter un mouvement désordonné, unilatéral et sans précédent, de fonds spéculatifs en provenance de New-York.

Les fluctuations plus amples de prix qu'autorise une politique de change flexible ont encouragé les mouvements de capitaux (1). D'autre part, l'empressement des étrangers et des Canadiens à transférer des fonds en fonction des fluctuations du cours du change et des taux d'intérêt, est intervenu dans le rôle stabilisateur joué par ces mouvements à court terme. L'intérêt des étrangers d'investir au Canada a été encouragé par nombre d'avantages spéciaux de nature géographique et politique, et par les perspectives de développement propres au Canada; l'absence de contrôle des changes a également encouragé les mouvements de capitaux. Mais l'apparition de ces mouvements de fonds peut avoir été facilitée également par les objectifs limités des opérations officielles sur le marché, ce qui a engagé les opérateurs privés à prendre des positions sous leur propre responsabilité. Les mouvements de capitaux à court terme qui se sont produits en conséquence ne sont pas tous déterminés par le trafic de marchandises. Cette évolution contraste avec l'expérience générale d'après-guerre d'autres pays où, en raison des restrictions et d'autres incertitudes, les mouvements de capitaux à court terme ont servi largement et d'une manière directe au financement du commerce extérieur. Si la politique de change officielle a voulu développer ces mouvements stabilisateurs de capitaux, ces derniers ont, à leur tour, réduit le besoin d'opérations officielles de stabilisation. L'entrée persistante d'investissements à long terme pour le développement a également été un facteur important de l'apparition de ces mouvements et de soutien du dollar canadien dans le marché des changes; la confiance dans la monnaie qui en résulta servit à

(1) De pareils mouvements de capitaux se développeraient normalement dans un système de cours du change fixes, suite à des manipulations des taux d'intérêt ou d'autres politiques adoptées par les autorités monétaires. Avec un mécanisme de cours flexibles, on peut réduire l'ampleur des modifications nécessaires des taux d'intérêt et des autres facteurs bancaires intérieurs, puisque les mouvements des cours du change eux-mêmes encouragent les mouvements de capitaux d'investisseurs étrangers. Il est vrai que, dans les deux cas, les mouvements de capitaux peuvent présenter un facteur de déséquilibre, si les mesures prises par les autorités monétaires ou les autres facteurs de la situation conduisent à des prévisions erronées. Dans les premières années d'après-guerre, lorsqu'un cours du change fixe était en vigueur, les capitaux avaient une certaine tendance à entrer lorsque la balance courante était ferme, et à sortir lorsqu'elle se détériorait.

stimuler la recherche du profit chez des étrangers qui bénéficiaient de cette situation du marché.

A côté de ses effets sur les mouvements de capitaux de différents types, une politique de change flexible a pour autre principale incidence de faire porter directement sur l'évolution du commerce extérieur le poids de l'ajustement de l'économie intérieure aux conditions économiques internationales. La hausse du dollar canadien depuis 1950 avait détérioré la position compétitive des exportateurs canadiens et, en réduisant le coût en dollars des marchandises étrangères, avait stimulé les importations. Malgré cette hausse du change, les exportations continuèrent cependant à se développer rapidement jusqu'en 1952, grâce à des marchés étrangers favorables, et les importations furent réduites d'une façon marquée par l'ajustement des stocks en 1954. Cependant, la hausse du dollar canadien en fin de 1954, se produisant à un moment de concurrence renforcée pour les exportations canadiennes, a provoqué certaines critiques au sujet du niveau élevé de la monnaie.

L'apparition jusqu'à ce moment-là de mouvements de capitaux stabilisateurs, l'entrée continue d'investissements à long terme et la situation relativement favorable du commerce extérieur canadien ont réduit fortement les fluctuations du dollar canadien, enregistrées depuis la fin de 1950. Pendant la période de quatre ans, il a fluctué d'environ 94 à 104 US. cents, soit d'à peu près 10 p.c. par rapport à la moyenne des cours. Depuis le printemps de 1952, lorsque le dollar se renforça sensiblement, l'écart a été d'environ 3 p.c. par rapport à la moyenne. La stabilité du cours a été obtenue au moment de la levée des restrictions de change et d'importations.

Durant les deux dernières années, l'écart des fluctuations s'est réduit. En 1954, par exemple, le taux moyen mensuel a varié de 101,57 à 103,43 US. cents; on peut comparer cet écart de 1,86 cent à celui de 2,46 cents en 1953, et de 4,68 cents en 1952. Même si l'on considère l'écart des cotations quotidiennes au lieu des moyennes mensuelles, les extrêmes en 1954 furent de 101,32 et 103,78 cents, soit une différence de 2,46 cents seulement. Pour 1953 et 1954, l'écart moyen des fluctuations n'a dépassé que légèrement l'écart de 2 p.c. prévu par l'Accord du Fonds Monétaire International. Ces faits suggèrent que la récente expérience du Canada d'un taux de change flexible ne permet pas de juger d'une façon générale des mérites relatifs des systèmes de cours du change fixes ou fluctuants.

## Statistiques pour le graphique 1

## I. Le dollar canadien sur le marché de New-York

(en U.S.-cents par dollar canadien)

	1950	1951	1952	1953	1954
Janvier .....	90,91	95,00	99,49	103,01	102,78
Février .....	90,91	95,27	99,87	102,30	103,43
Mars .....	90,91	95,42	100,38	101,61	103,00
Avril .....	90,91	94,35	101,89	101,65	101,79
Mai .....	90,91	94,00	101,62	100,56	101,57
Juin .....	90,91	93,48	102,09	100,55	101,88
Juillet .....	90,91	94,25	103,12	100,78	102,61
Août .....	90,91	94,70	103,98	101,18	103,06
Septembre .....	90,91	94,71	104,17	101,58	103,11
Octobre .....	94,85	95,11	103,68	101,76	103,09
Novembre .....	96,04	95,82	102,29	102,27	103,16
Décembre .....	94,91	97,41	103,00	102,75	103,29

## II. Evolution des avoirs officiels en or et en dollars U.S.

(en millions de dollars U.S.)

	1950	1951	1952	1953	1954
1 <sup>er</sup> trimestre ...	+ 75	- 89	+ 8	- 15	+ 9
2 <sup>e</sup> » ...	+ 63	+ 30	+ 41	- 95	+ 36
3 <sup>e</sup> » ...	+ 535	- 73	+ 28	+ 47	+ 36
4 <sup>e</sup> » ...	- 48	+ 169	+ 4	+ 31	+ 44

## Statistiques pour le graphique 3

## I. Différence entre les taux d'intérêt

(par mois; en p.c. par année)

	1950	1951	1952	1953	1954
Janvier .....	0,63	0,69	0,77	0,85	0,92
Février .....	0,58	0,68	0,79	0,83	0,90
Mars .....	0,54	0,69	0,82	0,75	0,79
Avril .....	0,54	0,62	0,92	0,72	0,67
Mai .....	0,49	0,51	0,93	0,59	0,57
Juin .....	0,48	0,54	0,94	0,59	0,54
Juillet .....	0,51	0,55	1,02	0,74	0,53
Août .....	0,49	0,64	0,96	0,77	0,48
Septembre .....	0,41	0,67	0,94	0,80	0,44
Octobre .....	0,46	0,61	0,89	0,95	0,39
Novembre .....	0,55	0,63	0,93	0,88	0,40
Décembre .....	0,62	0,74	0,90	0,90	0,38

## II. Emprunts extérieurs nets

(par trimestre; en millions de dollars canadiens)

	1950	1951	1952	1953	1954
1 <sup>er</sup> trimestre ...	- 30	+ 1	+ 76	+ 104	+ 146
2 <sup>e</sup> » ...	+ 4	+ 118	+ 108	- 28	+ 13
3 <sup>e</sup> » ...	- 32	+ 9	+ 16	+ 6	- 7
4 <sup>e</sup> » ...	- 16	+ 99	+ 17	+ 118	- 26

## Statistiques pour le graphique 2

## Canada : Solde des opérations courantes par zone

(par trimestre; en millions de dollars canadiens)

	Tous pays	Etats-Unis	Royaume-Uni	Reste du monde
1950 1 <sup>er</sup> trimestre .	- 45	- 76	+ 14	+ 17
2 <sup>e</sup> » .	- 105	- 155	+ 13	+ 37
3 <sup>e</sup> » .	- 10	+ 6	0	- 16
4 <sup>e</sup> » .	- 174	- 175	- 3	+ 4
1951 1 <sup>er</sup> trimestre .	- 236	- 246	+ 8	+ 2
2 <sup>e</sup> » .	- 352	- 359	+ 4	+ 3
3 <sup>e</sup> » .	- 65	- 182	+ 79	+ 38
4 <sup>e</sup> » .	+ 136	- 165	+ 132	+ 169
1952 1 <sup>er</sup> trimestre .	+ 28	- 202	+ 86	+ 144
2 <sup>e</sup> » .	+ 44	- 264	+ 157	+ 151
3 <sup>e</sup> » .	+ 75	- 141	+ 70	+ 146
4 <sup>e</sup> » .	+ 17	- 242	+ 75	+ 184
1953 1 <sup>er</sup> trimestre .	- 184	- 248	+ 2	+ 62
2 <sup>e</sup> » .	- 191	- 342	+ 32	+ 119
3 <sup>e</sup> » .	- 13	- 135	+ 48	+ 74
4 <sup>e</sup> » .	- 51	- 199	+ 60	+ 88
1954 1 <sup>er</sup> trimestre .	- 173	- 240	+ 26	+ 41
2 <sup>e</sup> » .	- 179	- 276	+ 32	+ 65
3 <sup>e</sup> » .	+ 22	- 63	+ 69	+ 16
4 <sup>e</sup> » .	- 96	- 240	+ 105	+ 39

## Statistiques pour le graphique 4

## I. Le dollar canadien sur le marché de New-York

(en U.S. -cents)

	1950	1951	1952	1953	1954
Janvier .....	90,91	95,00	99,49	103,01	102,78
Février .....	90,91	95,27	99,87	102,30	103,43
Mars .....	90,91	95,42	100,38	101,61	103,00
Avril .....	90,91	94,35	101,89	101,65	101,79
Mai .....	90,91	94,00	101,62	100,56	101,57
Juin .....	90,91	93,48	102,09	100,55	101,88
Juillet .....	90,91	94,25	103,12	100,78	102,61
Août .....	90,91	94,70	103,98	101,18	103,06
Septembre .....	90,91	94,71	104,17	101,58	103,11
Octobre .....	94,85	95,11	103,68	101,76	103,09
Novembre .....	96,04	95,82	102,29	102,27	103,16
Décembre .....	94,91	97,41	103,00	102,75	103,29

## II. Mouvements de capitaux à court terme

(par trimestre; en millions de dollars canadiens)

	1950	1951	1952	1953	1954
1 <sup>er</sup> trimestre ...	+ 102	+ 75	- 179	- 39	- 49
2 <sup>e</sup> » ...	+ 96	+ 183	- 204	+ 29	+ 143
3 <sup>e</sup> » ...	+ 579	- 70	- 164	- 84	- 28
4 <sup>e</sup> » ...	- 25	- 214	- 124	- 133	- 10

## LA BALANCE DES PAIEMENTS

### DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE EN 1954

La méthode d'après laquelle est établie la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a été décrite antérieurement dans ce *Bulletin* (1). Il suffira de rappeler ici qu'en principe, les seules opérations dont il soit tenu compte sont celles ayant donné lieu à un règlement bancaire pendant la période envisagée. Les autres ne sont prises en considération que lorsque leur montant est connu avec exactitude, comme c'est le cas par exemple pour le troc; celles, au contraire, qui devraient faire l'objet d'une évaluation plus ou moins précise, telles les recettes et dépenses de tourisme financées sans l'intervention du système bancaire, sont négligées.

Les chiffres afférents à 1954 sont présentés sous deux schémas distincts. Le premier de ceux-ci diffère quelque peu de celui qui était utilisé les années précédentes et qui mettait en regard, d'une part, les soldes à financer et, d'autre part, les opérations de financement. Parmi ces dernières, on faisait notamment figurer les emprunts et prêts à long et à court terme des pouvoirs publics. Cette façon de procéder trouvait sa justification dans le fait que durant les premières années d'après-guerre, le recours des Etats européens à l'étranger avait surtout pour but de couvrir un déficit de la balance des paiements. Citons, à titre d'exemple, les crédits américain et canadien obtenus par le Royaume-Uni en 1946, ainsi que les différents prêts consentis par l'Economic Cooperation Administration dans le cadre du plan Marshall.

Actuellement, cependant, les emprunts extérieurs contractés par les pouvoirs publics sont plutôt destinés à couvrir les dépenses budgétaires. La distinction entre les soldes à financer et les opérations de financement est, de ce fait, devenue assez floue et il a semblé préférable de l'abandonner.

En conséquence, le premier schéma énumère simplement, cette année, les divers éléments qui influencent les avoirs extérieurs nets du système

bancaire, à savoir les opérations sur marchandises, les transactions invisibles, les donations, le mouvement des capitaux et, pour les balances particulières, les transferts privés et les règlements multilatéraux. En additionnant les soldes de ces différentes opérations, on obtient l'augmentation ou la diminution des avoirs extérieurs bancaires. Pour la balance générale, on montrera, en outre, comment cette augmentation ou cette diminution se répartit entre les divers organismes : Banque Nationale de Belgique, Caisse d'Epargne du Grand-Duché de Luxembourg et banques privées belges et luxembourgeoises.

Le second schéma est le schéma-type du Fonds Monétaire International. Dans tous les articles que ce *Bulletin* a consacrés à la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, on trouvera au moins un tableau où les données sont présentées, à quelques variantes près, sous cette même forme. Le lecteur aura ainsi la faculté de comparer les principaux postes de 1954 à ceux de n'importe quelle année antérieure jusqu'à 1947.

En regroupant les données conformément à ce schéma-type, on n'aboutit pas cependant tout à fait aux chiffres qui sont publiés par le Fonds dans son annuaire. Ceux-ci ne sont pas établis, en effet, suivant la même méthode que celle adoptée ici. C'est ainsi, par exemple, que pour les importations et les exportations, ils représentent la valeur des marchandises reçues et expédiées pendant la période considérée et non, comme ceux de ce *Bulletin*, les règlements bancaires effectués.

#### BALANCE GENERALE DES PAIEMENTS

##### 1. Opérations sur marchandises.

Les opérations sur marchandises comprennent les exportations et les importations f.o.b., les opérations d'arbitrage, le travail à façon et l'or non monétaire.

La valeur des *exportations et des importations f.o.b.* peut être calculée en prenant comme point de départ, soit les règlements financiers recensés par l'Institut Belgo-Luxembourgeois du Change, soit les statistiques douanières publiées par l'Institut Natio-

(1) Cf. « L'enregistrement des transactions internationales et l'établissement de la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1947 », avril 1949, pp. 169-185, et « La balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise pour 1950 », septembre 1951, pp. 67-69.

nal de Statistique. Dans les deux cas, les importations doivent être ramenées d'une base c.i.f. à une base f.o.b.

Tableau I.

**Balance générale des paiements de l'U.E.B.L.**  
(en millions de francs)

	1953	1954
<b>1. Opérations sur marchandises :</b>		
Exportations f.o.b. ....	97.964	101.625
Importations f.o.b. ....	99.914	107.617
Solde ...	- 1.950	- 5.992
Opérations d'arbitrage .....	+ 1.852	+ 2.178
Travail à façon .....	+ 2.568	+ 1.915
Or non monétaire .....	+ 191	- 222
Total ...	+ 2.661	- 2.121
<b>2. Transactions invisibles :</b>		
Déplacements à l'étranger .....	- 1.110	- 437
Transports .....	- 2.425	- 3.031
Primes et indemnités d'assurances	+ 14	- 82
Revenus d'investissements .....	+ 768	+ 755
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs .....	- 880	- 1.482
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers .....	+ 753	+ 973
Divers .....	- 194	+ 817
Total ...	- 3.074	- 2.487
<b>3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2)</b>		
	- 413	- 4.608
<b>4. Donations :</b>		
Donations privées .....	+ 446	+ 1.001
Dons gouvernementaux .....	+ 150	+ 46
Total ...	+ 596	+ 1.047
<b>5. Mouvement des capitaux :</b>		
Secteur privé .....	- 2.762	- 3.812
Secteur public :		
Capitaux à long terme .....	+ 342	+ 1.618
Capitaux à court terme .....	+ 1.008	+ 936
Total ...	- 1.412	- 1.258
<b>6. Erreurs et omissions :</b>		
	+ 79	- 32
<b>Total correspondant au mouve- ment des avoirs extérieurs nets du système bancaire ...</b>	- 1.150	- 4.851
dont :		
<b>A. Banque Nationale de Belgique :</b>		
encaisse en or .....	+ 3.605	+ 125
avoirs en devises convertibles .....	- 529	+ 2.437
créance sur l'U.E.P. <sup>1</sup> .....	- 1.511	- 4.844
avoirs ou engagements nets en accords bilatéraux avec les pays U.E.P. ....	+ 422	+ 49
portefeuille sur l'étranger .....	- 237	+ 69
autres avoirs ou engagements nets	- 602	+ 392
Total ...	+ 1.148	- 1.772
<b>B. Caisse d'Épargne du Grand- Duché de Luxembourg :</b>		
encaisse en or .....	- 12	+ 5
<b>C. Banques privées belges et luxembourgeoises .....</b>		
	- 2.286	- 3.084

<sup>1</sup> Y compris le prêt spécial à l'U.E.P.

Il a déjà été exposé dans ce *Bulletin* (1)

(1) Cfr. « La balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en 1953 », juillet 1954, pp. 14-15.

qu'outre les lacunes de la documentation disponible, il existe plusieurs raisons pour lesquelles règlements financiers et statistiques douanières ne sauraient correspondre. Les premiers ne tiennent pas compte du troc, et le transit, de même que le travail à façon sans changement de propriété sont comptabilisés sous d'autres rubriques. Les secondes ignorent divers échanges commerciaux internationaux, tels que les importations et exportations de gaz et d'énergie électrique et les livraisons de marchandises aux bases étrangères établies en Belgique, et englobent par contre les fournitures de provisions de bord qui sont en réalité des recettes de transport.

Au surplus, la date d'expédition ou de réception des marchandises ne coïncidera pas avec celle du paiement toutes les fois où le vendeur fera directement ou indirectement crédit à l'acheteur.

Les importations et les exportations inscrites dans la balance des paiements et qui sont basées sur les règlements financiers ont déjà été rectifiées en vue d'éliminer ou d'atténuer certaines des divergences mentionnées plus haut. Les unes et les autres ont notamment été majorées de la valeur du troc, qui s'est élevée à 722 millions en 1954 au lieu de 1.345 millions en 1953. On se souviendra que ce genre d'opération peut être autorisé pour remédier à l'absence ou au mauvais fonctionnement des accords de paiement et à la pénurie de francs belges dont souffrent certains pays, notamment en Europe orientale et en Amérique latine. La régression d'une année à l'autre semble être attribuable, au moins partiellement, à une certaine normalisation des échanges avec l'Argentine et à la conclusion, le 1<sup>er</sup> septembre 1953, d'un arrangement entre la Fédération des Industries belges et le Deutsche Innen und Aussenhandel d'Allemagne orientale, aux termes duquel les échanges doivent s'exécuter de préférence par la voie normale.

Une autre correction aux règlements financiers, introduite pour la première fois l'année dernière, consiste à ajuster en plus ou en moins le montant des exportations, selon que le volume des acceptations visées représentatives d'exportations a augmenté ou diminué pendant la période sous revue. Une vente à l'étranger financée grâce à un crédit commercial est, en effet, équivalente à une vente au comptant accompagnée, selon le cas, d'une sortie de capitaux privés ou d'un accroissement des avoirs extérieurs nets du système bancaire.

De la même façon, la hausse ou la baisse des engagements d'acceptation des banques belges envers l'étranger a été ajoutée aux importations ou en a été déduite, la contrepartie étant constituée par une entrée ou une sortie de capitaux privés.

Le tableau III compare aux statistiques douanières les règlements financiers ainsi rectifiés.

Une analyse détaillée du commerce extérieur belgo-luxembourgeois en 1954 sera publiée dans un prochain numéro de ce *Bulletin*. Il suffira d'observer ici que l'aggravation du solde déficitaire, de 8,2 mil-

Tableau II.

**Opérations sur marchandises**  
(en millions de francs)

	1953			1954		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Exportations et importations f.o.b. <sup>1</sup> .....	97.964	99.914	— 1.950	101.625	107.617	— 5.992
Opérations d'arbitrage <sup>2</sup> .....	5.689	3.837	+ 1.852	7.389	5.211	+ 2.178
Travail à façon .....	3.253	685	+ 2.568	2.556	641	+ 1.915
Or non monétaire .....	757	566	+ 191	237	459	— 222
Total ...	107.663	105.002	+ 2.661	111.807	113.928	— 2.121

<sup>1</sup> Y compris les opérations de troc, pour un montant de 1.345 millions en 1953 et de 722 millions en 1954.

<sup>2</sup> Soldes seulement, dans le cas des opérations ayant la Colonie comme origine ou comme destination.

liards en 1953 à 12,3 milliards en 1954, est due à la fois à des mouvements de quantités et de prix.

En volume, les exportations ont augmenté de 9 p.c. et les importations de 10 p.c. L'année écoulée a été marquée en Belgique par un vigoureux dévelop-

Tableau III.

**Exportations et importations**  
(en millions de francs)

	1953	1954
<i>Règlements financiers rectifiés :</i>		
Exportations f.o.b. ....	97.964	101.625
Importations f.o.b. ....	99.914	107.617
Solde ...	— 1.950	— 5.992
<i>Statistiques douanières :</i>		
Exportations f.o.b. ....	112.966	115.174
Importations c.i.f. ....	121.128	127.493
Solde ...	— 8.162	— 12.319

pement de l'activité économique. Il était normal que, dans ces circonstances, un déséquilibre se manifeste dans les transactions avec l'étranger. Dans un pays qui compte surtout des industries transformatrices, des matières premières doivent d'abord être importées avant de pouvoir être réexportées sous forme de produits finis. Les données mensuelles confirment que c'est bien là ce qui s'est passé en 1954 : de février à septembre, les indices du volume, base 1953 = 100, ont été régulièrement plus élevés pour les importations que pour les exportations. A partir d'octobre, c'est l'inverse qui a été le cas.

Les termes d'échange ont, d'autre part, évolué dans un sens défavorable à l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise. Les prix ont fléchi de 6 p.c. à l'exportation, alors qu'à l'importation, le recul n'atteignait que 4 p.c.

L'aggravation du déficit commercial telle qu'elle peut être calculée sur base des règlements financiers, de 2 milliards en 1953 à 6 milliards en 1954, est sans doute attribuable, dans une très large mesure, à l'accroissement des quantités importées relativement aux quantités exportées et à la détérioration des termes d'échange. Mais elle doit avoir été renforcée par un ou plusieurs autres facteurs.

Pour s'en apercevoir, il faut rectifier également les statistiques douanières. La documentation disponible permet les rectifications suivantes :

- 1) remplacement de la valeur c.i.f. des importations par une valeur f.o.b.;
- 2) élimination des achats et des ventes d'or non monétaire;
- 3) élimination des fournitures de provisions de bord;
- 4) élimination des marchandises coloniales importées pour travail à façon et de leur réexportation;
- 5) incorporation des importations et exportations d'énergie électrique et de gaz.

On arrive de la sorte aux chiffres que voici (en milliards de francs) :

	1953	1954
Exportations .....	107,6	109,7
Importations .....	106,1	111,2
Solde ...	+1,5	—1,5

D'après les statistiques douanières, le mouvement en faveur de l'étranger n'atteint donc que 3 milliards, alors qu'il est de 4 milliards d'après les règlements financiers. Il y a, entre les deux séries de chiffres, des différences de 9,6 milliards en 1953 et 8,1 milliards en 1954, à l'exportation, et de 6,2 milliards en 1953 et 3,6 milliards en 1954, à l'importation.

Les opérations qui sont comprises dans les statistiques douanières, mais non dans les règlements financiers, peuvent être subdivisées en quatre catégories :

1) les exportations dont le produit en devises n'est pas cédé à une banque agréée; en 1951, dans le cadre de la politique visant à assurer un meilleur équilibre dans les règlements entre l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et l'Union Européenne de Paiements, les exportateurs ont été dispensés de l'obligation de céder les monnaies U.E.P.; ils ont, semble-t-il, fait un certain usage de cette autorisation; en effet, le rapport entre les exportations d'après les règlements financiers et celles d'après les statistiques douanières non rectifiées, qui était de 0,95 en 1951, est tombé à 0,90 en 1952 et à 0,87 en 1953; en 1954, il a été de 0,88;

2) les opérations d'arbitrage dans la mesure où les marchandises transitent par le territoire belge; les autres opérations d'arbitrage ne sont comprises

ni dans les statistiques douanières, ni dans les règlements financiers;

3) les importations de marchandises pour travail à façon, à l'exception de celles en provenance de la Colonie, et leur réexportation, et les exportations de marchandises pour travail à façon et leur réimportation, dans la mesure où ces marchandises ne passent pas sous propriété belge et étrangère respectivement; les marchandises qui passent sous propriété belge ou étrangère sont reprises à la fois dans les statistiques douanières et dans les règlements financiers;

4) les opérations pour lesquelles l'acheteur consent directement ou indirectement un crédit au vendeur; les exportations et les importations financées par voie d'acceptations ont cependant, rappelez-le, été incorporées aux règlements financiers, dans la mesure où elles sont connues.

Aucune de ces opérations ne peut être chiffrée avec exactitude. Nous savons que l'écart entre les exportations calculées sur base des règlements financiers et celles recensées par l'Institut National de Statistique s'est accru depuis que les exportateurs ne sont plus tenus de céder leurs devises U.E.P. à une banque agréée; mais cette évolution n'est pas nécessairement due, en totalité, à la mesure prise par l'Institut du Change. D'autre part, les statistiques douanières distinguent les importations et les exportations temporaires, et les réimportations et les réexportations (1); mais ces différentes rubriques ont une portée à la fois plus large et plus restreinte que la seconde et la troisième catégories d'opérations mentionnées plus haut: plus large, parce qu'elles englobent les importations et les exportations pour travail à façon même lorsqu'il y a changement de propriété; plus restreinte, parce que les marchandises importées en transit ou pour être travaillées à façon ne sont souvent pas déclarées comme importations temporaires lorsqu'elles ne sont pas frappées d'un droit d'entrée.

Les quatre catégories d'opérations qui, après rectifications, restent comprises dans les statistiques douanières sans l'être dans les règlements financiers ne sont cependant pas de complètes inconnues; il est notamment possible de déterminer dans quel sens elles ont évolué.

Le 15 avril 1954, le blocage partiel et temporaire des transferts aux banques agréées du produit des exportations et de certaines recettes invisibles en provenance de l'Union Européenne de Paiements a pris fin, et la rétention de devises U.E.P. par les exportateurs a peut-être revêtu, de ce fait, moins d'ampleur en 1954.

(1) Pour les deux dernières années, ces opérations ont atteint les montants suivants (en millions de francs) :

	1953	1954
Importations temporaires .....	10.189	10.637
Réimportations .....	825	800
Exportations temporaires .....	622	575
Réexportations .....	13.491	13.914

Des chiffres concernant les opérations d'arbitrage seront donnés plus loin; ils sont en augmentation par rapport à 1953; la partie transitant par la Belgique pourrait évidemment s'être contractée parallèlement, mais rien ne permet de supposer qu'il en a été ainsi.

Le travail à façon pour compte d'étrangers a par contre diminué d'une année à l'autre, et c'est là certainement une des raisons pour lesquelles la différence entre les statistiques douanières et les règlements financiers a été moins forte en 1954 qu'en 1953.

Toutefois, en ce qui concerne les importations, le rapprochement entre les statistiques douanières et les règlements financiers a été trop prononcé (2,6 milliards) pour qu'il puisse s'expliquer uniquement par la diminution du travail à façon, et la quatrième catégorie d'opérations, c'est-à-dire celles qui sont assorties d'un crédit, doit avoir joué un rôle: il est possible qu'en raison du redressement conjoncturel dans le monde, les importateurs belges aient été amenés à régler plus rapidement leurs achats à l'étranger.

En résumé, l'aggravation du déficit commercial telle qu'elle ressort des règlements financiers paraît être attribuable à trois facteurs :

- 1) la détérioration des termes d'échange;
- 2) l'augmentation des quantités importées qui a été plus considérable que celle des quantités exportées;
- 3) un raccourcissement des délais de paiement à l'importation.

Les opérations d'arbitrage forment la seconde rubrique des opérations sur marchandises. Les années précédentes, les opérations auxquelles la Colonie était partie se trouvaient incluses dans le total. Cette année-ci, à la suite de la mise en vigueur par l'Institut du Change, le 1<sup>er</sup> juin, d'un nouveau règlement relatif au transit, elles sont confondues avec les autres opérations pour compte de la Colonie. Cependant, les recettes nettes résultant pour le transitaire belge d'un achat dans la Colonie pour revente dans un pays tiers, c'est-à-dire le bénéfice et les différents frais à l'exclusion du transport, continuent à apparaître parmi les recettes des opérations d'arbitrage au tableau II: parallèlement, les recettes nettes résultant d'un achat dans un pays tiers pour revente dans la Colonie viennent en déduction des dépenses. Il s'ensuit que les soldes représentent les recettes nettes de toutes les opérations d'arbitrage, y compris donc celles ayant la Colonie pour origine ou pour destination.

Ainsi définies, les opérations d'arbitrage se sont sensiblement développées en 1954 comme elles l'avaient déjà fait en 1953. Cette progression s'explique par une atténuation du contrôle, ainsi que par une application plus libérale de celui-ci. Rappelons que les restrictions en vigueur sont de deux ordres. Les unes ont pour but d'éviter une aggravation des déséquilibres qui se manifestent

dans les paiements entre l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et certaines zones monétaires. C'est ainsi qu'en 1951, lorsque la créance sur l'Union Européenne de Paiements s'accroissait rapidement, l'Institut du Change a décidé de ne plus autoriser la revente, dans les pays membres de cette Union, de marchandises achetées à des pays non membres. Cette mesure a été rapportée en 1953. Les autres restrictions sont d'ordre économique : elles visent notamment à réserver à l'industrie belge certains contingents limitatifs prévus aux accords commerciaux.

Le travail à façon comprend, d'une part, les recettes provenant de la transformation de marchandises par l'industrie belge, pour compte colonial ou étranger, et, d'autre part, les dépenses résultant de la transformation de marchandises, pour compte belge, par l'industrie étrangère. Le solde de ces opérations est resté, comme au cours des années antérieures, largement positif, mais les recettes ont

enregistré une diminution assez sensible. Celle-ci a porté uniquement sur les marchandises étrangères; les principaux produits coloniaux travaillés à façon en Belgique ont été, ainsi qu'en 1953, le cuivre, l'étain et le cobalt et ils ont été réexportés à peu près vers les mêmes pays, c'est-à-dire, surtout, vers les Etats-Unis, la France, l'Allemagne occidentale, l'Italie et la Suède.

Les mouvements d'or non monétaire qui avaient laissé un excédent en 1952 et 1953 ont été déficitaires en 1954. Il ressort du tableau IV que la cause la plus importante de ce renversement est la forte contraction des ventes d'or à l'étranger contre paiement en dollars par la société Congor, lesquelles sont tombées de 310 millions en 1953 à 26 millions durant l'année écoulée. On sait que les marchés libres de l'or sont actuellement très calmes et que, depuis le dernier trimestre de 1953, les cours ne se sont guère écartés du prix d'achat officiel de la Trésorerie américaine, soit \$ 35 l'once.

Tableau IV.

**Or non monétaire**  
(en millions de francs)

	1953			1954		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Exportations et importations d'or et d'ouvrages en or <sup>1</sup> .....	433	184	+ 249	198	80	+ 118
Ventes et achats de la Société Congor ...	310	366	— 56	26	379	— 353
Ventes et achats de la Banque Nationale de Belgique .....	14	16	— 2	13	—	+ 13
Total ...	757	566	+ 191	237	459	— 222

<sup>1</sup> D'après les statistiques douanières (positions tarifaires n° 685, 688a, 688b, 693) à l'exclusion des importations en provenance du Congo. Les importations c.i.f. des statistiques douanières ont été converties en importations f.o.b.

Au total, les opérations sur marchandises se sont soldées par un déficit de 2,1 milliards, alors qu'en 1953 il y avait eu un excédent de 2,7 milliards. Cette évolution s'explique par l'accentuation du déficit commercial, à la suite d'une détérioration des termes d'échange, d'un développement plus considérable des quantités importées que des quantités exportées et peut-être de paiements plus rapides à l'importation, par la contraction du travail à façon pour compte étranger, et par la disparition presque complète des ventes d'or par la société Congor sur

les marchés extérieurs. Un facteur a, par contre, joué en sens opposé : l'élargissement des opérations d'arbitrage grâce à la plus grande liberté d'action qui a été accordée aux transitaires.

**2. Transactions invisibles.**

Le tableau V donne les recettes, les dépenses et les soldes, pour 1953 et 1954, des sept rubriques qui, ensemble, forment les transactions invisibles.

Tableau V.

**Transactions invisibles**  
(en millions de francs)

	1953			1954		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
1. Déplacements à l'étranger .....	1.764	2.874	— 1.110	2.105	2.542	— 437
2. Transports .....	7.824	10.249	— 2.425	8.880	11.911	— 3.031
3. Primes et indemnités d'assurances ...	728	714	+ 14	618	700	— 82
4. Revenus d'investissements .....	4.592	3.824	+ 768	5.194	4.439	+ 755
5. Transactions gouvernementales non comprises ailleurs .....	1.466	2.346	— 880	1.447	2.929	— 1.482
6. Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers .....	2.433	1.680	+ 753	2.468	1.495	+ 973
7. Divers .....	5.256	5.450	— 194	6.599	5.782	+ 817
Total ...	24.063	27.137	— 3.074	27.311	29.798	— 2.487

Les montants comptabilisés au titre des *déplacements à l'étranger* représentent probablement un pourcentage moindre des opérations réellement effectuées que dans le cas de n'importe quelle autre rubrique de la balance des paiements. Ils comprennent uniquement, en recette, la valeur des devises régulièrement cédées par les voyageurs étrangers et des billets belges cédés aux banques d'émission étrangères et, en dépense, la valeur des devises délivrées aux Belges et aux Luxembourgeois pour leurs frais de voyage et de séjour à l'étranger et des billets belges rachetés aux banques d'émission étrangères. Ne sont, par contre, pas recensées les dépenses de tourisme financées par des ventes de billets sur le marché libre ou par l'intermédiaire d'agences de voyage, lesquelles sont à même de compenser dans une large mesure les dettes qu'elles ont vis-à-vis des pays étrangers avec les créances qu'elles ont sur eux.

Ainsi définies, les recettes comptabilisées enregistrent une hausse, tandis que les dépenses accusent une baisse. En ce qui concerne les premières, l'augmentation paraît bien correspondre à un développement véritable du tourisme étranger en Belgique. Le nombre des nuitées de personnes qui ont leur résidence habituelle dans un autre pays a, en effet, progressé parallèlement, bien que dans une mesure un peu plus faible : 14 p.c., contre 19 p.c. pour les recettes. S'il en a été ainsi, c'est, semble-t-il, parce que l'accroissement du revenu national en Europe a incité les particuliers à consacrer des sommes plus importantes aux voyages et parce que l'amélioration de la balance des paiements a permis à la plupart des pays d'octroyer aux touristes des allocations de devises plus généreuses.

Tableau VI.

**Nombre de nuitées des étrangers en Belgique**<sup>1</sup>  
(en milliers d'unités)

Source : Institut National de Statistique.

Pays de résidence habituelle	1953	1954
Royaume-Uni .....	535	684
France .....	497	516
Pays-Bas .....	336	371
Allemagne Occidentale .....	168	222
Suisse .....	55	56
Etats-Unis .....	189	198
Divers <sup>2</sup> .....	380	423
Total ...	2.160	2.470

<sup>1</sup> La législation ayant été changée, les résultats de 1954 ne sont pas entièrement comparables à ceux de 1953.

<sup>2</sup> Luxembourg excepté.

La diminution des dépenses est plus difficile à expliquer. Le tableau VII montre qu'elle a surtout porté sur le franc suisse et la lire. Les chiffres concernant cette dernière monnaie sont fort peu significatifs; dans le cas de l'Italie, en effet, les frais de voyage financés par d'autres moyens que ceux qui sont recensés par l'Institut du Change sont particulièrement importants. La régression constatée pour

le franc suisse est due, dans une certaine mesure, au fait que les résidents belges et luxembourgeois ont effectué des séjours moins longs ou moins nombreux en Suisse. Leurs nuitées dans ce pays, y compris celles dans les sanatoriums et établissements de cure, sont en effet tombées de 1.221.328 en 1952, à 1.143.202 en 1953 et à 1.003.794 en 1954 (1). L'explication doit sans doute être recherchée, au moins en partie, dans une réorientation des déplacements belges à l'étranger vers les pays où le tourisme ne s'est développé qu'avec un certain retard après la guerre, comme en Allemagne et en Autriche; les dépenses en Deutsche Mark se sont d'ailleurs sensiblement accrues entre 1953 et 1954.

Tableau VII.

**Recettes et dépenses du tourisme et des voyageurs**  
Répartition par devises  
(en millions de francs)

Devises	Recettes		Dépenses	
	1953	1954	1953	1954
Livres sterling .....	481	599	106	96
Francs français .....	213	168	514	509
Florins .....	39	41	394	418
Francs suisses .....	20	16	701	436
Lires .....	34	16	569	250
Dollars U.S.A. et canadiens	286	338	234	190
Deutsche Mark .....	84	56	113	339
Divers .....	607	871	243	304
Total ...	1.764	2.105	2.874	2.542

Mais la diminution des séjours en Suisse ne peut expliquer à elle seule celle des dépenses en francs suisses; la première de ces diminutions n'a en effet atteint que 18 p.c. de 1952 à 1954, contre 64 p.c. pour la seconde. La disparité doit, semble-t-il, être mise en relation avec la façon dont a évolué, sur le marché de Zurich, le cours du billet belge. Celui-ci est passé de 8,19 francs suisses pour 100 francs belges en moyenne en 1952, à 8,48 francs suisses en 1953 et à 8,60 francs suisses en 1954, se rapprochant ainsi sensiblement du cours transfert qui se situe aux environs de 8,70. Il est permis de supposer qu'en 1952 et peut-être aussi en 1953, les chèques de voyage, en francs suisses, délivrés aux résidents belges et luxembourgeois, n'ont pas servi entièrement à payer des frais de déplacement à l'étranger, mais ont été en partie convertis en billets belges sur le marché suisse, en vue de bénéficier de la différence entre le cours transfert et le cours billet, opération qui n'était pratiquement plus lucrative en 1954. Il se peut aussi qu'une fraction plus élevée des dépenses de tourisme en Suisse a été couverte, en 1954, par des achats de billets sur le marché libre, du fait que ce mode de financement a cessé d'être plus onéreux que le chèque de voyage.

Les dépenses nettes de *transports* ont été plus

(1) *La vie économique*, février 1954, p. 54, et mars 1955, p. 123.

importantes que l'année précédente, les dépenses brutes s'étant accrues dans une plus large mesure que les recettes. L'augmentation des dépenses résulte de la progression, déjà signalée plus haut dans le paragraphe traitant des opérations sur marchandises, des quantités importées, ainsi que d'une hausse des frets maritimes.

Tableau VIII.

**Indices des quantités importées  
et des frets maritimes**

	1953	1954
Indice des quantités importées <sup>1</sup> .	100	110
Indice des frets maritimes <sup>2</sup> .....	319	364

<sup>1</sup> Commerce spécial, base 1953 = 100.

Source : *Institut National de Statistique*.

<sup>2</sup> Atlantique et Méditerranée, base 1936-1938 = 100.

Source : *Institut de Recherches Economiques et Sociales*.

Le développement du trafic explique jusqu'à un certain point l'accroissement des recettes. C'est ainsi que, de 1953 à 1954, le nombre de navires étrangers entrés dans les ports belges est passé de 17.011 unités totalisant 34.907 milliers de tonnes de jauge à 17.083 unités totalisant 36.473 milliers de tonnes, tandis que le volume des marchandises transitant par la Belgique progressait de 10.757 à 11.036 milliers de tonnes. Ces mouvements, qui ont d'ailleurs été partiellement compensés par un recul des provisions de bord fournies aux navires étrangers, de 733 à 649 millions, n'auraient cependant pas suffi à provoquer l'augmentation d'un milliard qui a été enregistrée dans les règlements financiers en faveur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise au titre de transports, et qui est due en partie à un recensement plus complet que l'année précédente, des sommes décaissées par la Colonie.

Les chiffres absolus qui figurent, en recette et en dépense, sous l'intitulé *primes et indemnités d'assurances* sont très inférieurs aux dettes que l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a eu effectivement à acquitter et aux créances qui lui ont été réglées, car seuls les excédents non compensés des primes sur les sinistres, et inversement, font l'objet de transferts bancaires. Le solde de la rubrique ne s'en trouve cependant pas affecté pour autant et il garde toute sa signification; il a été, comme en 1953, inférieur à 100 millions.

Les *revenus d'investissements étrangers* en Belgique et ceux d'investissements belges à l'étranger que les bénéficiaires rapatrient par l'intermédiaire du système bancaire ont sensiblement dépassé, en 1954, leur niveau de 1953; le solde positif ne s'est cependant guère modifié.

L'abrogation, le 15 avril 1954, du blocage partiel et temporaire des transferts aux banques agréées du produit des exportations et de certaines recettes invisibles en provenance des pays de l'Union Euro-

péenne de Paiements a peut-être incité les ressortissants belges et luxembourgeois à convertir en monnaie nationale une fraction plus élevée de leurs revenus d'investissements étrangers.

Les intérêts encaissés et déboursés du chef des soldes créditeurs et débiteurs en accords de paiement qui étaient déjà tombés à un niveau fort bas en 1953, n'ont plus atteint que des montants dérisoires en 1954. Par contre, les intérêts reçus de l'Union Européenne de Paiements se sont élevés à 363 millions, soit 29 millions de plus que l'année précédente. Remarquons qu'il s'agit des intérêts afférents au deuxième semestre de 1953 et au premier semestre de 1954, de sorte qu'ils n'ont pas été influencés par le remboursement de 3,4 milliards effectué par l'Union Européenne de Paiements et par les pays débiteurs au moment de la compensation de juillet 1954. Les intérêts payés par l'Etat sur ses emprunts en devises sont passés de 528 millions en 1953 à 579 millions en 1954. Au cours de cette dernière année, la dette publique extérieure à long et à moyen terme a progressé de 17,2 à 17,7 milliards.

Les *transactions gouvernementales non comprises ailleurs* concernent les postes diplomatiques à l'étranger, les organismes internationaux, la Colonie et notamment la base de Kamina, les travaux d'infrastructure exécutés dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et certains transferts internationaux par comptes chèques postaux. Rappelons qu'elles ne comprennent plus, depuis 1953, la part qui revient au Trésor belge dans les droits compensateurs perçus sur certains produits alimentaires néerlandais exportés vers la Belgique et qui est actuellement déduite de la valeur des importations; pour 1954, elle atteint 105 millions, au lieu de 190 millions en 1953.

Le solde déficitaire de cette rubrique est passé, d'une année à l'autre, de 880 millions à 1,5 milliard. La détérioration se retrouve pour une bonne part dans les recettes et les dépenses au titre de l'O.T.A.N., les premières ayant fléchi de 406 à 206 millions, et les secondes augmenté de 372 à 462 millions.

La rubrique *ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers* comprend deux postes importants. Le premier a trait aux salaires rapatriés par les ouvriers saisonniers et frontaliers belges à l'étranger et étrangers en Belgique. Ces rapatriements ont surtout, comme provenance et comme destination, la France, et, en ordre secondaire, les Pays-Bas; dans le cas du premier de ces pays, ils laissent régulièrement un solde largement créditeur en faveur de la Belgique. Les montants transférés en 1954 ont été sensiblement les mêmes qu'en 1953.

Le second poste important est constitué par les envois de fonds effectués par les ressortissants italiens occupés dans les mines belges à leurs familles demeurées en Italie. Il a fléchi de 1.032 millions en 1953 à 830 millions en 1954. A la fin de cette dernière année, le nombre des mineurs italiens n'attei-

gnait plus que 39.749 unités, contre 44.654 unités un an plus tôt. Le recrutement a, en effet, été arrêté pendant la plus grande partie de 1954, de sorte que les départs n'ont pas été compensés par de nouvelles arrivées.

La rubrique *divers* des transactions invisibles qui avait laissé en 1953 un déficit de 194 millions s'est soldée en 1954 par un excédent de 817 millions. Cette évolution s'explique, en partie, par un excédent accru des courtages et commissions et par un déficit plus faible des redevances pour films cinématographiques, brevets et droits d'auteur. Les opérations avec la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ont, par contre, été déficitaires au lieu d'excédentaires; cet organisme international a décaissé à peu près les mêmes sommes en francs belges et luxembourgeois au cours des deux années pour couvrir ses frais d'administration, mais les transferts dont il a bénéficié à titre de prélèvements obligatoires sur la production de l'industrie charbonnière et sidérurgique de la Belgique et du Grand-Duché ont progressé de 245 à 370 millions; ils représentent, en effet, un certain pourcentage de la valeur ajoutée à la production; or, au cours des premiers mois de 1953, le pourcentage avait été moins élevé qu'en 1954, tandis que la production s'est développée d'une année à l'autre.

	1953		1954	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Courtages et commissions .....	2.461	2.379	3.035	2.742
Redevances pour films cinématographiques, brevets et droits d'auteur .....	330	1.484	385	1.286
Opérations avec la C.E.C.A. ...	326	245	334	370

Il n'est pas possible de donner des détails concernant les autres transactions invisibles diverses. Le renversement du solde de cette rubrique reste donc partiellement inexplicé. Il semble cependant avoir été accentué par un meilleur recensement des dépenses coloniales.

Par solde, le déficit global des transactions invisibles se trouve ramené de 3,1 à 2,5 milliards. Parmi les facteurs qui ont contribué à cette diminution, on peut citer l'augmentation du tourisme étranger en Belgique, déterminée par l'accroissement des revenus nationaux et l'amélioration des balances des paiements en Europe; la plus faible demande de chèques de voyage sur la Suisse, du fait que les séjours de Belges et de Luxembourgeois dans ce pays sont devenus moins longs ou moins nombreux et que le cours du billet s'est rapproché du cours transfert; un trafic portuaire et un transit plus intense, qui ont

favorablement influencé les recettes de transports; la suppression du système des retenues, qui paraît avoir incité les bénéficiaires de revenus mobiliers et immobiliers étrangers à rapatrier ceux-ci sur une plus large échelle, et la régression du nombre des mineurs italiens occupés dans les charbonnages belges et le fléchissement des transferts à destination de l'Italie qui s'en est suivi.

Le développement des importations et la hausse des frets ont agi en sens opposé, de même que l'augmentation des dépenses et la diminution des recettes dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et que le montant plus élevé des prélèvements sur la production charbonnière et sidérurgique au profit de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que l'accroissement des différentes recettes invisibles est, jusqu'à un certain point, plus apparent que réel, étant dû en partie à une comptabilisation plus poussée des dépenses exposées par la Colonie.

### 3. Total des transactions sur biens et services.

Le déficit de l'ensemble des transactions sur biens et services est passé de 413 millions en 1953 à 4,6 milliards en 1954 : la transformation d'un boni de 2,7 milliards en un déficit de 2,1 milliards au titre des opérations sur marchandises a été partiellement compensée par une diminution, à concurrence de 587 millions du déficit au titre des transactions invisibles.

### 4. Donations.

Pour l'ensemble des donations, l'excédent des recettes sur les dépenses est passé de 596 à 1.047 millions, à la suite d'une augmentation des *donations privées* reçues par la Belgique et notamment de la péréquation versée, dans le cadre de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, par les charbonnages allemands et néerlandais et qui a atteint 694 millions en 1954, contre 278 millions l'année précédente; il convient de tenir compte de ce que ces versements n'avaient débuté en 1953 que le 15 mars; en outre, ceux afférents aux ventes de charbon belge dans d'autres pays de la Communauté ont pris beaucoup plus d'extension en 1954. Les autres recettes au titre de donations privées comprennent essentiellement des envois de fonds par les coloniaux. La majeure partie des dépenses a, d'autre part, la Colonie comme bénéficiaire.

Tableau IX.

### Donations (en millions de francs)

	1953			1954		
	Recettes	Dépenses	Soldes	Recettes	Dépenses	Soldes
Donations privées .....	1.187	741	+ 446	1.879	878	+ 1.001
Dons gouvernementaux .....	150	—	+ 150	46	—	+ 46
Total ...	1.337	741	+ 596	1.925	878	+ 1.047

Les sommes reçues de la Mutual Security Agency sont les seuls *dons gouvernementaux* qui figurent à la balance des paiements des deux dernières années; elles ont été fort peu importantes en 1954.

### 5. Mouvement des capitaux.

Le mouvement des *capitaux privés* a entraîné pour l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise une sortie nette de 3,8 milliards, contre 2,8 milliards en 1953.

La constitution d'investissements belges à l'étranger a enregistré un progrès sensible, attribuable à l'émission par la Colonie, sur le marché belge, d'un emprunt de 2,2 milliards à 4  $\frac{1}{4}$  p.c. et à 20 ans.

D'autre part, la constitution d'investissements étrangers en Belgique s'est développée plus que leur liquidation.

D'une façon générale, les chiffres figurant au tableau X pour 1954 sont en nette augmentation par rapport à ceux de 1953. Les causes de cette évolu-

Tableau X. **Mouvement des capitaux — Secteur privé**  
(en millions de francs)

	1953			1954		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Liquidation et constitution d'investissements à l'étranger .....	4.059	6.563	— 2.504	3.911	8.687	— 4.776
Constitution et liquidation d'investissements privés étrangers en U.E.B.L. ....	2.529	2.787	— 258	5.724	4.760	+ 964
<b>Total ...</b>	<b>6.588</b>	<b>9.350</b>	<b>— 2.762</b>	<b>9.635</b>	<b>13.447</b>	<b>— 3.812</b>

tion doivent sans doute être recherchées dans deux mesures prises par l'Institut du Change en juillet 1954 : l'instauration d'une nouvelle catégorie de comptes étrangers, dénommés comptes « L », pouvant être ouverts au nom de personnes physiques ou morales établies dans un des pays de l'Union Européenne de Paiements et destinés à enregistrer des opérations financières, et la libération complète des transactions entre l'Union Economique Belgo-

Luxembourgeoise et les Pays-Bas portant sur les titres belges, luxembourgeois, coloniaux et néerlandais.

Dans le *secteur public*, les prêts et emprunts à *long terme* et leurs amortissements ont donné lieu, par solde, à une recette de 1,6 milliard contre 342 millions en 1953. Les entrées et les sorties dont ces montants sont la résultante, sont détaillées au tableau XI.

Tableau XI. **Mouvement des capitaux — Secteur public**  
(en millions de francs)

	1953			1954		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Capitaux à long terme :						
Prêts et emprunts .....	1.473	800	+ 673	3.512	—	+ 3.512
Amortissements .....	994	1.325	— 331	906	2.800	— 1.894
Capitaux à court terme <sup>1</sup> .....	2.633	1.625	+ 1.008	2.494	1.558	+ 936
<b>Total ...</b>	<b>5.100</b>	<b>3.750</b>	<b>+ 1.350</b>	<b>6.912</b>	<b>4.358</b>	<b>+ 2.554</b>

<sup>1</sup> Entrées et sorties nettes pour les certificats de Trésorerie détenus par la Banque des Règlements Internationaux et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

Les chiffres des deux années ont été gonflés par des opérations qui se compensaient mutuellement. En 1953, deux avances récupérables, de 400 millions chacune, avaient été versées par le Trésor belge au Ruanda-Urundi à charge des budgets extraordinaires métropolitains de 1952 et de 1953, mais leur produit avait été placé en certificats de Trésorerie belges à plus d'un an d'échéance. En 1954, l'Etat a contracté en Suisse un emprunt de 129 millions de francs suisses, soit 1,5 milliard de francs belges, en vue de rembourser anticipativement le solde de l'emprunt de \$ 50 millions qu'il avait obtenu de l'Eximbank en 1952; cette conversion avait, entre

autres avantages, celui de réduire de 4 à 3  $\frac{1}{2}$  p.c. le taux supporté par le Trésor.

Abstraction faite de ces opérations qui n'ont exercé aucune influence sur le solde de la balance des paiements, nous ne trouvons, en 1953, qu'une seule transaction au titre des prêts et emprunts : un prélèvement de 673 millions de francs sur le prêt de \$ 30 millions que la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement avait octroyé à la Belgique en 1951 dans le cadre du plan décennal pour le développement économique et social du Congo. Le solde de ce prêt, soit 297 millions de francs, a été prélevé en 1954. En outre, l'Etat, la

ville d'Anvers et la ville de Liège ont procédé à des émissions sur le marché hollandais, pour des montants de 100, 12,5 et 20 millions de florins respectivement, soit 1.318, 164 et 263 millions de francs. L'emprunt de l'Etat était à 3,75 p.c. et à 30 ans; il était divisé en deux tranches égales, dont l'une fut placée en bourse d'Amsterdam et l'autre auprès de sociétés d'assurances néerlandaises.

Compte non tenu de l'emprunt Eximbank, les amortissements se situent, tant en entrée qu'en sortie, sensiblement au même niveau pour les deux années. La rentrée de 906 millions en 1954 représente, comme celle de 994 millions en 1953, le remboursement anticipé du prêt de 1,9 milliard que le Trésor belge avait consenti au Gouvernement des Pays-Bas dans le cadre de l'Accord de Paiements et de Compensations du 7 septembre 1949. Elle a servi, à concurrence de 658 millions, à rembourser des certificats de Trésorerie en florins souscrits par des banques néerlandaises en juin 1953.

Les entrées, les sorties et les soldes des capitaux à court terme du secteur public n'ont pas beaucoup varié d'une année à l'autre. En 1954, l'apurement des créances bilatérales sur la France et le Royaume-Uni a procuré au Trésor une rentrée de 1,8 milliard. Ces créances trouvent leur origine dans l'arrangement par lequel ont été réglées les avances hors quota que la Banque Nationale avait consenties à l'Union Européenne de Paiements jusqu'au 30 juin 1952. L'arrangement en question prévoyait l'octroi par l'Etat belge, à la France et au Royaume-Uni, de 2,5 milliards de prêts qui seraient amortissables par des livraisons de biens d'armement échelonnées sur deux années et dont le transfert fut opéré via l'Union Européenne de Paiements, en déduction des avances consenties par la Banque Nationale à cette dernière. L'opération était donc purement comptable, et il eût été assez artificiel de faire apparaître, dans la balance des paiements de 1952, une sortie de capitaux dans le secteur public, avec, comme contrepartie, un prélèvement sur les avoirs extérieurs du système bancaire. Pour cette raison, les créances bilatérales continuèrent à être englobées dans ces derniers. La même procédure fut suivie l'an passé, lorsque les balances de 1952 et 1953 furent comparées. Le présent article traite, cependant, des deux années pendant lesquelles ont eu lieu les amortissements. Or ceux-ci ne peuvent plus être considérés comme une simple opération comptable : l'Etat belge a effectivement reçu des biens d'armement qu'il a payés en liquidant les créances qu'il possédait sur la France et le Royaume-Uni. C'est pourquoi il convenait de comptabiliser cette liquidation, en entrée, parmi les capitaux à court terme du secteur public. C'est ce qui a été fait au tableau XI, tant pour 1954 que pour 1953.

Les autres recettes de l'année écoulée au titre de capitaux à court terme du secteur public proviennent de placements nets de certificats de Trésorerie auprès de la Banque des Règlements Internationaux,

pour 321 millions, et auprès du Trésor colonial et de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, pour 328 millions. Ce dernier chiffre comprend une somme de 78 millions représentant les deux premières tranches d'un prêt consenti par le Congo belge à l'Etat belge, dont le montant maximum est fixé à 200 millions et qui doit servir à financer la construction d'un complexe destiné aux services administratifs du Ministère des Colonies et de l'Ecole Coloniale à Bruxelles.

Les sorties de capitaux à court terme ont d'autre part atteint, en 1954, 1,6 milliard. Le Trésor a remboursé, ainsi qu'il a été dit plus haut, 658 millions de certificats détenus par des banques néerlandaises et, en outre, 636 millions de certificats que des banques centrales étrangères avaient souscrits antérieurement au moyen de leurs créances en accords de paiement sur l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

Par solde, le mouvement des capitaux s'est traduit par un déficit du même ordre de grandeur que l'année précédente : le placement d'un emprunt par la Colonie sur le marché belge a, en effet, été compensé par des émissions accrues des pouvoirs publics, notamment sur le marché hollandais.

Le déficit global de la balance des paiements, déficit qui correspond à une contraction des avoirs extérieurs nets du système bancaire, est passé de 1,2 milliard en 1953 à 4,9 milliards en 1954, soit une augmentation de 3,7 milliards. Le déficit des transactions sur biens et services a progressé de 4,2 milliards, mais ceci a été partiellement neutralisé par un accroissement de la péréquation versée à la Belgique dans le cadre de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, tandis que le mouvement net des capitaux ne se modifiait pas sensiblement.

## 6. Schéma-type du Fonds Monétaire International.

Le tableau XII présente les données de la balance des paiements pour 1954 selon le schéma-type du Fonds Monétaire International. Soulignons qu'il s'agit d'un simple regroupement des chiffres discutés ci-dessus. Ainsi qu'il a été dit plus haut, les balances publiées par le Fonds dans ses annuaires sont établies suivant une méthode qui n'est pas identique à celle dont il est fait usage dans cet article.

Les postes 1 à 9 du tableau XII n'appellent guère de commentaires : ils correspondent aux postes 1 à 4 du tableau I. Notons seulement que le mouvement de l'or non monétaire forme une rubrique distincte, au lieu d'être compris dans les opérations sur marchandises.

Dans le schéma du Fonds, les transactions sur biens et services et les donations constituent ensemble les transactions courantes dont le total est

Tableau XII.

## Balance des paiements de l'U.E.B.L. — Année 1954

Présentation selon le schéma du Fonds Monétaire International

(en millions de francs)

Transactions courantes	Crédit Recettes	Débit Dépenses	Crédit (+) ou débit (-) net	Mouvement des capitaux et de l'or monétaire	Accroissement (+) ou diminution (-)		
					Avoirs à l'étranger et or monétaire	Engage- ments envers l'étranger	Avoirs nets à l'étranger ou or monétaire
1. Opérations sur marchan- disés f.o.b. ....	111.570	113.469	— 1.899	Secteur privé (non compris les banques) :			
2. Mouvement de l'or non monétaire .....	237	459	— 222	11. Capitaux à long terme .	} + 4.776	+ 964	+ 3.812
3. Déplacements à l'étran- ger .....	2.105	2.542	— 437	12. Capitaux à court terme			
4. Transports .....	8.880	11.911	— 3.031	Secteur officiel et bancaire :			
5. Primes et indemnités d'assurances .....	618	700	— 82	13. Capitaux à long terme .	— 906	+ 712	— 1.618
6. Revenus d'investisse- ments .....	5.194	4.439	+ 755	13.1 Prêts et emprunts		+ 3.512	— 3.512
7. Transactions gouverne- mentales non compri- ses ailleurs .....	1.447	2.929	— 1.482	13.2 Amortissements .	— 906	— 2.800	+ 1.894
8. Transactions courantes diverses (8.1 + 8.2)	9.067	7.277	+ 1.790	14. Capitaux à court terme			— 5.917
8.1 Ouvriers frontaliers et travailleurs étran- gers .....	2.468	1.495	+ 973	14.1 Accords de paie- ment .....	— 4.801	— 1.149	— 3.652
8.2 Autres transactions diverses .....	6.599	5.782	+ 817	14.2 Engagements en- vers le F.M.I. et la B.I.R.D. ....		— 11	+ 11
Total biens et services ...	139.118	143.726	— 4.608	14.3 Engagements nets en francs belges envers la Colonie .			— 2.567
9. Donations (9.1 à 9.3) .	1.925	878	+ 1.047	14.4 Autres engage- ments envers des institutions officiel- les et bancaires ...		— 211	+ 211
9.1 Envois privés .....	1.879	878	+ 1.001	14.5 Autres avoirs et engagements ...	+ 158	+ 78	+ 80
9.2 Réparations .....				15. Or monétaire .....			+ 130
9.3 Dons gouvernemen- taux .....	46	—	+ 46	16. Total du mouvement des capitaux et de l'or monétaire .....			— 3.593
10. Total des transactions courantes (1 à 9) ...	141.043	144.604	— 3.561				
Erreurs et omissions ...			— 32				
Total général ...			— 3.593				

repris sous la rubrique 10. Celle-ci s'est soldée par un déficit de 3,6 milliards en 1954 contre un excédent de 262 millions en 1953. La détérioration d'une année à l'autre, soit 3,8 milliards, est moins sensible que pour les seules transactions sur biens et services, soit 4,6 milliards, du fait que la péréquation reçue par la Belgique des charbonnages allemands et hollandais dans le cadre de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier a été plus importante en 1954 qu'en 1953.

Tout excédent ou déficit des transactions courantes a, pour contrepartie, une augmentation ou une diminution des avoirs nets à l'étranger ou de l'or monétaire. Ces derniers font l'objet des postes 11 à 16 du schéma-type.

Les postes 11 à 13 ne contiennent que des chiffres déjà cités plus haut, notamment aux tableaux X et XI. Mais le poste 14, capitaux à court terme du secteur officiel et bancaire, présente de façon toute différente les transactions qui figurent au tableau I sous les intitulés « Secteur public — Capitaux à court terme » et « Avoirs extérieurs nets du système bancaire », à l'exception de l'encaisse en or. Chacune de ses sous-rubriques doit donc être expliquée ici.

Les avoirs nets en *accords de paiement* diminuent de 3,7 milliards. Cette diminution est la résultante de quatre facteurs dont trois se retrouvent au tableau I, parmi les avoirs extérieurs nets de la Banque Nationale et un parmi les capitaux à court terme du secteur public. Ce sont, d'une part, la contraction, à concurrence de 4,8 milliards, de la créance sur l'Union Européenne de Paiements, l'augmentation, à concurrence de 49 millions, des avoirs nets en accords bilatéraux avec les pays membres de l'Union Européenne de Paiements et un mouvement, de 507 millions, en faveur de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, dans les accords bilatéraux avec des pays non membres, qui est englobé, au tableau I, dans les « Autres avoirs ou engagements nets », et, d'autre part, l'encaissement de certificats de Trésorerie, à concurrence de 636 millions, par des pays qui détenaient sous cette forme leurs soldes créditeurs en accords bilatéraux.

Les *engagements envers le Fonds Monétaire International et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement* accusent un recul de 11 millions. Le compte du second de ces organismes auprès de la Banque Nationale, qui est

compris au tableau I parmi les « Autres avoirs ou engagements nets », a en effet diminué de ce montant, les nouvelles avances effectuées au profit de divers pays ayant été un peu supérieures aux versements reçus pour le service d'emprunts existants.

Les engagements nets en francs belges envers la Colonie se sont accrus de 2,6 milliards. Ce chiffre inclut l'augmentation du portefeuille du Congo belge en certificats de Trésorerie, soit 328 millions, et pour le reste une progression des engagements du système bancaire belge.

Le remboursement des 658 millions de certificats souscrits en juin 1953 par les banques hollandaises a entraîné un fléchissement des autres engagements envers des institutions officielles et bancaires. Celui-ci n'a cependant atteint que 211 millions en raison du placement de 321 millions de certificats auprès de la Banque des Règlements Internationaux et du fait que les engagements de la Banque Nationale dans le cadre des arrangements financiers se sont accrus de 123 millions; ce dernier mouvement est compris, au tableau I, dans les « Autres avoirs ou engagements nets ».

Les autres avoirs augmentent de 158 millions : la liquidation des créances sur la France et le Royaume-Uni et certains autres facteurs de diminution ont été plus que compensés par le renforcement, à concurrence de 2,4 milliards, des avoirs de la Banque Nationale en devises convertibles.

Les autres engagements, qui progressent de 78 millions, sont ceux des banques privées envers des particuliers étrangers, à l'exclusion des coloniaux.

L'or monétaire constitue le poste 15 du tableau XII. Au tableau I, il est subdivisé entre la Banque Nationale de Belgique et la Caisse d'Épargne du Grand-Duché de Luxembourg.

### PRINCIPALES BALANCES PARTICULIERES

Il est intéressant de compléter l'analyse de la balance générale des paiements à laquelle nous venons de procéder par une analyse des principales balances particulières, c'est-à-dire des balances en or, dollars et francs suisses libres, en devises U.E.P. et en francs belges avec le Congo. Au préalable, cependant, il convient de bien noter que les balances particulières sont des balances en devises et non des balances avec des pays déterminés, ou, en d'autres termes, que le critère de classification est le moyen de règlement utilisé et non le lieu d'origine ou de destination du transfert. Remarquons encore que les opérations en francs suisses libres ont été rattachées cette année à la balance en or et dollars. Précédemment, elles étaient confondues avec celles en devises U.E.P., du fait que la documentation disponible ne permettait pas de les isoler.

### 1. Balance des paiements de l'U.E.B.L. en or, en dollars et en francs suisses libres.

Le solde des opérations sur marchandises réglées en or, dollars et francs suisses libres, qui avait été excédentaire à concurrence de 3,2 milliards en 1953, a été déficitaire à concurrence de 3 milliards en 1954.

Tableau XIII.

### Balance des paiements de l'U.E.B.L. en or, en dollars U.S.A. et canadiens et en francs suisses libres (en millions de francs)

	1953	1954
<b>1. Opérations sur marchandises :</b>		
Exportations f.o.b. ....	19.886	15.351
Importations f.o.b. ....	17.609	18.945
Solde ...	+ 2.277	— 3.594
Autres opérations sur marchandises .....	+ 914	+ 639
Total ...	+ 3.191	— 2.955
<b>2. Transactions invisibles :</b>		
Déplacements à l'étranger .....	+ 52	+ 148
Transports .....	— 1.496	— 1.825
Primes et indemnités d'assurances .....	+ 73	+ 11
Revenus d'investissements .....	— 642	— 1.056
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs .....	+ 99	— 122
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers .....	— 10	+ 8
Divers .....	— 624	— 302
Total ...	— 2.548	— 3.138
<b>3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2) ...</b>	+ 643	— 6.093
<b>4. Donations :</b>		
Donations privées .....	+ 50	+ 41
Dons gouvernementaux .....	+ 150	+ 46
Total ...	+ 200	+ 87
<b>5. Mouvement des capitaux :</b>		
Secteur privé .....	— 1.852	— 568
Secteur public :		
Capitaux à long terme .....	— 568	— 838
Capitaux à court terme .....	+ 3.192	+ 321
Total ...	+ 772	— 1.085
<b>6. Transferts privés :</b>		
Opérations pour compte de la Colonie .....	— 350	— 45
Autres transferts .....	+ 1.265	+ 4.878
Total ...	+ 915	+ 4.833
<b>7. Règlements multilatéraux :</b>		
Dans le cadre des accords de paiement .....	+ 127	+ 862
\$ U.S.A. reçus de l'U.E.P. (+) ou versés à l'U.E.P. (—) ...	— 1.010	+ 3.545
Autres règlements .....	+ 1.261	+ 527
Total ...	+ 378	+ 4.934
<b>8. Erreurs et omissions .....</b>	+ 63	+ 111
<b>Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire .....</b>	+ 2.971	+ 2.787

D'une année à l'autre, les exportations ont accusé un recul de 4,5 milliards, attribuable au ralentissement conjoncturel en Amérique du Nord qui a

notamment entraîné un fléchissement des expéditions de produits sidérurgiques, et à une contraction des ventes de marchandises contre dollars à des pays ne faisant pas partie de la zone des monnaies convertibles.

Les importations se sont, d'autre part, accrues de 1,3 milliard. L'augmentation n'est toutefois pas plus sensible que pour les importations globales de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en provenance de tous les pays. Il semble donc que l'abrogation presque complète, en mai 1954, du régime discriminatoire auquel étaient soumis, depuis septembre 1951, les achats dans la zone dollar n'a pas provoqué une réorientation du commerce extérieur.

Parmi les autres opérations sur marchandises, la seule modification importante par rapport à 1953 est la forte régression de l'excédent laissé par le mouvement de l'or non monétaire, à la suite de l'arrêt à peu près total, pour des raisons déjà mentionnées, des ventes effectuées contre dollars par la société Congor.

Le déficit des *transactions invisibles* est passé de 2,5 milliards en 1953 à 3,1 milliards en 1954. L'augmentation est due principalement à trois facteurs : les dépenses de transports, qui ont été plus élevées à cause de la hausse des frets et des quantités importées, les revenus d'investissements étrangers dans le secteur privé belge, dont les montants rapatriés avaient été assez faibles en 1953, mais ont atteint un niveau plus normal en 1954, et les sommes reçues des Etats-Unis et du Canada dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, qui ont fléchi de près de 200 millions.

Au total, les *transactions sur biens et services* qui avaient laissé un excédent de 643 millions en 1953, se sont soldées par un déficit de 6,1 milliards en 1954. L'excédent de 1953 était cependant exceptionnel. Antérieurement, il y avait eu des déficits de 10,1 milliards (1) en 1952 et de 14,1 milliards (1) en 1951.

Les *donations* n'ont que peu atténué le déficit des transactions sur biens et services. Les dons inconditionnels octroyés par la Mutual Security Agency ont notamment été inférieurs de 104 millions à ce qu'ils avaient été l'année précédente.

Par ailleurs, le *mouvement des capitaux* a fait apparaître un déficit de 1,1 milliard, au lieu d'un excédent de 772 millions. Le déficit pour le secteur privé s'est cependant contracté de 1.852 à 568 millions, les investissements à l'étranger ayant été gonflés en 1953 par une opération particulièrement importante. Mais les pouvoirs publics n'ont plus emprunté autant en devises convertibles : les prélèvements sur le prêt de \$ 30 millions consenti par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et les placements nets de certi-

ficats de Trésorerie auprès de banques étrangères ont nettement fléchi.

Au total, les transactions sur biens et services, les donations et le mouvement des capitaux ont donné lieu à un déficit de 7,1 milliards, contre un excédent de 1,6 milliard l'année d'avant. En dépit de ce renversement, l'augmentation des avoirs extérieurs nets du système bancaire a atteint 2,8 milliards, soit 200 millions à peine de moins qu'en 1953, grâce au fait que le solde positif des *transferts privés* et des *règlements multilatéraux* est passé de 1,3 à 9,8 milliards d'une année à l'autre.

La cause principale de cet accroissement doit être recherchée dans les relations avec l'Union Européenne de Paiements. Alors qu'en 1953, l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avait versé un milliard en or ou en dollars à cet organisme, elle en a reçu 3,5 milliards en 1954. Ce retournement n'est pas attribuable à une évolution des transactions courantes ou du mouvement des capitaux en devises U.E.P., mais aux arrangements qui sont intervenus à l'occasion du renouvellement de l'Union Européenne de Paiements pour l'exercice 1954-1955 et qui seront décrits au paragraphe suivant.

En outre, la contrevaletur de l'or et des dollars vendus par la Colonie contre francs belges a progressé de 2,9 à 3,5 milliards. Ces ventes figurent, au tableau XIII, parmi les autres transferts privés lorsqu'elles sont effectuées sur le marché et parmi les autres règlements multilatéraux lorsque la Banque Centrale du Congo Belge traite directement avec la Banque Nationale.

Il importe d'observer que ni les devises convertibles versées par l'Union Européenne de Paiements, ni celles vendues par la Colonie ne représentent la conversion d'un boni de la balance des paiements avec ces zones monétaires en 1954. Les premières constituent le règlement partiel d'une ancienne créance; les secondes sont contrebalancées, à concurrence de 2,6 milliards (1), par une augmentation des engagements nets à court terme du secteur officiel et bancaire belgo-luxembourgeois.

## 2. Balance des paiements de l'U.E.B.L. en devises U.E.P.

Le déficit des *opérations sur marchandises* en devises U.E.P. s'est légèrement accentué : il a atteint 2,9 milliards, au lieu de 2,5 milliards en 1953. Les importations se sont accrues un peu plus que les exportations; d'autre part, le solde excédentaire du travail à façon a diminué davantage que n'a augmenté celui des opérations d'arbitrage. Ces mouvements sont analogues à ceux qui ont été constatés pour la balance générale; ils sont attribuables aux mêmes causes.

(1) Non compris les francs suisses libres.

(1) Rubrique 14.3 du tableau XII.

Tableau XIV.

**Balance des paiements de l'U.E.B.L.  
en devises U.E.P.  
(en millions de francs)**

	1953	1954
<b>1. Opérations sur marchandises :</b>		
Exportations f.o.b. ....	65.110	70.634
Importations f.o.b. ....	70.612	76.303
Solde ...	- 5.502	- 5.669
Autres opérations sur marchan- dises .....	+ 2.957	+ 2.732
Total ...	- 2.545	- 2.937
<b>2. Transactions invisibles :</b>		
Déplacements à l'étranger .....	- 1.517	- 1.116
Transports .....	- 2.958	- 3.902
Primes et indemnités d'assu- rances .....	- 63	- 95
Revenus d'investissements .....	- 494	- 424
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs .....	- 643	- 1.101
Ouvriers frontaliers et travail- leurs étrangers .....	+ 738	+ 942
Divers .....	- 473	- 112
Total ...	- 5.410	- 5.808
<b>3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2) ...</b>	- 7.955	- 8.745
<b>4. Donations privées .....</b>	+ 30	+ 468
<b>5. Mouvement des capitaux :</b>		
Secteur privé .....	- 1.123	- 1.366
Secteur public :		
Capitaux à long terme .....	+ 910	+ 2.556
Capitaux à court terme .....	+ 1.184	+ 924
Total ...	+ 971	+ 2.114
<b>6. Transferts privés :</b>		
Opérations pour compte de la Colonie .....	+ 6.039	+ 6.218
Autres transferts .....	- 347	- 928
Total ...	+ 5.692	+ 5.290
<b>7. Règlements multilatéraux :</b>		
Dans le cadre des accords de paiement .....	- 121	- 64
\$ U.S.A. versés à l'U.E.P. (+) ou reçus de l'U.E.P. (-) ...	+ 1.010	- 3.545
Autres règlements .....	- 763	- 252
Total ...	+ 126	- 3.861
<b>8. Erreurs et omissions .....</b>	+ 129	- 145
<b>Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du sys- tème bancaire .....</b>	- 1.007	- 4.879

Le déficit des *transactions invisibles* a été un peu plus important. L'accroissement des dépenses de transports et de la participation belge aux travaux réalisés à l'étranger dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord n'a pas été entièrement compensé par le développement du tourisme européen en Belgique, le fléchissement des achats de francs suisses et de liras au système bancaire pour frais de voyage et les moindres envois de fonds par les mineurs italiens à leurs familles.

Les *donations privées* reçues par la Belgique ont

nettement progressé, les charbonnages allemands et néerlandais ayant transféré, comme on l'a vu plus haut, des sommes bien plus considérables que l'année précédente, dans le cadre de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

A la rubrique *mouvement des capitaux*, un seul poste enregistre une variation marquée; ce sont les capitaux à long terme du secteur public, qui ont été gonflés, en 1954, par les emprunts de l'Etat et des pouvoirs subordonnés sur le marché hollandais. Des détails à leur sujet ont déjà été donnés.

En ce qui concerne les capitaux à court terme du secteur public, la souscription de 658 millions de certificats de Trésorerie par les banques néerlandaises en 1953 et leur remboursement en 1954 auraient provoqué une inversion du solde, si la liquidation des créances bilatérales sur la France et le Royaume-Uni ne s'était fortement accélérée d'une année à l'autre.

Au total, les rentrées nettes de capitaux dont a bénéficié l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise sont passées de 1 à 2,1 milliards entre 1953 et 1954.

Les *transferts privés* se sont situés à des niveaux assez voisins au cours des deux années. L'excédent laissé par les opérations pour compte de la Colonie s'est maintenu au delà de 6 milliards, c'est-à-dire qu'il a plus que compensé le déficit propre de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en devises U.E.P. au titre des transactions courantes et du mouvement des capitaux.

Les *règlements multilatéraux* qui avaient été pratiquement équilibrés en 1953, se sont soldés par un déficit de 3,9 milliards en 1954. Au cours de cette dernière année, l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise a, en effet, reçu de l'Union Européenne de Paiements 3,5 milliards en dollars alors que l'année précédente elle lui en avait, au contraire, cédé pour un milliard.

Ces sorties et ces entrées de dollars, qui ont eu pour contrepartie des entrées et des sorties de devises U.E.P., sont la résultante de quatre types d'opérations :

1) Lors de chaque compensation mensuelle, le solde des avoirs et des engagements des banques centrales étrangères dans les livres de la Banque Nationale à la fin du mois précédent a été réglé en dollars à concurrence de 50 p.c. La Belgique a décaissé de ce chef des montants nets de 1.260 millions en 1953 et de 649 millions en 1954.

2) En exécution des décisions prises, le 30 juin 1952, par le Conseil de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, les avances hors quota que l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avait consenties à cette date à l'Union Européenne de Paiements ont été couvertes de diverses façons et notamment par un prêt spécial de la première à la seconde, d'un import de 50 millions d'unités de compte, soit 2,5 milliards de francs, remboursable en cinq annuités égales à partir du 30 juin 1953

jusqu'au 30 juin 1957 inclus. Le remboursement a été effectué, en 1953 et 1954, moitié en dollars, moitié par augmentation de la créance belgo-luxembourgeoise sur l'Union Européenne de Paiements, c'est-à-dire qu'il s'est traduit, pour l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, par une rentrée de 250 millions en dollars au cours de chacune de ces deux années.

3) A l'occasion du renouvellement de l'Union Européenne de Paiements pour l'exercice 1954-1955, la créance belgo-luxembourgeoise a fait l'objet d'un remboursement partiel en dollars, par l'Union elle-même, à concurrence de 800 millions de francs, et par les pays débiteurs, à concurrence de 2,6 milliards.

4) Le solde de la créance a été presque intégralement « bilatéralisé » vis-à-vis des pays débiteurs, et des plans d'amortissement dont la durée varie entre 5 et 7 ans ont été établis. Au 31 décembre 1954, l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avait encaissé, de ce chef, 519 millions.

Les cessions de devises U.E.P. par la Banque Nationale à la Banque Centrale du Congo Belge, qui forment l'élément principal du poste « Autres règlements multilatéraux », ont nettement fléchi de 1953 à 1954.

Au total, les avoirs extérieurs nets du système bancaire en devises U.E.P. ont diminué de 4,9 milliards; en 1953, la diminution n'avait atteint qu'un milliard.

Au cours des deux années, c'est surtout la créance belgo-luxembourgeoise sur l'Union Européenne de Paiements qui s'est modifiée. D'autres augmentations ou diminutions méritent cependant d'être signalées. On en trouvera les montants au tableau XV.

Les créances bilatérales consolidées sont celles

qui existaient au moment de la création de l'Union Européenne de Paiements, le 1<sup>er</sup> juillet 1950. Les 29 millions qui ont été amortis en 1954 représentent le solde qui restait dû au début de l'année.

L'origine du prêt spécial à l'Union Européenne de Paiements et les modalités de son remboursement ont été exposées plus haut.

Les comptes courants des pays membres de l'Union sont les avoirs et engagements bilatéraux des banques centrales étrangères, comptabilisés dans les livres de la Banque Nationale entre chaque compensation mensuelle; leur montant net à fin 1954 différait peu de ce qu'il était au début de l'année.

Enfin, les avoirs et engagements des banques privées en devises U.E.P. se sont accrus, mais leur position nette n'a guère varié.

### 3. Balance des paiements de l'U.E.B.L. avec le Congo belge et le Ruanda-Urundi.

La balance des paiements du Congo belge et du Ruanda-Urundi avec le reste du monde, en général, et avec l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, en particulier, a été commentée dans le Rapport de la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi présenté à l'assemblée du 24 mai 1955 (1) et dans un article paru dans le numéro d'avril 1955 du Bulletin de la même institution (2). Les données que contiennent ces deux documents diffèrent, à certains égards, de celles qui figurent au tableau XVI.

1) La valeur renseignée par la Banque Centrale pour les exportations de produits coloniaux vers l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise englobe certains frais de transports; elle a été ramenée par nous à une base purement f.o.b.; la différence a été transférée au poste « Transports » des transactions invisibles.

2) Les émissions d'emprunts par le Trésor colonial sur le marché belge et leurs amortissements constituent pour le Congo des mouvements de capitaux publics; du point de vue de la Belgique, ce sont des mouvements de capitaux privés.

3) Une augmentation ou une diminution du portefeuille du Trésor colonial ou de la Banque Centrale en certificats de Trésorerie belges est considérée par nous comme un mouvement des capitaux du secteur public; dans le schéma de la Banque Centrale, au contraire, elle est assimilée à une augmentation ou à une diminution des réserves de change du Congo; les certificats souscrits par le Ruanda-Urundi au moyen des avances que lui a consenties la Belgique sont notamment traités de cette façon.

4) En 1953, la Colonie avait acheté 345 millions de francs belges à terme contre dollars; l'opération s'est dénouée en 1954. La Banque Centrale avait comptabilisé cet achat dès 1953, tandis qu'au tableau

Tableau XV.

#### Evolution des avoirs et engagements en devises U.E.P. <sup>1</sup> (en millions de francs)

	1953	1954
<b>A. Banque Nationale :</b>		
Créance sur l'U.E.P. ....	— 1.011	— 4.344
Créances bilatérales consolidées ...	— 480	— 29
Prêt spécial à l'U.E.P. ....	— 500	— 500
Comptes courants des pays mem- bres de l'U.E.P. ....	+ 900	+ 78
Portefeuille sur l'étranger .....	— 6	+ 48
Total ...	— 1.097	— 4.747
<b>B. Banques privées :</b>		
Avoirs sur les pays membres de l'U.E.P. ....	+ 108	+ 760
Engagements envers les pays mem- bres de l'U.E.P. ....	— 18	— 892
Total ...	+ 90	— 132
Total général ...	— 1.007	— 4.879

<sup>1</sup> Augmentation d'avoirs ou diminution d'engagements : +. Diminution d'avoirs ou augmentation d'engagements : —.

(1) Pp. 50-58.

(2) Pp. 145-160 « La Balance des Paiements du Congo Belge et du Ruanda-Urundi en 1954 ».

XVI, il n'apparaît qu'en 1954. De ce fait, la somme des « Autres transferts privés » et des « Règlements multilatéraux » s'élève à 3.406 millions, alors que les « Arbitrages devises contre francs belges » mentionnés à la page 158 de l'article précité atteignent seulement 3.061 millions. Parallèlement, le chiffre que nous donnons pour l'augmentation des avoirs en francs belges de la Colonie au cours de l'année écoulée est supérieur à celui de la Banque Centrale.

D'autre part, la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise avec le Congo belge et le Ruanda-Urundi n'est pas présentée ici tout à fait de la même manière que dans l'article publié par ce *Bulletin* en juillet 1954. Plus particulièrement, le transit à destination ou en provenance de la Colonie ne figure plus parmi les opérations sur marchandises, mais est repris dans les opérations pour compte de la Colonie.

Tableau XVI.

**Balance des paiements de l'U.E.B.L.  
avec le Congo belge et le Ruanda-Urundi**  
(en millions de francs)

	1953	1954
<b>1. Opérations sur marchandises :</b>		
Exportations f.o.b. ....	6.490	6.271
Importations f.o.b. ....	3.955	4.857
Solde ...	+ 2.535	+ 1.414
<b>Autres opérations sur marchandises</b> .....	+ 134	+ 121
Total ...	+ 2.669	+ 1.535
<b>2. Transactions invisibles :</b>		
Déplacements à l'étranger .....	+ 343	+ 537
Transports .....	+ 2.435	+ 3.119
Revenus d'investissements .....	+ 1.803	+ 2.140
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs .....	— 316	— 240
Divers .....	+ 670	+ 1.229
Total ...	+ 4.935	+ 6.785
<b>3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2) ...</b>	+ 7.604	+ 8.320
<b>4. Donations privées</b> .....	+ 363	+ 488
<b>5. Mouvement des capitaux :</b>		
Secteur privé .....	+ 66	— 1.839
Secteur public :		
Capitaux à long terme .....	—	— 100
Capitaux à court terme .....	— 3.075	+ 328
Total ...	— 3.009	— 1.611
<b>6. Transferts privés :</b>		
Opérations pour compte de la Colonie .....	— 5.529	— 5.979
Autres transferts .....	— 297	— 3.192
Total ...	— 5.826	— 9.171
<b>7. Règlements multilatéraux</b> .....	— 913	— 214
<b>8. Erreurs et omissions</b> .....		— 51
<b>Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire</b> .....	— 1.781	— 2.239

Le boni des opérations sur marchandises est revenu de 2,7 milliards en 1953 à 1,5 milliard en 1954. Cette diminution s'explique notamment par une certaine réorientation du commerce extérieur du Congo belge. En effet, d'après les statistiques dou-

nières coloniales, la part de la Métropole dans les exportations congolaises est passée de 22,2 à 24,3 p.c. entre 1953 et 1954, tandis que sa part dans les importations fléchissait de 40,2 à 37,7 p.c. Au surplus, les prix des matières premières exportées par la Colonie ont haussé d'une année à l'autre.

Les transactions invisibles ont laissé un boni de 6,8 milliards, contre 4,9 milliards en 1953. L'accroissement reflète le développement économique de la Colonie et aussi, dans une certaine mesure, un recensement plus complet de ses dépenses. Notons que les revenus d'investissements sont sans doute surestimés; il n'a, en effet, pas été possible d'en déduire les dividendes de sociétés coloniales mis en paiement en francs belges, mais perçus par des étrangers.

Au total, les transactions sur biens et services se sont soldées par un excédent de 8,3 milliards, en augmentation de 716 millions par rapport à l'année antérieure.

Le boni des donations privées s'est également quelque peu développé.

Le mouvement des capitaux à destination de la Colonie ne s'est élevé qu'à 1,6 milliard, soit 1,4 milliard de moins qu'en 1953. Le Congo a encaissé les 2,2 milliards de l'emprunt émis en avril sur le marché belge, mais la liquidation de certificats de Trésorerie belges par le Trésor colonial et par la Banque Centrale, qui avait atteint 3,1 milliards en 1953, a fait place en 1954 à des souscriptions nettes de 228 millions. Ce chiffre comprend, notamment, la souscription par le Congo des certificats destinés à financer la construction du complexe administratif du Ministère des Colonies, soit 78 millions, et le remboursement des certificats Ruanda-Urundi arrivés à échéance, soit 100 millions.

Les transferts privés en faveur du Congo belge sont passés de 5,8 à 9,2 milliards de 1953 à 1954. Cette progression considérable est due, à concurrence de 450 millions, aux opérations pour compte de la Colonie, mais surtout aux autres transferts, c'est-à-dire aux ventes de devises par le système bancaire colonial sur le marché belge des changes, qui se sont accrues de 2,9 milliards d'une année à l'autre.

Les règlements multilatéraux, c'est-à-dire les ventes de devises par la Banque Centrale à la Banque Nationale ont, par contre, diminué de 913 millions en 1953 à 214 millions en 1954.

Par solde, les engagements du système bancaire belge vis-à-vis de la Colonie se sont gonflés de 2,2 milliards, soit à un rythme un peu plus rapide qu'en 1953. L'augmentation des avoirs en francs belges de l'économie privée congolaise intervient dans ce total pour 1,5 milliard.

#### 4. Conclusions.

Les tableaux XVII et XVIII donnent une décomposition, par devises, des différents postes de la balance des paiements de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise, en 1953 et en 1954. Ils permettent de juger dans quelle mesure les mouvements de la

balance générale sont attribuables aux diverses balances particulières.

L'inversion du solde des *opérations sur marchandises*, de plus 2,7 milliards en 1953 à moins 2,1 milliards en 1954, reflète, en ordre principal, une inversion analogue du solde en devises convertibles, laquelle s'explique surtout par une baisse des exportations belges et luxembourgeoises à la suite notamment du fléchissement conjoncturel en Amérique du Nord. La balance en autres devises est la seule qui accuse une amélioration par rapport à l'année précédente, grâce à une expansion des ventes à l'étranger, plus particulièrement en Amérique latine.

Le déficit des *transactions invisibles* a été un peu plus faible en 1954 qu'en 1953 : 2,5 milliards au lieu de 3,1 milliards. Cette diminution a été causée par l'augmentation de l'excédent vis-à-vis de la Colonie provoquée par le développement économique de celle-ci.

Le total des *transactions sur biens et services*, qui avait été pratiquement équilibré l'année précédente, a laissé un déficit de 4,6 milliards. La raison essentielle de cette évolution doit être recherchée dans la balance en devises convertibles dont le solde créditeur de 0,7 milliard en 1953 s'est transformé en un solde débiteur de 6,1 milliards en 1954.

L'excédent des *donations* s'est accru de 0,5 milliard. Cet accroissement correspond à celui de la balance en devises U.E.P., lequel provient des transferts plus considérables effectués en faveur des charbonnages belges dans le cadre de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Le solde du *mouvement des capitaux* a été sensiblement le même au cours des deux années : environ un milliard et demi de déficit. Mais sa répartition par devises s'est considérablement modifiée. D'une part, pour l'or, les dollars et les francs suisses libres, l'excédent de 0,8 milliard en 1953 est devenu, en 1954, un déficit de 1,1 milliard, du fait que le Trésor a placé beaucoup moins de certificats en devises convertibles. D'autre part, le boni en devises U.E.P. a augmenté de 1,1 milliard à la suite des émissions lancées par les pouvoirs publics sur le marché hollandais et le déficit avec le Congo s'est contracté de 1,4 milliard, parce que le Trésor colonial et la Banque Centrale ont cessé de liquider des certificats de Trésorerie belges.

Au total, on constate que le déficit des transactions courantes et du mouvement des capitaux est passé, d'une année à l'autre, de 1,2 à 4,9 milliards. On constate aussi que la détérioration se limite à la balance en devises convertibles, les trois autres balances ayant évolué dans un sens favorable à l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

Cependant, l'aggravation du déficit de la balance générale ne se manifeste guère dans les avoirs extérieurs nets du système bancaire en devises convertibles, mais bien dans les avoirs en devises U.E.P. et dans les engagements envers la Colonie. C'est qu'en effet, l'Union Européenne de Paiements, les pays membres de celle-ci et le Congo belge ont tous arbitré, au cours de l'année écoulée, des quantités importantes de dollars contre leurs propres devises ou contre francs belges.

Tableau XVII.

## Balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1953

(en milliards de francs)

	Or, \$ U.S.A., \$ canadiens, francs suisses livres	Devises U.E.P.	Transactions en francs belges avec le Congo	Autres devises	Total
<b>1. Opérations sur marchandises :</b>					
Exportations f.o.b. <sup>1</sup> .....	19,9	65,1	6,5	6,9	98,0
Importations f.o.b. <sup>1</sup> .....	17,6	70,6	4,0	7,9	99,9
Solde ...	+ 2,3	— 5,5	+ 2,5	— 1,0	— 1,9
Autres opérations sur marchandises <sup>1</sup> .....	+ 0,9	+ 3,0	+ 0,1	+ 0,4	+ 4,6
Total ...	+ 3,2	— 2,5	+ 2,6	— 0,6	+ 2,7
<b>2. Transactions invisibles :</b>					
Déplacements à l'étranger .....	+ 0,1	— 1,5	+ 0,4	— 0,1	— 1,1
Transports .....	— 1,5	— 2,9	+ 2,4	— 0,4	— 2,4
Primes et indemnités d'assurances .....	+ 0,1	— 0,1	—	—	—
Revenus d'investissements .....	— 0,7	— 0,5	+ 1,8	+ 0,2	+ 0,8
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs	+ 0,1	— 0,6	— 0,3	— 0,1	— 0,9
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers .....	—	+ 0,7	—	—	+ 0,7
Divers .....	— 0,6	— 0,5	+ 0,7	+ 0,2	— 0,2
Total ...	— 2,5	— 5,4	+ 5,0	— 0,2	— 3,1
<b>3. Total des transactions sur biens et services</b> (3 = 1 + 2) .....	+ 0,7	— 7,9	+ 7,6	— 0,8	— 0,4
<b>4. Donations :</b>					
Donations privées .....	—	—	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,4
Dons gouvernementaux .....	+ 0,2	—	—	—	+ 0,2
Total ...	+ 0,2	—	+ 0,3	+ 0,1	+ 0,6
<b>5. Mouvement des capitaux :</b>					
Secteur privé .....	— 1,8	— 1,1	+ 0,1	—	— 2,8
Secteur public :					
Capitaux à long terme .....	— 0,6	+ 0,9	—	—	+ 0,3
Capitaux à court terme .....	+ 3,2	+ 1,2	— 3,1	— 0,3	+ 1,0
Total ...	+ 0,8	+ 1,0	— 3,0	— 0,3	— 1,5
<b>6. Transferts privés :</b>					
Opérations pour compte de la Colonie .....	— 0,4	+ 6,0	— 5,5	— 0,1	—
Autres transferts .....	+ 1,3	— 0,3	— 0,3	— 0,7	—
Total ...	+ 0,9	+ 5,7	— 5,8	— 0,8	—
<b>7. Règlements multilatéraux :</b>					
Dans le cadre des accords de paiement .....	+ 0,1	— 0,1	—	—	—
\$ U.S.A. versés à l'U.E.P. ....	— 1,0	+ 1,0	—	—	—
Autres règlements .....	+ 1,3	— 0,8	— 0,9	+ 0,4	—
Total ...	+ 0,4	+ 0,1	— 0,9	+ 0,4	—
<b>8. Erreurs et omissions</b> .....	—	+ 0,1	—	—	+ 0,1
<b>Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire</b> .....	+ 3,0	— 1,0	— 1,8	— 1,4	— 1,2

<sup>1</sup> La somme des balances particulières ne correspond pas à la balance générale. En effet, la fraction des opérations sur or non monétaire qui est connue par les statistiques douanières n'a pu être ventilée par devise. Dans les balances particulières, elle figure, en conséquence, parmi les exportations et les importations. Dans la balance générale, au contraire, tous les mouvements d'or non monétaire sont repris parmi les autres opérations sur marchandises.

Tableau XVIII.

## Balance des paiements de l'U.E.B.L. en 1954

(en milliards de francs)

	Or, \$ U.S.A., \$ canadiens, francs suisses libres	Devises U.E.P.	Transactions en francs belges avec le Congo	Autres devises	Total
<b>1. Opérations sur marchandises :</b>					
Exportations f.o.b. <sup>1</sup> .....	15,4	70,6	6,3	9,5	101,6
Importations f.o.b. <sup>1</sup> .....	19,0	76,3	4,9	7,5	107,6
Solde ...	— 3,6	— 5,7	+ 1,4	+ 2,0	— 6,0
Autres opérations sur marchandises <sup>1</sup> .....	+ 0,6	+ 2,7	+ 0,1	+ 0,4	+ 3,9
Total ...	— 3,0	— 3,0	+ 1,5	+ 2,4	— 2,1
<b>2. Transactions invisibles :</b>					
Déplacements à l'étranger .....	+ 0,1	— 1,1	+ 0,6	—	— 0,4
Transports .....	— 1,8	— 3,9	+ 3,1	— 0,4	— 3,0
Primes et indemnités d'assurances .....	—	— 0,1	—	—	— 0,1
Revenus d'investissements .....	— 1,0	— 0,4	+ 2,1	—	+ 0,7
Transactions gouvernementales non comprises ailleurs .....	— 0,1	— 1,1	— 0,2	— 0,1	— 1,5
Ouvriers frontaliers et travailleurs étrangers .....	—	+ 0,9	—	+ 0,1	+ 1,0
Divers .....	— 0,3	— 0,1	+ 1,2	—	+ 0,8
Total ...	— 3,1	— 5,8	+ 6,8	— 0,4	— 2,5
<b>3. Total des transactions sur biens et services (3 = 1 + 2) .....</b>					
	— 6,1	— 8,8	+ 8,3	+ 2,0	— 4,6
<b>4. Donations :</b>					
Donations privées .....	—	+ 0,5	+ 0,5	—	+ 1,0
Dons gouvernementaux .....	+ 0,1	—	—	—	+ 0,1
Total ...	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,5	—	+ 1,1
<b>5. Mouvement des capitaux :</b>					
Secteur privé .....	— 0,6	— 1,4	— 1,8	— 0,1	— 3,9
Secteur public :					
Capitaux à long terme .....	— 0,8	+ 2,6	— 0,1	—	+ 1,7
Capitaux à court terme .....	+ 0,3	+ 0,9	+ 0,3	— 0,6	+ 0,9
Total ...	— 1,1	+ 2,1	— 1,6	— 0,7	— 1,3
<b>6. Transferts privés :</b>					
Opérations pour compte de la Colonie .....	—	+ 6,2	— 6,0	— 0,2	—
Autres transferts .....	+ 4,9	— 0,9	— 3,2	— 0,8	—
Total ...	+ 4,9	+ 5,3	— 9,2	— 1,0	—
<b>7. Règlements multilatéraux :</b>					
Dans le cadre des accords de paiement .....	+ 0,9	— 0,1	—	— 0,8	—
\$ U.S.A. reçus de l'U.E.P. ....	+ 3,5	— 3,5	—	—	—
Autres règlements .....	+ 0,5	— 0,3	— 0,2	—	—
Total ...	+ 4,9	— 3,9	— 0,2	— 0,8	—
<b>8. Erreurs et omissions .....</b>					
	+ 0,1	— 0,1	—	— 0,1	— 0,1
<b>Total correspondant au mouvement des avoirs extérieurs nets du système bancaire .....</b>	+ 2,8	— 4,9	— 2,2	— 0,6	— 4,9

<sup>1</sup> Voir note 1 du tableau XVII.

## LA POLITIQUE BUDGETAIRE DE LA CONFEDERATION SUISSE

Au début de chaque année, le Conseil Fédéral Suisse envoie à l'Assemblée Fédérale un message concernant le compte d'Etat de la Confédération pour l'année précédente. Ce document est plus qu'un simple bilan financier de l'exercice écoulé; il dégage les traits marquants de la situation économique du pays, les principes de la politique budgétaire et leur application aux diverses phases de l'évolution économique. Le « Message concernant le compte de l'Etat de la Confédération Suisse pour l'année 1954 », distribué au début du mois d'avril, comporte en cette matière une série de renseignements particulièrement intéressants.

### Situation économique très favorable.

La situation économique de la Suisse n'a cessé de s'améliorer au cours des dernières années. L'année 1954 a été à plusieurs points de vue exceptionnellement favorable.

Le commerce extérieur total a atteint près de 11 milliards de francs.

Tableau I.  
**Commerce extérieur de la Suisse**  
(valeurs en millions de francs suisses)

Source : Banque Nationale Suisse, Bulletin Mensuel.

	Importations	Exportations	Commerce extérieur
1950 .....	4.536	3.911	8.447
1951 .....	5.916	4.691	10.607
1952 .....	5.206	4.749	9.955
1953 .....	5.071	5.165	10.236
1954 .....	5.592	5.272	10.864

Les exportations ont tendance à s'accroître; au cours des derniers mois de 1954, l'industrie a bénéficié d'une augmentation sensible des commandes à l'exportation.

La progression des importations s'explique par la reconstitution des stocks de matières premières. Elle traduit un niveau élevé de l'activité économique, qui apparaît également dans l'absence de chômage. La Suisse s'est même vue obligée d'augmenter de 25.000 unités l'effectif des ouvriers étrangers pour faire face aux demandes d'embauche spécialement dans l'industrie du bâtiment. Le volume total de la construction est évalué à 3,5 milliards de francs.

Cette conjoncture favorable a encouragé l'épargne. Les fonds en quête de placement ont continué d'affluer sur le marché de l'argent et des capitaux.

Tableau II.  
**Volume de la construction**  
(millions de francs suisses)

1950 .....	2.160
1951 .....	2.759
1952 .....	2.763
1953 .....	3.052
1954 .....	3.435

Afin d'éviter les effets inflationnistes de cette extrême liquidité et les conséquences qu'entraînerait du point de vue social et financier une baisse trop prononcée des taux d'intérêt, qui se situent en moyenne aux environs de 2,39 p.c. pour les emprunts de la Confédération, des mesures ont été prises de concert avec les grandes banques et l'administration du « Fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants » pour alléger le marché des capitaux. Les exportations accrues de capitaux ont agi dans le même sens. Le Message justifie dans les termes suivants la position particulière de la Suisse en cette matière : « Si des efforts ont été faits pour stabiliser à un niveau donné les taux d'intérêts, c'est non seulement pour servir les épargnants, les rentiers, les caisses de pensions des corporations publiques, ainsi que les autres institutions d'assurance, y compris la grande œuvre sociale que constitue l'assurance-vieillesse et survivants, mais aussi pour lutter contre les tendances à l'inflation résultant de la fluidité excessive ».

La balance des paiements accuse un excédent d'un milliard de francs en 1954. Alors que la balance commerciale s'est soldée par un déficit de 320 millions de francs, les recettes de tourisme et les revenus des capitaux placés à l'étranger ont à nouveau progressé. Ces deux sources de revenus enregistrent, depuis 1950, un accroissement régulier.

Tableau III.  
**Revenu national net**  
(milliards de francs suisses)

	1950	1951	1952	1953	1954
Revenus du travail des personnes de profession dépendante .....	10,6	11,6	12,1	12,5	12,9
Revenus d'exploitation des personnes de profession indépendante .....	3,8	4,0	4,0	4,1	4,4
Bénéfices des entreprises ...	3,6	3,9	4,2	4,3	4,6
	18,0	19,5	20,3	20,9	21,9

L'augmentation du revenu national net constitue

un des indices les plus suggestifs de l'amélioration continue de l'activité économique.

En conclusion de son exposé sur la situation économique, le Conseil Fédéral souligne qu'« une économie florissante et une politique tendant à l'amélioration du bien-être du peuple sont des conditions indispensables pour le développement favorable des finances de l'Etat ».

### Les finances de la Confédération Suisse.

La prospérité actuelle a eu des répercussions heureuses sur les finances publiques.

Le budget suisse, qui s'intitule « compte général », comprend deux grandes subdivisions : le « compte financier » et le « compte des variations de la fortune ».

Le premier enregistre les recettes fiscales et les dépenses effectives de la Confédération, y compris les dépenses d'immobilisations que d'autres pays font figurer à leur budget extraordinaire.

Le « compte des variations de la fortune » est particulier au système budgétaire suisse. Le Conseil Fédéral porte au débit de ce compte, ce qu'il considère comme les « charges » de la Confédération, c'est-à-dire principalement des amortissements sur immobilisations, des versements aux provisions destinées à couvrir certaines dépenses, telles que l'amélioration et la construction de routes, ainsi que certaines pertes sur des placements. Au crédit, le Conseil Fédéral inscrit ce qu'il considère comme des « revenus ». Il s'agit en ordre principal d'augmentations d'immobilisations, de prêts, de participations et de prélèvements sur des provisions constituées antérieurement.

Les soldes cumulés du « compte financier » et du « compte des variations de la fortune » constituent finalement le boni ou le déficit budgétaire de l'exercice. Pour l'année 1954, le budget accuse un boni de 230 millions de francs, de loin supérieur au montant des prévisions qui s'élevait à 14 millions de francs seulement. Le budget de 1953 avait accusé un déficit de 44 millions de francs.

Tableau IV.

### Compte général de la Confédération Suisse

(millions de francs suisses)

	1950	1951	1952	1953	1954	
					prévisions	compte <sup>1</sup>
<b>Compte financier :</b>						
Recettes .....	1.973	1.757	1.950	1.975	1.959	2.320
Dépenses .....	1.637	1.786	2.161	1.884	1.923	1.959
Solde .....	+ 336	- 29	- 211	+ 91	+ 36	+ 361
<b>Compte des variations de la fortune :</b>						
Charges .....	368	207	440	551	217	438
Revenus .....	203	246	470	416	195	307
Solde .....	-165	+ 39	+ 30	-135	- 22	-131
Solde final .....	+171	+ 10	-181	- 44	+ 14	+230

<sup>1</sup> Opérations effectuées.

La situation favorable du budget de 1954 s'explique principalement par l'accroissement des recettes qui ont largement dépassé les prévisions.

Tableau V.

### Compte financier : Evolution des recettes

(millions de francs suisses)

	1950	1951	1952	1953	1954
Recettes fiscales ...	1.668	1.485	1.672	1.599	1.968
Recettes diverses ...	306	272	278	376	352
Total ...	1.974	1.757	1.950	1.975	2.320

L'amélioration des recettes tient au produit plus élevé des douanes et des impôts sur le chiffre d'affaires et aux rentrées spéciales de l'impôt pour la défense nationale, qui n'est perçu que tous les deux ans.

Alors que les recettes se sont accrues de 345 millions, les dépenses ont progressé de 75 millions seulement.

Tableau VI.

### Compte financier : Evolution des dépenses

(millions de francs suisses)

	1950	1951	1952	1953	1954
Personnel .....	214	230	243	243	247
Dépenses générales .....	257	293	329	288	299
Subventions fédérales .....	298	275	403	318	349
Immeuble, matériel de guerre .....	258	392	540	466	377
Intérêt .....	253	250	259	257	262
Quotes-parts cantonales ...	148	93	145	94	175
Divers .....	209	253	242	218	250
Dépenses totales .....	1.637	1.786	2.161	1.884	1.959

Les quotes-parts constitutionnelles dans le produit des recettes en faveur des cantons ont augmenté de 81 millions, dont 77 millions proviennent de l'impôt pour la défense nationale. Si l'on fait abstraction de ce montant, qui à proprement parler ne constitue pas des dépenses accrues pour la Confédération, les dépenses réelles accusent une diminution de 6 millions de francs qui se rapporte principalement aux dépenses pour la défense nationale. Les crédits militaires, quoique plus faibles qu'en 1953, n'ont pas été épuisés; pour ne pas surcharger l'industrie du bâtiment, l'administration militaire a différé l'exécution des travaux de construction; d'autre part, les industries n'ont pu exécuter entièrement les commandes pour la défense, en raison de l'excellente conjoncture industrielle.

Visiblement, le Conseil Fédéral s'est abstenu d'accroître la prospérité par des commandes publiques et a préféré les reporter à des années moins favorables. Cette même préoccupation se retrouve dans la manière dont le boni budgétaire très élevé en 1954, a été affecté dans le bilan du compte de l'Etat. La

répartition du boni entre les différents postes de ce compte indique que la Suisse pratique en la matière une politique de caractère conjoncturel, comportant la mise en réserve d'excédents budgétaires. Ceci confère un intérêt tout particulier au bilan du compte de l'Etat.

## Bilan du compte de l'Etat et Trésorerie de la Confédération.

Le bilan du compte de l'Etat groupe les comptes des actifs réels, des dettes, des provisions et de la fortune nette. Il résume la comptabilité patrimoniale de la Confédération à la fin de l'exercice budgétaire.

Tableau VII.

### Bilan du compte de l'Etat

(millions de francs suisses)

ACTIF	1953	1954	PASSIF	1953	1954
Disponibilités .....	452	688	Dettes publiques .....	7.758	7.773
Débiteurs et placements .....	931	1.124	Dettes administratives .....	625	681
Immobilisations .....	2.004	2.007	Réévaluations .....	635	708
Comptes internes :			Comptes internes :		
Chemins de fer fédéraux .....	1.156	1.128	Postes, Télégr. et Téléphones .....	469	459
Ateliers militaires .....	108	108	Autres offices fédéraux .....	761	747
Autres offices fédéraux .....	178	225	Comptes d'ordre .....	400	311
Comptes d'ordre .....	400	311	Provisions .....	2.606	2.707
Découvert .....	8.025	7.795			
	13.254	13.386		13.254	13.386

L'évolution du bilan d'une année à l'autre semble indiquer de la part du Conseil Fédéral un souci marqué de renforcer les réserves. Cette préoccupation apparaît notamment dans l'augmentation des comptes suivants du passif : provisions, réévaluations et dette administrative. L'accroissement de ce dernier poste est d'ailleurs un trait particulier de la politique financière suisse. L'augmentation de la « dette administrative » est due en partie au renforcement à concurrence de 59 millions des « réserves de crise » de l'économie privée. Les industriels ont été invités, en effet, au cours de ces dernières années, à se ménager des réserves qu'ils placent auprès de la Confédération contre bons de dépôt. Ces avoirs, exonérés d'impôts, doivent servir à combattre le chômage en cas de récession. Leur montant s'élevait à 166 millions à la fin de décembre 1954.

A l'actif, le découvert du bilan diminue de 230 millions, chiffre qui correspond au boni budgétaire. Il est ramené, de ce fait, de 8.025 à 7.795 millions, au niveau le plus bas atteint depuis la fin de la guerre. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que le Conseil Fédéral a amorti le solde du matériel de la première guerre mondiale et a fait un versement à une provision pour pertes, soit au total 100 millions. Ces opérations financières n'avaient pas été prévues au budget.

L'amélioration d'une situation financière déjà excellente en comparaison de celle d'autres pays, ressort également du renforcement des « disponibilités », des comptes « débiteurs et placements » qui comprennent des actifs assez facilement réalisables.

A propos de la gestion de ces deux comptes, il importe de rappeler que les pouvoirs publics suisses ont fortement centralisé les opérations de trésorerie. Leur intention se trouve très clairement exprimée dans le Message. « Afin d'unifier la politique finan-

cière de l'Etat, la trésorerie de la Confédération a été centralisée auprès de l'administration des finances. Il est ainsi possible d'avoir une vue d'ensemble sur les besoins financiers, sur leur couverture et sur la situation de caisse de la Confédération et de ses établissements; cela permet aussi au moment approprié de mettre en œuvre à bon escient les disponibilités ou de faire un emprunt sur le marché des capitaux ».

Les « disponibilités » et les comptes « débiteurs » s'étaient élevés en 1953 à un peu plus de 10 p.c. de l'actif; le Conseil Fédéral a porté ce pourcentage à 13,5 p.c. en 1954. Les disponibilités à elles seules ont été renforcées de 236 millions et atteignent 688 millions. Elles se composent d'avoirs bancaires en Suisse ainsi qu'à l'étranger et d'un stock d'or que la Confédération a en propre. Le Conseil Fédéral a estimé sa trésorerie insuffisante pour combattre une récession. A son avis, les recettes exceptionnellement élevées en 1954 sont susceptibles de se réduire brusquement au moindre fléchissement de la conjoncture, ainsi qu'on a pu le constater en 1949, pour les recettes douanières en particulier. En revanche, les dépenses ne cessent d'augmenter et on doit prévoir un accroissement des dépenses militaires qui ont été simplement reportées aux prochaines années. C'est pour ces raisons que les pouvoirs publics ont été amenés à adopter une politique financière prudente, car, selon les termes mêmes du Message : « Il serait peu sage d'augmenter les dépenses de l'Etat en période de conjoncture favorable et, par voie de conséquence, d'accentuer l'expansion économique ». D'autre part, il ne convient pas de réduire les recettes dans la situation économique actuelle. Ainsi que le fait remarquer le Conseil Fédéral : « Les recettes actuellement à la disposition de la Confédération pour couvrir ses dépenses ne sont assurées que jus-

qu'à fin 1958 et peuvent subir de grandes fluctuations suivant l'évolution économique ». L'Etat se doit avant tout de prévoir les moyens financiers destinés à atténuer une crise éventuelle.

Le Message de 1954 du Conseil Fédéral met clairement en lumière les principes qui inspirent la politique budgétaire suisse en période de prospérité. En raison de la forte liquidité du marché de l'argent et des capitaux, le renforcement des réserves financières en vue de lutter contre une récession éventuelle, a été considéré comme la solution la mieux adaptée aux nécessités du moment : « Quant à nous, conclut le Message, nous posons pour principe que l'Etat doit, lui aussi, dans les années de prospérité,

se montrer prévoyant. La possibilité doit lui être donnée aujourd'hui de consolider sa situation financière. Il peut le faire soit en remboursant des dettes, soit en constituant des réserves. Comme le marché des capitaux et de l'argent continue à être extrêmement fluide, nous avons considéré que la juste solution consistait à constituer des réserves. Dans ce domaine aussi, les efforts de l'Etat ne peuvent réussir que s'ils sont soutenus par toute la population. Ce n'est que si l'on fait preuve de retenue dans les prétentions de toute nature que la Confédération peut constituer des réserves pour les mauvais jours et atténuer les fluctuations économiques. Ce sont là des mesures qui sont prises dans l'intérêt de toutes les classes de la population ».

## BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* d'avril 1955. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions, ni les sources statistiques.

### 1. MONNAIE — BANQUE

De Belgische geld- en kapitaalmarkt in Februari 1955. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, XL, n° 1973, 6 avril 1955, pp. 284-286.*)

DELMOTTE L., Krediet, een nieuw mirakel. (*V.E.V. Berichten, Anvers, n° 7, 15 avril 1955, pp. 759-762.*)

De structuur van de Belgische hypotheekmarkt. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, XL, n° 1974, 13 avril 1955, pp. 301-302.*)

La réduction du loyer de l'argent. (*Bulletin de Documentation du Ministère des Finances, Service d'Etudes et de Documentation, mars 1955, pp. A1-A3.*)

LEGRAND S., Problèmes financiers d'aujourd'hui : crédits et investissements. (*Energie, Bruxelles, n° 128, janvier-février 1955, pp. 2491-2498.*)

MASOIN M., Considérations sur la situation des banques belges à fin 1954. (*Industrie, Bruxelles, n° 4, avril 1955, pp. 238-241.*)

REY J., Pour faciliter les investissements. (*Bulletin d'Information du Comité national pour le Développement de l'Épargne mobilière, Bruxelles, n° 25, mai 1955, pp. 2-4.*)

### 2. BOURSE — EPARGNE

De Belgische geld- en kapitaalmarkt in Februari 1955. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, XL, n° 1973, 6 avril 1955, pp. 284-286.*)

De structuur van de Belgische hypotheekmarkt. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, XL, n° 1974, 13 avril 1955, pp. 301-302.*)

VAN ESSCHE J., Het sparen in België in 1954. (*Economisch-Statistische Berichten, Rotterdam, XL, n° 1975, 20 avril 1955, pp. 317-318.*)

WAELEBROECK J., Les revenus mobiliers. Intérêts et dividendes échéant aux particuliers. 1948-1953. (*Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1955, 60 p.*)

### 3. PRIX — SALAIRES

Le respect des conventions. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, X, n° 13, 1<sup>er</sup> mai 1955, pp. 765-766.*)

### 4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

Considérations sur les budgets du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1955. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, IV, n° 3, mars 1955, pp. 93-105.*)

Les fonds communaux de répartition en Belgique et à l'étranger. (*Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, n° 32, avril 1955, pp. 9-11.*)

Les interventions financières des communes en matière de chômage. (*Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, n° 32, avril 1955, pp. 1-5, 21.*)

WERTZ J., Considérations statistiques sur l'évolution de la dette publique en 1954. (*Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, Bruxelles, IV, n° 3, mars 1955, pp. 106-116.*)

### 5. ORGANISMES FINANCIERS REGIS PAR DES DISPOSITIONS LEGALES PARTICULIERES OU PLACES SOUS LA GARANTIE OU LE CONTROLE DE L'ETAT

L'assurance des risques politiques encourus par l'exportation. (*Bulletin de la Fédération des Industries belges, Bruxelles, X, n° 12 et 13, 20 avril et 1<sup>er</sup> mai 1955, pp. 743-755; 788-794.*)

### 6. REEQUIPEMENT — LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

LEGRAND S., Problèmes financiers d'aujourd'hui : crédits et investissements. (*Energie, Bruxelles, n° 128, janvier-février 1955, pp. 2491-2498.*)

Les interventions financières des communes en matière de chômage. (*Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, n° 32, avril 1955, pp. 1-5, 21.*)

MAGOS P.-W., Horizons sociaux : La réadaptation professionnelle des chômeurs. (*Industrie, Bruxelles, n° 4, avril 1955, pp. 277-281.*)

REY J., Pour faciliter les investissements. (*Bulletin d'Information du Comité national pour le Développement de l'Épargne mobilière, Bruxelles, n° 25, mai 1955, pp. 2-4.*)

### 7. TRANSACTIONS FINANCIERES INTERNATIONALES

Accord sur l'établissement d'une union européenne de paiements du 19 septembre 1950 amendé par les protocoles additionnels n°s 2, 3, 4 et 5, et les décisions prises par le Conseil de l'O.E.C.E. jusqu'au 30 juin 1954. (*O.E.C.E., Paris, 1954, 66 p.*)

BREPOELS H.-J., Faut-il rétablir la convertibilité ? (*Revue pratique des questions commerciales et économiques, Liège, mars 1955, pp. 31-38.*)

CARDINALI M., Unione europea di pagamenti e fondo europeo. (*Rassegna dell'Associazione Bancaria Italiana, Rome, n° 2, février 1955, pp. 161-162.*)

Conditions des opérations sur or. (*Banque des Règlements Internationaux, Bâle, 1954, 3<sup>e</sup> édition, Div. pp.*)

DEVOS S., Problèmes clefs de l'O.E.C.E. Convertibilité monétaire et libération des échanges. (*Les Cahiers de Bruges, Recherches européennes, Bulletin du Collège de l'Europe, Bruges, I, mars 1955, pp. 18-26.*)

GATZ W., Ist die Konvertibilität der Währungen noch aktuell? (*Wirtschaftsdienst, Hambourg, n° 3, mars 1955, pp. 139-146.*)

HABERLER G., Some aspects of convertibility. (*Economia Internazionale, Genève, VIII, n° 1, février 1955, pp. 1-14.*)

HARROD R., Convertibility problems. (*Economia Internazionale, Genève, VIII, n° 1, février 1955, pp. 20-34.*)

JACOBSSON P., Problems of the return to convertibility. (*Economia Internazionale, Genève, VIII, n° 1, février 1955, pp. 39-50.*)

KERSCHAGL R., Wirtschaftssystem und Konvertibilität. (*Wirtschaftsdienst, Hambourg, n° 3, mars 1955, pp. 147-152.*)

KOSTNER N., Gedanken über die Konvertibilität. (*Aussenwirtschaft, Zurich, X, n° 1, mars 1955, pp. 16-31.*)

OCKRENT R., Union européenne de paiements et convertibilité. (*Rassegna dell' Associazione Bancaria Italiana, Rome, n° 3, février 1955, pp. 154-160.*)

Sterling's uncollective approach. Convertibility without the « pre-requisites ». (*The Banker, Londres, n° 351, avril 1955, pp. 201-205.*)

TINBERGEN J., International economic integration. (*Elsevier, Amsterdam, 1954, 191 p.*)

## 8. ASPECTS FINANCIERS DE BENELUX

LAROCK V., Les obstacles qu'il reste à franchir avant de réaliser l'Union Economique. (*Vita, Bulletin de la Confédération de l'Alimentation belge, Bruxelles, n° 7, 15 avril 1955, pp. 303-310.*)

LE BENELUX. Activité de 1944 à 1954. (*Les Archives politiques, économiques et sociales, Paris, mars 1955, Doc. n° 1207.*)

VAN HOUTTE J., L'avenir européen de Benelux. (*Revue commerciale, revue mensuelle de la Chambre de Commerce Néerlandaise pour la Belgique et le Luxembourg, Bruxelles, avril 1955, pp. 11-16.*)

## 9. PLAN SCHUMAN

BOZZANO F., La comunidad Europea del Carbon y del Acero. (*Moneda y credito, Madrid, n° 52, mars 1955, pp. 41-76.*)

MONKHOUSE F.-J., The South Limburg coal field. (*Economic Geography, Worcester, n° 2, avril 1955, pp. 126-137.*)

RACINE R., Vers une Europe nouvelle par le Plan Schuman. (*Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1954, 242 p.*)

WEHRER A., Le Plan Schuman. Expérience d'intégration européenne. (*Banque Internationale à Luxembourg, Luxembourg, 1955, 11 p.*)

## 10. GENERALITES

TOUSSAINT M., La balance des paiements. (*Editions de l'Institut de Sociologie Solvay, Bruxelles, 1954, 36 p.*)

## LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. — Législation économique générale
- II. — Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. — Législation agricole
- IV. — Législation industrielle
- V. — Législation du travail
- VI. — Législation relative au commerce intérieur
- VII. — Législation relative au commerce extérieur
- VIII. — Législation des transports
- IX. — Législation relative aux prix et aux salaires
- X. — Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
- XI. — Législation en matière de dommages de guerre

### I — LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 2 mars 1955

*portant approbation de l'accord entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique sur l'aide pour la défense mutuelle excédentaire et redistribuable, signé à Bruxelles, le 17 novembre 1953 (Moniteur du 10 avril 1955, p. 2.202).*

### II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 27 juillet 1953

*portant approbation de l'arrêté royal du 30 octobre 1952 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1951 (Moniteur du 3 avril 1955, p. 1.978).*

Loi du 27 juillet 1953

*approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi de l'exercice 1951 (Moniteur du 7 avril 1955, p. 2.099).*

Arrêté royal du 9 février 1955

*fixant, pour l'exercice 1955, la majoration de la dotation de base prévue par l'article 11, § 4, de la loi du 24 décembre 1948 concernant les finances provinciales et communales (Moniteur du 9 avril 1955, p. 2.176).*

**Loi du 12 février 1955**

*contenant le budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1954 (Moniteur du 3 avril 1955, p. 1.979).*

**Loi du 12 février 1955**

*portant approbation de l'arrêté royal du 28 octobre 1953 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1952 (Moniteur des 4-5 avril 1955, p. 2.011).*

**Loi du 12 février 1955**

*approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi de l'exercice 1953 (Moniteur des 4-5 avril 1955, p. 2.011).*

**Loi du 12 février 1955**

*contenant le budget ordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1954 (Moniteur du 6 avril 1955, p. 2.051).*

**Loi du 12 février 1955**

*contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1954 (Moniteur du 8 avril 1955, p. 2.123).*

**Loi du 14 mars 1955**

*contenant le budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1955 (Moniteur du 21 avril 1955, p. 2.462).*

**Loi du 21 mars 1955**

*contenant le budget des pensions pour l'exercice 1954 (Moniteur du 9 avril 1955, p. 2.154).*

**Loi du 21 mars 1955**

*contenant le budget des dotations pour l'exercice 1954 (Moniteur du 9 avril 1955, p. 2.166).*

**Loi du 23 mars 1955**

*contenant le budget du Ministère des Affaires Economiques et des Classes moyennes pour l'exercice 1954 (Moniteur des 18-19 avril 1955, p. 2.391).*

**Loi du 26 mars 1955**

*contenant le budget du Ministère des Classes moyennes pour l'exercice 1955 (Moniteur du 14 avril 1955, p. 2.270).*

**Loi du 26 mars 1955**

*contenant le budget du Ministère de la Défense Nationale pour l'exercice 1954 (Moniteur du 24 avril 1955, p. 2.530).*

**Loi du 28 mars 1955**

*apportant certaines simplifications à la législation relative aux impôts directs (Moniteur du 9 avril 1955, p. 2.170).*

**Loi du 31 mars 1955**

*contenant le budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale pour l'exercice 1955 (Moniteur des 25-26 mars 1955, p. 2.570). Erratum (Moniteur du 28 avril 1955, p. 2.630).*

**Loi du 31 mars 1955**

*autorisant la Régie des Télégraphes et des Téléphones à émettre, en Belgique ou à l'étranger, sous la garantie de l'Etat, un ou plusieurs emprunts à concurrence d'un montant total de un milliard de francs belges (Moniteur du 6 avril 1955, p. 2.050).*

**Loi du 6 avril 1955**

*ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1955 et ajournant la clôture des opérations de dépenses relatives à l'exercice 1954 (Moniteur du 8 avril 1955, p. 2.122).*

**Arrêté royal du 13 avril 1955**

*relatif à l'émission de l'emprunt 4 p.c. 1955-1975 (Moniteur du 14 avril 1955, p. 2.275).*

**Arrêté ministériel du 13 avril 1955**

*relatif à l'émission de l'emprunt 4 p.c. 1955-1975  
(Moniteur du 14 avril 1955, p. 2.276).*

**Loi du 18 avril 1955**

*contenant le budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1954 (Moniteur du 29 avril 1955, p. 2.643).*

**Loi du 18 avril 1955**

*contenant le budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1955 (Moniteur du 24 avril 1955, p. 2.537).*

**Loi du 18 avril 1955**

*contenant le budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1955 (Moniteur du 29 avril 1955, p. 2.650).*

**V — LEGISLATION DU TRAVAIL**

**Arrêté royal du 24 mars 1955**

*modifiant l'arrêté du Régent du 25 septembre 1947 portant règlement général des mesures d'hygiène et de santé des travailleurs dans les mines, minières et carrières souterraines (Moniteur du 3 avril 1955, p. 1.984).*

**X — LEGISLATION SOCIALE**

**(PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)**

**Arrêté royal du 24 février 1955**

*modifiant l'arrêté du Régent du 31 décembre 1946 relatif à l'application de l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, aux employeurs et aux travailleurs liés par un contrat d'engagement pour le service des bâtiments de navigation intérieure — Erratum (Moniteur du 23 avril 1955, p. 2.502.)*

**Arrêté royal du 12 mars 1955**

*dérogeant pour les travailleurs des ports d'Ostende, de Bruges et de Zeebrugge, aux dispositions de l'article 83, § 3, alinéa 3, de l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique de l'Office national du placement et du chômage (Moniteur du 16 avril 1955, p. 2.327).*

**XI — LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE**

**Arrêté royal du 16 mars 1955**

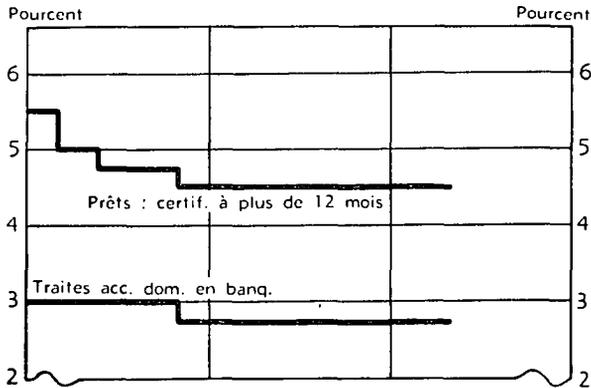
*relatif à la fixation en matière de dommages de guerre aux bateaux, du coefficient d'indemnisation intégrale, applicable à tout le Royaume pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1955 au 30 juin 1955 (arrêté n° 21) (Moniteur du 28 avril 1955, p. 2.627).*

**Arrêté royal du 16 mars 1955**

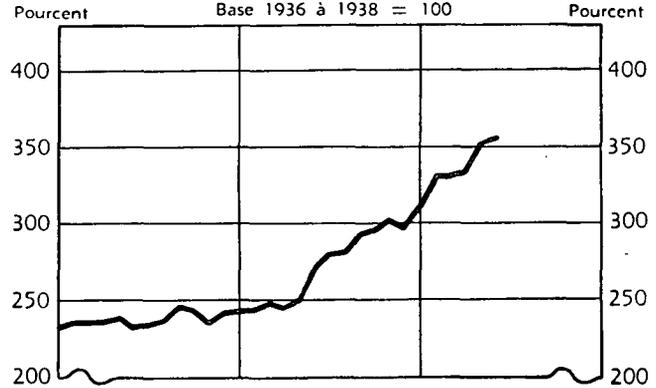
*relatif à la fixation en matière de dommages de guerre aux immeubles d'habitation, du coefficient d'indemnisation intégrale applicable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 1955 au 30 juin 1955 (arrêté n° 24) (Moniteur du 28 avril 1955, p. 2.627).*

# GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

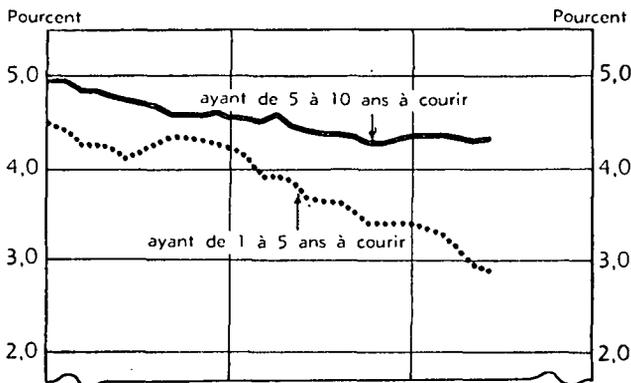
B.N.B. - TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS



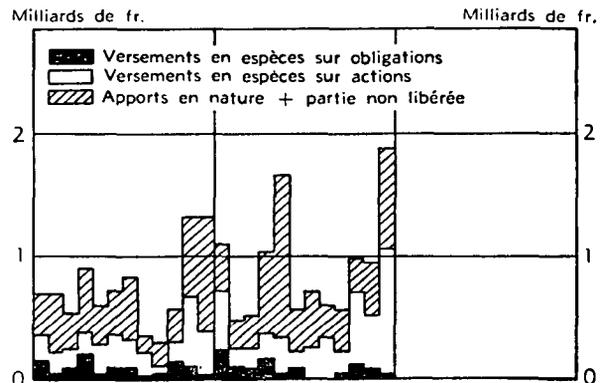
INDICE GENERAL DES ACTIONS



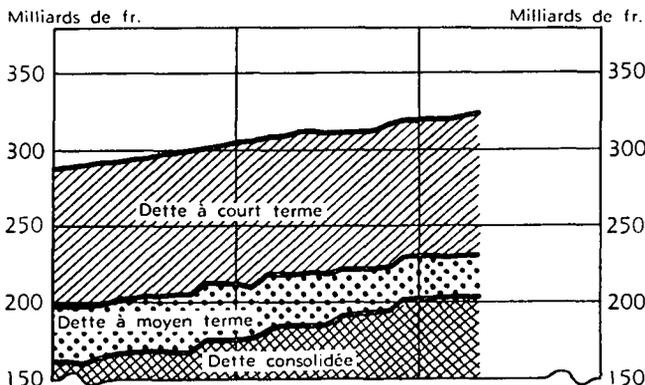
RENDEMENTS D'OBLIGATIONS (1)



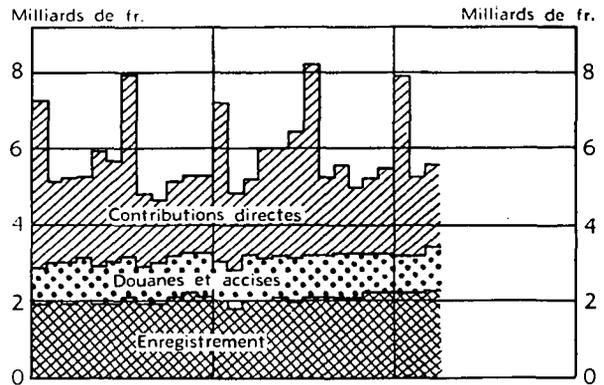
EMISSIONS DE CAPITAUX



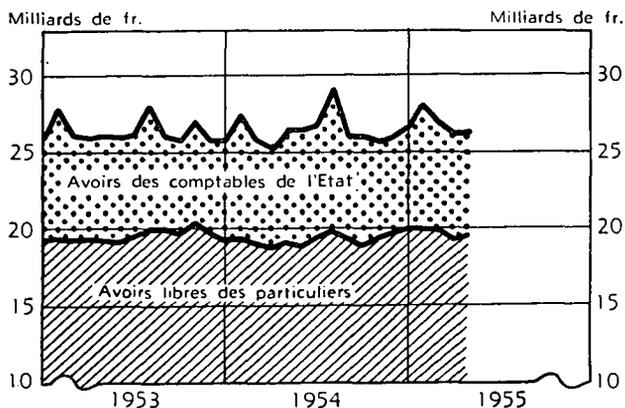
DETTE PUBLIQUE



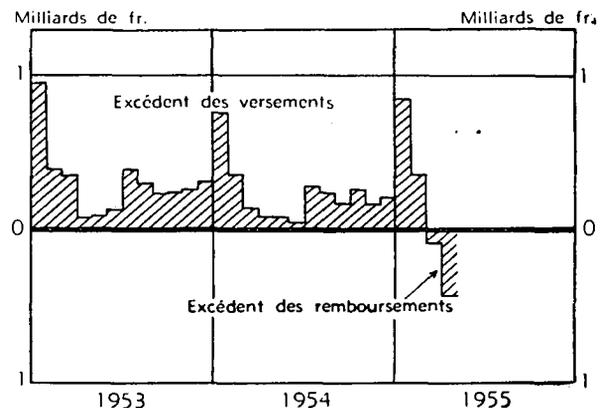
RECETTES FISCALES



AVOIRS A L'OFFICE DES CHEQUES POSTAUX



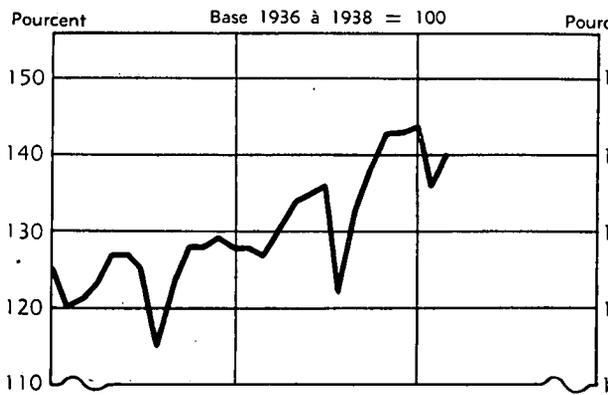
CAISSE GENERALE D'EPARGNE ET DE RETRAITE



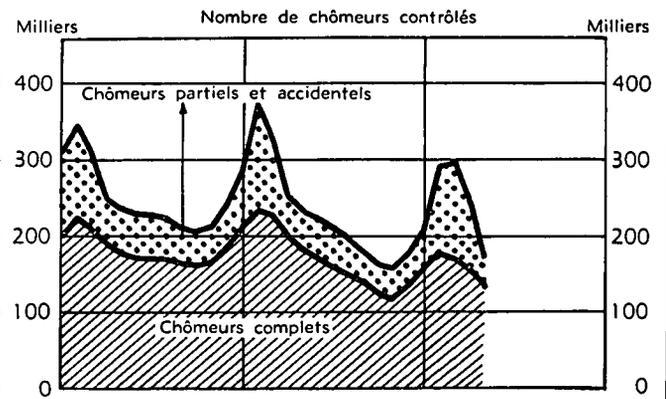
(1) Bons de caisse 4 1/2 % (parastataux) dont l'Etat garantit l'intérêt et l'amortissement

# GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE

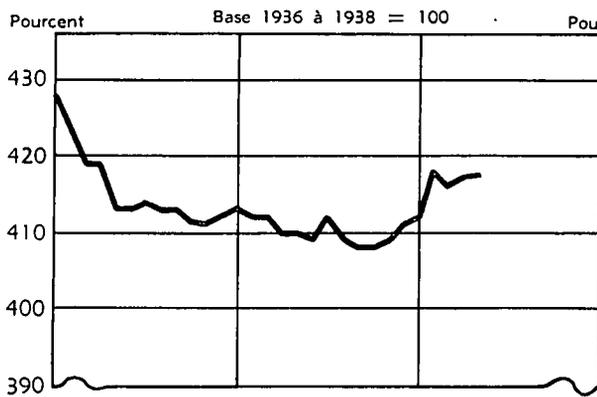
INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE



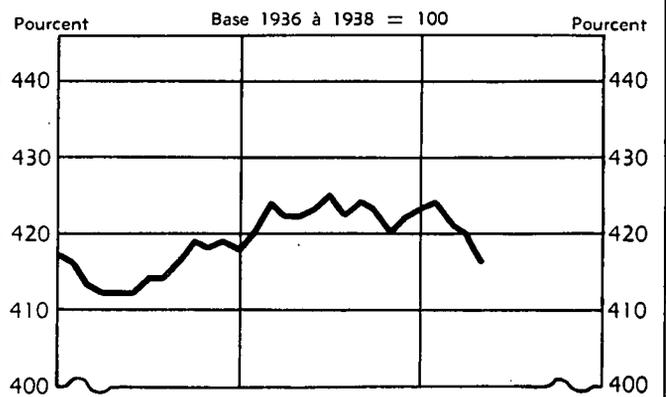
CHOMAGE



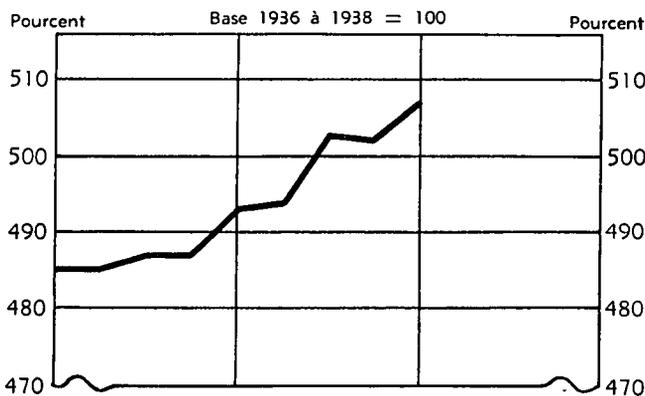
INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS



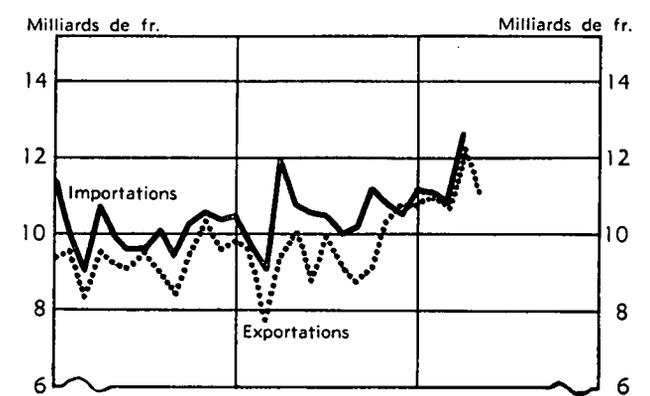
INDICE GENERAL DES PRIX DE DETAIL



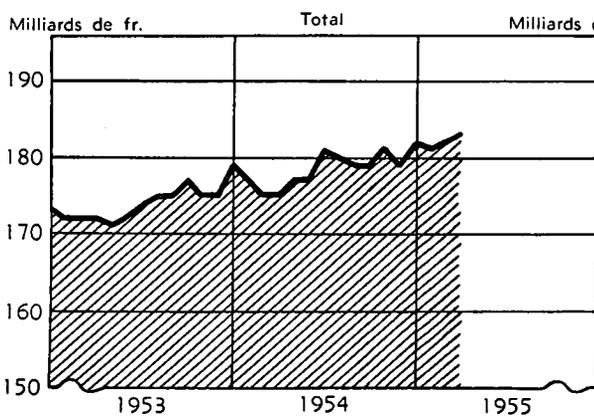
INDICE DES SALAIRES HORAIRES MOYENS



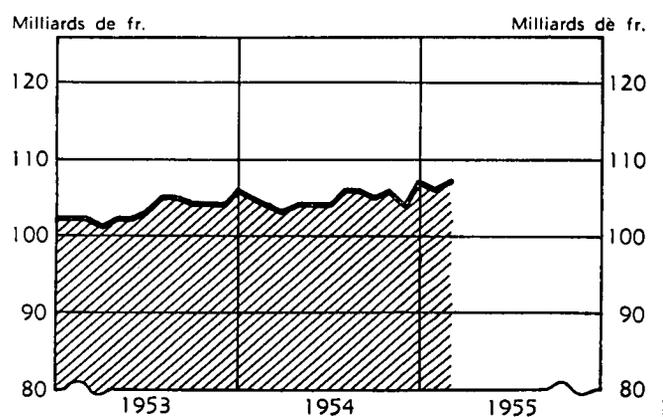
COMMERCE EXTERIEUR



STOCK MONETAIRE EN FRANCS BELGES



STOCK DE MONNAIE FIDUCIAIRE



# STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

## MARCHE DE L'ARGENT

### I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %)

2

Epoques	Taux officiels de la Banque Nationale de Belgique										Call-Money		
	Escompte				Prêts et avances sur <sup>1</sup> *						Mobilisation de comptes spéciaux U.E.P. (arrêtés 22-8-62 et 26-7-62)	En chambre de compensation	Hors compensation
	Traites acceptées domiciliées en banque Warrants et acceptations de banque préalablement visés par la B.N.B.	Traites acceptées non domiciliées en banque	Traites non acceptées	Promesses	Certificats ayant maximum 120 jours à courir	Certificats ayant maximum 6 mois à courir	Certificats ayant maximum 12 mois à courir	Certificats à plus de 12 mois et emprunts à moyen terme	Autres effets publics				
1953 Moyenne	2,96	3,46	4,46	4,89	2,—	2,1875	2,375	4,89	4,89	3,34	1,25	1,25	
1954 Moyenne	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75 <sup>2</sup>	1,25	1,25	
1954 Février	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Mars	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Avril	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Mai	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Juin	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Juillet	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Août	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Septembre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Octobre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	2,75	1,25	1,25	
Novembre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Décembre	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
1955 Janvier	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Février	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Mars	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	
Avril	2,75	3,25	4,25	4,50	2,—	2,1875	2,375	4,50	4,50	—	1,25	1,25	

<sup>1</sup> Depuis le 15 avril 1954 la Banque Nationale de Belgique admet en nantissement d'avances en compte courant et de prêts à court terme, les certificats de trésorerie spéciaux U.E.P. Les taux de ces opérations s'élèvent respectivement à 2,80 %, 3,20 % et 3,50 % pour les certificats émis à 12, 18 et 24 mois.

<sup>2</sup> Moyenne des neuf premiers mois.

\* Quotité de l'avance au 30 avril 1955 :

Certificats de trésorerie émis à court terme	max. 95 %	Certificats de trésorerie 4 % 1949	max. 90 %
Certificats de trésorerie émis à 2 ou 3 ans	» 90 %	Certificats de trésorerie 4 %, à 5 ans 1954	» 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1951 à 10 ou 15 ans	» 90 %	Certificats de trésorerie 3,75 % à 5 ans 1954	» 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1952-1962 à 10 ans	» 90 %	Certificats de trésorerie 4 % 1950 Congo belge	» 90 %
Obligations Emprunt 4 ½ %, 1952-1964, à 12 ans	» 90 %	Obligations 4 % 1950-1960 Congo belge	» 90 %
Certificats de trésorerie 3 ½ % à 15 ans au plus 1942	» 90 %	Obligations 3 ½ % de l'Assain. Monét. 2e série imp.	» 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 20 ans, 1943	» 90 %	Obligations 3 ½ % de l'Assain. Monét. 3e série p. et imp.	» 90 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1947	» 90 %	Autres effets publics	» 80 %
Certificats de trésorerie 4 % à 5 ou 10 ans 1948	» 90 %	Certificats de trésorerie spéciaux U.E.P.	» 50 %

### II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE

4

Epoques	Banques — Comptes de dépôts à *					Caisse générale d'Epargne (dépôts sur livrets)		
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusqu'à 75.000 fr.	75.001 à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
1953 Moyenne	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954 Moyenne	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1954 Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mai	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juin	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Juillet	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Août	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Septembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Octobre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Novembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Décembre	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
1955 Janvier	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Février	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Mars	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50
Avril	0,50	0,85	1,10	1,40	1,75	3,—	1,50	0,50

\* Moyenne de quatre banques.

<sup>1</sup> Depuis le 1er janvier 1955 le taux d'intérêt a été modifié comme suit : 3 % jusqu'à 100.000 fr.; 1,50 % de 100.001 à 150.000; 0,50 % au delà de 150.000 fr.

III. — L'argent au jour le jour  
(millions de francs)

Moyennes journalières	Capitaux prêtés			Capitaux empruntés		
	par des organismes compensateurs		Total	par des organismes non compensateurs <sup>2</sup>	en compensation <sup>3</sup>	hors compensation <sup>4</sup>
	Banques de dépôts	Autres organismes <sup>1</sup>				
1953 .....	2.378	694	3.072	2.319	2.996	2.395
1954 .....	2.330	422	2.752	2.584	2.731	2.605
1954 Août .....	2.003	318	2.321	2.522	2.321	2.522
Septembre ..	2.121	277	2.398	2.747	2.398	2.747
Octobre ..	2.364	280	2.644	2.890	2.553	2.981
Novembre :	2.548	187	2.735	3.633	2.631	3.737
Décembre :	2.220	211	2.431	2.997	2.431	2.997
1955 Janvier ..	2.167	479	2.646	2.642	2.646	2.642
Février ...	2.116	384	2.500	3.185	2.500	3.185
Mars .....	2.527	231	2.758	2.943	2.758	2.943
Avril :	2.176	496	2.672	2.473	2.672	2.473
1 au 7 ...	2.022	393	2.415	2.558	2.415	2.558
8 au 14 ...	1.976	514	2.490	2.400	2.490	2.400
15 au 21 ...	2.178	576	2.754	2.491	2.754	2.491
22 au 28 ...	2.414	550	2.964	2.439	2.963	2.440
Mai :						
29/4 au 5 .	2.868	379	3.247	2.657	3.247	2.657

<sup>1</sup> Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi.

<sup>2</sup> Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale.

<sup>3</sup> Notamment l'Institut de Réescampte et de Garantie et l'Office National du Ducroire.

<sup>4</sup> Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire.

Cours des métaux précieux<sup>1</sup>

Moyennes journalières	Londres <sup>1</sup>		Bombay <sup>3</sup>	
	Or en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en sh. et d. par oz. fin	Or Conversion en pence par oz. fin	Argent Conversion en pence par oz. fin
1953 .....			345/9	75
1954 .....	249/9½ <sup>4</sup>		350/11	76
1954 Février ...			347/5	78
Mars .....	248/4½ <sup>2</sup>		356/0	79
Avril .....	248/8½		371/9	82
Mai .....	248/10½		365/6	79
Juin .....	248/10½		341/0	75
Juillet ...	248/11½		340/0	74
Août .....	249/2		351/6	74
Septembre .	250/5½		349/11	75
Octobre ...	250/9½		350/9	76
Novembre .	250/10½		353/0	76
Décembre .	251/4½		350/7	74
1955 Janvier .	251/7		361/3	76
Février ...	251/9½		371/6	79
Mars .....	251/2		373/3	80
Avril ...	250/8		383/8	80

<sup>1</sup> Prix de l'oz d'or fin : 10) à New-York : 85 \$ depuis le 1er février 1954; 20) à Londres : 248 sh. du 18 sept. 1949 au 19 mars 1954. — Réouverture du marché libre de l'or le 22 mars 1954.

<sup>2</sup> Moyenne du 22 au 31 mars 1954.

<sup>3</sup> Cotations originales en roupies et annas respectivement par fine tola et par 100 fine tolas.

<sup>4</sup> Moyenne des 9 derniers mois.

MARCHE DES CHANGES

I. — Cours officiels, au 30 avril 1955, fixés par la Banque Nationale de Belgique en vertu de l'arrêté n° 6 pris à Londres le 1<sup>er</sup> mai 1944 par les Ministres réunis en Conseil **10<sup>1</sup>**  
(« Moniteur belge » du 5 septembre 1944, n° 22)  
(francs belges)

Devises	Cours contractuel	Transferts	
		Cours acheteur	Cours vendeur
100 francs congolais .....	—	100,—	100,—
100 francs luxembourgeois .....	—	100,—	100,—
100 couronnes tchécoslovaques .....	694,44225	692,50	696,50
100 shillings autrichiens .....	192,30769	191,72	192,90

II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles **10<sup>2</sup>**  
(francs belges)

Moyennes	1 franc suisse	\$ U.S.A.	100 francs français	1 \$ canadien	1 Livre Sterling	100 Escudos	1 fl. P.B.	1 Cr. suéd.	1 Cr. dan.	1. D. M.	1 Cr. norv.	\$ Accord Argentine U.E.B.L.
1953 .....	11,47	49,96	14,27	50,81	140,14	174,04	13,19 <sup>1</sup>	9,67 <sup>2</sup>	7,24 <sup>3</sup>	11,97 <sup>4</sup>	6,99 <sup>5</sup>	—
1954 .....	11,46	50,05	14,27	51,44	140,05	174,04	13,18	9,64	7,21	11,94	7,00	—
1954 Février .....	11,45	49,91	14,25	51,62	139,76	174,07	13,16	9,63	7,21	11,94	6,99	—
Mars .....	11,47	50,18	14,24	51,71	139,99	174,05	13,16	9,63	7,21	11,95	7,00	—
Avril .....	11,50	50,32	14,27	51,23	140,62	174,04	13,20	9,66	7,23	11,97	7,03	—
Mai .....	11,49	50,22	14,27	51,03	140,65	174,04	13,22	9,67	7,23	11,96	7,03	—
Juin .....	11,49	49,90	14,29	50,85	140,46	174,04	13,21	9,69	7,22	11,96	7,02	—
Juillet .....	11,49	49,97	14,28	51,27	140,26	174,04	13,20	9,66	7,22	11,96	7,01	—
Août .....	11,47	50,01	14,25	51,55	139,93	174,04	13,17	9,64	7,21	11,94	6,99	—
Septembre ...	11,46	49,99	14,31	51,56	139,91	174,03	13,18	9,65	7,20	11,92	6,99	—
Octobre .....	11,44	50,05	14,28	51,62	139,93	174,03	13,17	9,63	7,20	11,90	6,99	—
Novembre ...	11,41	50,04	14,24	51,64	139,74	174,03	13,16	9,60	7,19	11,87	6,98	—
Décembre ...	11,39	50,10	14,24	51,77	139,49	174,02	13,17	9,60	7,19	11,86	6,97	—
1955 Janvier .....	11,38	50,10	14,28	51,87	139,35	174,03	13,17	9,60	7,19	11,86	6,96	—
Février .....	11,37	50,16	14,28	51,37	139,30	174,04	13,15	9,60	7,19	11,84	6,96	—
Mars .....	11,38	50,36	14,29	51,18	139,66	174,04	13,14	9,60	7,20	11,84	6,98	49,99 <sup>6</sup>
Avril .....	11,40	50,26	14,26	50,99	140,05	174,05	13,15	9,63	7,22	11,88	7,00	49,86

<sup>1</sup> Moyenne du 26 janvier au 31 décembre 1953. — <sup>2</sup> Moyenne du 23 février au 31 décembre 1953. — <sup>3</sup> Moyenne du 18 mai au 31 décembre 1953. — <sup>4</sup> Moyenne du 4 mai au 31 décembre 1953. — <sup>5</sup> Moyenne du 14 au 31 décembre 1953. — <sup>6</sup> A partir du 1er mars 1955.

# MARCHE DES CAPITAUX

## I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS

14

Désignation des titres	Cotation pour	Cours au				
		4 janvier 1955	1 février 1955	1 mars 1955	1 avril 1955	2 mai 1955
<b>I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.)</b>						
Dette 3 1/2 %, 1937 <sup>1 2</sup>	100,—	84,50	84,80	85,25	85,70	86,—
Dette 3 1/2 %, 1943 <sup>1 2</sup>	100,—	85,50	86,20	86,80	87,40	87,30
Dette unifiée 4 % <sup>1 2</sup>	100,—	95,25	95,95	96,50	96,90	96,20
Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 <sup>2</sup>	100,—	92,10	93,05	93,45	93,75	93,35
Emprunt 4 1/2 %, 1951 <sup>2</sup>	100,—	100,60	100,85	101,10	101,30	101,05
Emprunt 4 1/2 %, 1952, à 10 ans <sup>2</sup>	100,—	101,25	101,25	101,55	101,60	101,40
Emprunt 4 1/2 %, 1952-1964, à 12 ans <sup>2</sup>	100,—	100,75	100,90	100,85	101,15	100,60
Emprunt 4 1/2 %, 1953, à 20 ans <sup>2</sup>	100,—	99,60	100,25	100,35	100,25	99,85
Emprunt 4 1/2 %, 1953-1968, à 15 ans <sup>2</sup>	100,—	99,55	100,10	100,40	99,90	99,55
Emprunt 4 1/2 %, 1954-1972, à 18 ans <sup>2</sup>	100,—	99,45	99,95	100,15	99,75	99,20
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, 1 <sup>re</sup> série <sup>2</sup>	100,—	97,—	97,30	97,45	97,70	97,20
Emprunt 4 1/4 %, 1954-1974, 2 <sup>e</sup> série <sup>2</sup>	100,—	—	—	97,20	97,25	97,20
Certif. de Trés. à 15 ans au plus, 3 1/2 %, 1942, 1 <sup>re</sup> série <sup>1 2</sup>	100,—	113,20	113,65	113,70	113,75	113,70
Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 3 1/2 %, 1943, 1 <sup>2 3</sup>	100,—	108,10	108,50	108,65	109,—	109,—
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1947 <sup>2</sup>	100,—	105,—	105,30	105,40	105,45	105,30
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1948 <sup>2</sup>	100,—	107,40	107,60	108,10	108,15	108,15
Certif. de Trés. à 5 ou 10 ans, 4 %, 1949 <sup>2</sup>	100,—	101,45	102,35	104,—	104,—	103,40
Certif. de Trés. à 5 ans, 4 % 1954 <sup>2</sup>	100,—	100,40	100,50	100,75	101,20	101,—
Certif. de Trés. à 5 ans, 3 3/4 % 1954 <sup>2</sup>	100,—	99,65	100,—	100,10	100,40	100,35
Emprunts à lots 1938, 4 %	500,—	509,—	512,—	511,—	512,—	507,—
Emprunts à lots 1941 (4 % depuis 1951)	1.000,—	997,—	1.003,—	1.007,—	1.008,—	1.002,—
Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) <sup>2</sup>	1.000,—	1.013,—	1.021,—	1.027,—	1.026,—	1.028,—
<b>II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bon.)</b>						
Domages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	532,—	535,—	537,—	537,—	537,—
Empr. de la Reconstr. 1 <sup>er</sup> tr. 1947 (2 %, 5 % dès 1957) <sup>2</sup>	1.000,—	1.021,—	1.033,—	1.037,—	1.026,—	1.016,—
Empr. de la Reconstr. 2 <sup>e</sup> tr. 1949 (2 %, 5 % dès 1958) <sup>2</sup>	1.000,—	1.017,—	1.036,—	1.057,—	1.044,—	1.033,—
Empr. de la Reconstr. 3 <sup>e</sup> tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) <sup>2</sup>	1.000,—	1.048,—	1.062,—	1.069,—	1.058,—	1.050,—
Soc. Nat. Ch. de fer belges (tr. belge), act. priv. 4 % <sup>1 2</sup>	500,—	495,—	500,—	499,—	498,—	493,—
Caisse autonome des Domm. de Guerre 1 <sup>er</sup> tr. 5 % 1953 <sup>2</sup>	100,—	101,35	102,05	102,60	104,60	104,15
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 1 <sup>re</sup> s. <sup>2</sup>	100,—	100,20	100,50	100,90	101,20	101,10
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 1/2 %, 1953, 2 <sup>e</sup> s. <sup>2</sup>	100,—	99,85	100,05	100,45	101,10	101,10
Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 1/4 %, 1954, 1 <sup>re</sup> s. <sup>2</sup>	100,—	97,05	97,25	97,75	97,65	97,25
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/2 %, 1953-1965 <sup>2</sup>	100,—	100,60	101,—	101,25	101,55	101,05
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/2 %, 1954-1972 <sup>2</sup>	100,—	99,20	100,—	100,10	100,20	99,50
Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 1/4 %, 1954-1974 <sup>2</sup>	100,—	—	97,10	97,80	97,20	97,—
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1951 <sup>2</sup>	100,—	101,20	101,60	101,85	102,55	102,20
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 1/2 %, 1952, 2 <sup>e</sup> s. <sup>2</sup>	100,—	101,30	101,75	102,—	103,10	102,75
<b>III. — Dette directe de la Colonie.</b>						
<i>Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 ...</i>						
<i>Intérêts à bonifier :</i>						
Dette coloniale 1936, 4 %	100,—	93,75	93,75	94,—	94,80	95,10
Dette coloniale 1950-1960, 4 % <sup>2</sup>	100,—	99,15	100,05	100,15	100,25	100,15
Certificats de Trésorerie à 5 ou 10 ans, 4 %, 1950 <sup>2</sup>	100,—	102,65	102,90	104,10	104,10	103,60

<sup>1</sup> Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — <sup>2</sup> Titres créés après le 6 octobre 1944. — <sup>3</sup> Le taux de l'intérêt a été porté à 4 % le 14 octobre 1948.

## II. — INDICE MENSUEL DES ACTIONS AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS

15<sup>1</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Assur., banq., soc. à portef.	Entr. immob., hypoth. et hôtel	Chemins de fer et transport par eau	Tramw., Chem. de fer vicinaux et transports	Tristes d'entr. de tramways et d'électricité	Entr. de gaz et d'électricité	Distribution d'eau	Industries métallurgiques	Zincs, plombs et mines	Produits chimiques	Charbonnages et fours à coke	Gluceries	Verreries	Industries de la construction	Ind. textiles et soieries	Entreprises coloniales	Plantations	Alimentation	Industries diverses
<b>Indices par rapport aux cours du mois précédent</b>																				
1955 1 <sup>er</sup> avril ...	106	103	101	101	98	111	105	111	99	110	100	98	101	106	103	97	109	101	100	108
2 mai .....	102	101	101	104	104	108	103	92	102	99	105	100	105	100	100	98	100	106	105	111
<b>Indices par rapport à la période 1936 à 1938</b>																				
1954 3 mai .....	272	291	139	345	77	133	230	53	198	307	203	206	87	104	255	154	558	63	156	313
1 <sup>er</sup> juin ...	280	302	144	351	78	143	236	56	207	322	204	200	89	106	258	153	579	57	161	305
1 <sup>er</sup> juill. ...	281	298	145	340	77	145	243	61	208	317	204	208	100	133	254	149	582	57	165	309
2 août .....	296	317	148	344	79	162	256	62	220	333	214	229	104	133	271	150	610	58	173	304
1 <sup>er</sup> sept. ...	297	312	151	362	85	161	261	62	221	337	212	222	110	142	274	154	608	55	175	312
1 <sup>er</sup> oct. ...	302	325	155	346	82	160	247	69	217	378	214	216	115	146	279	155	629	55	175	330
2 nov. ....	298	322	151	352	83	155	232	65	216	388	209	208	122	140	275	152	620	57	178	334
1 <sup>er</sup> déc. ...	310	326	151	373	80	152	222	63	228	396	213	219	140	156	277	156	669	61	192	343
1955 4 janv. ...	331	356	153	387	89	158	245	67	241	437	228	244	153	173	285	172	709	81	195	355
1 <sup>er</sup> février ...	331	347	154	396	91	158	247	65	251	429	223	244	152	176	294	170	700	75	195	362
1 <sup>er</sup> mars ...	333	354	153	398	94	161	245	66	250	459	231	248	146	166	293	166	702	67	191	375
1 <sup>er</sup> avril ...	352	366	154	401	92	178	258	73	247	503	231	244	148	176	303	161	763	68	191	406
2 mai .....	358	369	156	419	96	192	266	67	252	500	242	243	155	176	304	157	762	72	201	450

### III. — MOUVEMENT DES OPERATIONS A LA BOURSE DE BRUXELLES

15<sup>2</sup>

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

Périodes	Nombre de séances	Obligations de sociétés		Actions		Total	
		Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1953 .....	248	135	130	12.484	16.443	12.619	16.573
1954 .....	249	129	127	20.654	27.191	20.783	27.318
1954 Avril .....	20	9	9	1.615	2.114	1.624	2.123
Mai .....	19	12	12	1.677	2.485	1.689	2.497
Juin .....	21	12	11	1.692	2.218	1.704	2.229
Juillet .....	20	10	10	1.992	2.705	2.002	2.715
Août .....	21	10	10	1.982	2.102	1.992	2.112
Septembre .....	22	11	11	1.835	2.622	1.846	2.633
Octobre .....	21	10	10	1.455	2.118	1.465	2.128
Novembre .....	19	12	12	1.784	2.397	1.796	2.409
Décembre .....	23	11	11	2.312	3.046	2.323	3.057
1955 Janvier .....	20	10	10	2.607	3.239	2.617	3.249
Février .....	20	11	11	1.963	2.779	1.974	2.790
Mars .....	23	12	12	2.085	3.217	2.097	3.229
Avril .....	19	11	11	2.166	3.625	2.176	3.635

### IV. — RENDEMENT DES TITRES A REVENU FIXE

16

#### 1. — Dette unifiée et emprunts remboursables globalement à date fixe

Début de mois	Dette unifiée 4 %	Emprunts remboursables globalement à date fixe												
		Echéance de 1 à 5 ans								Echéance de 5 à 10 ans				Echéance de 10 à 20 ans
		Etat		Paraétatiques		Villes		Sociétés	Etat	Paraétatiques		Villes	Sociétés	
		3 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 %	4 ½ %	4 ½ %	4 %	4 %	4 ½ %	4 ½ %	4 et 4 ½ %	
1954 Mars .....	4,34	3,60	3,52	3,94	3,94	3,96	4,15	5,26	4,47	4,41	4,57	4,59	5,06	
Avril .....	4,32	3,58	3,40	3,62	3,84	3,94	4,07	4,69	4,43	4,36	4,49	4,58	5,14	
Mai .....	4,32	3,56	3,79	3,58	3,68	3,95	4,06	5,04	4,44	4,36	4,44	4,58	5,13	
Juin .....	4,30	3,57	3,68	3,21	3,65	3,96	4,03	5,19	4,40	4,22	4,42	4,54	4,97	
Juillet .....	4,25	3,44	3,56	3,25	3,63	3,96	3,96	5,21	4,33	4,24	4,41	4,49	4,91	
Août .....	4,26	3,34	3,56	3,98	3,52	3,96	3,86	4,71	4,29	4,29	4,34	4,45	4,77	
Septembre .....	4,22	3,28	3,46	3,93	3,41	3,84	3,73	4,36	4,10	4,15	4,28	4,40	4,72	
Octobre .....	4,22	3,38	3,47	3,92	3,40	3,77	3,61	4,77	4,17	4,22	4,29	4,31	4,72	
Novembre .....	4,21	3,38	3,52	4,01	3,41	3,89	3,58	4,67	4,27	4,33	4,32	4,30	4,78	
Décembre .....	4,21	3,44	3,68	4,08	3,42	3,96	3,72	4,77	4,35	4,36	4,36	4,36	4,66	
1955 Janvier .....	4,20	3,62	3,64	4,07	3,36	3,91	3,71	5,11	4,36	4,42	4,38	4,50	4,98	
Février .....	4,17	3,48	3,58	3,90	3,28	3,84	3,60	4,49	4,24	4,14	4,37	4,49	4,73	
Mars .....	4,15	3,41	3,49	3,93	3,15	3,72	3,48	4,61	4,05	3,94	4,33	4,46	4,69	
Avril .....	4,13	3,36	3,41	3,89	2,98	3,60	3,27	4,58	4,02	3,94	4,30	4,45	4,79	
Mai .....	4,16	3,41	3,34	3,99	2,84	3,56	3,21	4,57	4,10	4,14	4,31	4,46	4,92	

#### 2. — Emprunts amortissables par annuités et emprunts à lots

Début de mois	Emprunts amortissables par annuités constantes							Emprunts à lots	
	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance de 5 à 10 ans		Echéance de 10 à 20 ans			Echéance à plus de 20 ans	Echéance à plus de 20 ans	
	Sociétés	Villes	Sociétés	Colonie	Villes	Sociétés	Villes	Dette directe de l'Etat	Dette indirecte de l'Etat
	4 ½ et 5 %	4 %	4 à 5 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %	4 %
1954 Mars .....	4,88	4,96	5,04	4,54	4,89	5,48	4,86	4,54	5,21
Avril .....	4,30	4,94	5,01	4,54	4,90	5,51	4,86	4,55	5,23
Mai .....	4,72	4,90	5,15	4,53	4,89	5,50	4,86	4,53	5,20
Juin .....	4,71	4,88	5,17	4,54	4,90	5,63	4,86	4,49	5,16
Juillet .....	4,78	4,81	5,13	4,56	4,90	5,58	4,86	4,48	5,10
Août .....	4,34	4,72	5,04	4,57	4,89	5,40	4,85	4,41	5,03
Septembre .....	4,25	4,38	4,87	4,57	4,83	5,30	4,83	4,38	4,96
Octobre .....	4,33	4,30	4,86	4,57	4,79	5,08	4,78	4,38	4,90
Novembre .....	4,37	4,30	4,91	4,56	4,73	5,10	4,55	4,38	4,91
Décembre .....	4,48	4,30	4,88	4,56	4,69	5,19	4,50	4,42	4,91
1955 Janvier .....	4,26	4,32	4,81	4,56	4,69	5,01	4,50	4,43	4,88
Février .....	4,18	4,29	4,59	4,56	4,67	4,78	4,43	4,38	4,79
Mars .....	3,84	4,30	4,48	4,53	4,61	4,62	4,38	4,36	4,79
Avril .....	3,90	4,29	4,45	4,45	4,58	4,52	4,36	4,38	4,78
Mai .....	4,18	4,29	4,49	4,42	4,58	5,12	4,35	4,41	4,82

N. B. — Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation d'avril 1953, p. 231.

## Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Constitutions de sociétés			Augmentations de capital				Emissions d'obligations		Ensemble des émissions	Primes d'émission 1	Libération sans espèces		Emissions nettes 4
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal	Montant nominal		Apports en nature 2	Incorporations de réserves au capital 3	

A. — Sociétés belges (sociétés anonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

1953 .....	2.209	1.736	1.546	647	6.040	2.924	2.593	73	1.496	6.156	19,5	1.713	1.288	2.627
1954 ..... p	2.181	1.835	1.628	757	12.670	5.722	5.094	30	1.069	8.626	537,7	1.672	2.467	4.189
1954 Janvier .....	213	179	156	38	184	272	262	5	236	687	—	121	62	471
Février .....	198	149	128	42	194	165	106	2	100	414	—	127	14	193
Mars .....	238	220	185	54	244	162	152	2	80	462	—	171	43	203
Avril .....	194	133	120	71	1.401	561	520	4	158	852	—	149	347	302
Mai .....	183	274	262	67	819	1.120	943	2	23	1.417	1,5	194	814	221
Juin .....	186	106	100	62	163	151	132	3	100	357	—	80	79	173
Juillet .....	156	103	92	58	511	447	439	—	—	550	—	140	198	193
Août .....	114	99	86	28	153	147	144	—	—	246	3,0	77	66	90
Septembre ...	156	159	142	55	2.493	246	172	2	31	436	0,9	148	54	144
Octobre .....	158	129	106	61	1.491	554	543	3	130	813	—	80	38	661
Novembre ...	146	66	62	73	1.604	512	418	2	106	684	108,0	71	130	493
Décembre ...	239	217	188	148	3.413	1.387	1.263	3	36	1.640	424,5	312	623	976
1955 Janvier ..... p		254	166			203	176		1	458	—	157	96	90
Février ..... p		159	112			591	590		1	751	—	113	522	68
Mars ..... p		178	155			546	475		—	724	—	393	121	116

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1953 .....	253	1.047	785	103	3.029	2.185	1.480	4	130	3.362	8,1	332	227	1.844
1954 ..... p	287	1.259	789	85	1.602	1.217	1.120	2	25	2.501	9,0	619	182	1.142
1953 Octobre .....	24	76	64	10	121	55	53	—	—	131	—	54	—	63
Novembre ...	16	25	23	18	698	803	475	—	—	828	—	15	13	470
Décembre ...	28	100	96	6	95	130	85	—	—	230	—	33	—	148
1954 Janvier .....	25	211	116	11	205	201	180	—	—	412	—	61	6	229
Février .....	20	61	56	5	19	8	8	—	—	69	—	23	1	40
Mars .....	20	43	30	4	10	26	26	—	—	69	—	22	2	32
Avril .....	27	176	79	6	12	5	5	1	5	186	—	20	—	69
Mai .....	27	130	97	13	214	95	95	1	20	245	9,0	78	15	128
Juin .....	27	104	46	6	123	100	71	—	—	204	—	54	1	62
Juillet .....	27	111	83	4	37	20	20	—	—	131	—	33	10	60
Août .....	26	57	38	8	368	295	266	—	—	352	—	37	15	252
Septembre ...	28	88	78	4	66	43	43	—	—	131	—	58	—	63
Octobre .....	16	77	52	8	235	99	90	—	—	176	—	26	47	69
Novembre ...	18	144	67	7	238	193	130	—	—	277	—	116	32	49
Décembre ...	26	56	45	9	75	189	185	—	—	245	—	90	52	88

<sup>1</sup> Non comprises dans les montants libérés.<sup>2</sup> Compris dans les constitutions et augmentations de capital.<sup>3</sup> Compris dans les augmentations de capital.<sup>4</sup> Comprendent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

Classification	Constitutions de sociétés						Augmentations de capital (sociétés anonymes) (sociétés en command. par actions) (soc. de pers. à resp. lim.)				Emissions d'obligations			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	Libérations sans espèces		Dissolutions		Réduction de capital Montant
	anonymes et en command. par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature	Incorporations de réserves	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale													

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

DECEMBRE 1954

Belgique .....	82	164,2	138,4	157	52,8	49,5	145	2578,4	1218,6	1094,8	3	36,0	—	424,5	312,6	454,4	78,0	80,1	172,0
Etranger .....	—	—	—	—	—	—	3	834,3	168,2	168,2	—	—	—	—	—	168,2	—	—	—
Totaux.....	82	164,2	138,4	157	52,8	49,5	148	3412,7	1386,8	1263,0	3	36,0	—	424,5	312,6	622,6	78,0	80,1	172,0

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ...	57	25,9	22,8	150	35,7	34,6	55	48,1	27,8	24,6	1	1,0	—	0,5	39,4	5,4	30,4	0,8	1,9
de 1 à 5 millions	18	43,2	37,6	6	9,1	9,1	52	297,9	135,1	121,1	—	—	—	—	73,2	38,8	14,6	7,6	14,7
de 5 à 10 millions	5	37,1	32,0	1	8,0	5,8	15	109,1	120,7	112,6	1	10,0	—	6,0	71,2	42,3	33,0	18,7	33,4
de 10 à 20 millions	1	20,0	8,0	—	—	—	9	85,2	130,6	130,6	—	—	—	—	40,6	70,0	—	—	22,0
de 20 à 50 millions	1	38,0	38,0	—	—	—	12	679,5	435,1	420,2	1	25,0	—	—	88,2	272,1	—	—	—
de 50 à 100 millions	—	—	—	—	—	—	3	1065,4	259,0	259,0	—	—	—	—	—	194,0	—	53,0	—
plus de 100 millions	—	—	—	—	—	—	2	1127,5	278,5	194,9	—	—	—	418,0	—	—	—	—	—
Totaux.....	82	164,2	138,4	157	52,8	49,5	148	3412,7	1386,8	1263,0	3	36,0	—	424,5	312,6	622,6	78,0	80,1	172,0

VI. — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE <sup>1</sup>

18

(long et moyen terme)

Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1953 .....	20.896	fr. cong. 265 fr. s. 60
1954 .....	37.721	fr. s. 129 fl. P.-B. 132,5
1954 Avril .....	2.220	—
Mai .....	1.400	fr. s. 129
Juin .....	650	—
Juillet ...	7.535	fl. P.-B. 100
Août .....	—	—
Septembre .	1.650	fl. P.-B. 12,5
Octobre .	24	—
Novembre	8.854	fl. P.-B. 20
Décembre .	800	—
1955 Janvier ...	—	\$ 30
Février ...	—	\$ 20
Mars .....	950	fl. P.-B. 100
Avril .....	—	—

VII. OPERATIONS BANCAIRES DU CREDIT COMMUNAL

19

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

Périodes	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires
	Prélèvements sur comptes <sup>2</sup>	Remboursements nets	Avances nettes
	(millions de francs)		
1953 Moyenne ...	415	57	233
1954 Moyenne ...	474	86	209
1954 Mars .....	509	25	335
Avril .....	288	18	272
Mai .....	407	11	148
Juin .....	417	14	204
Juillet ...	473	19	206
Août .....	439	24	260
Septembre .	652	14	155
Octobre ...	695	137	126
Novembre .	439	23	87
Décembre .	570	41	163
1955 Janvier ...	520	610	241
Février ...	453	37	251
Mars .....	431	37	250

VIII — INSCRIPTIONS HYPOTHECAIRES <sup>3</sup>

20

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
	(millions de francs)
1953 Moyenne ...	1.466
1954 Moyenne .	1.652
1954 Mars .....	1.566
Avril .....	1.710
Mai .....	1.606
Juin .....	1.751
Juillet ...	1.939
Août .....	1.541
Septembre .	1.879
Octobre ...	1.769
Novembre .	1.499
Décembre .	1.727
1955 Janvier ...	1.599
Février ...	1.387
Mars .....	1.624

<sup>1</sup> Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — <sup>2</sup> Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — <sup>3</sup> Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

# FINANCES PUBLIQUES

## I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

25<sup>1</sup>

Fin de mois	Dettes consolidées			Dettes à moyen terme <sup>2</sup>			Dettes à court terme <sup>4</sup>			Avoirs des partic. en C.C.P.	Dettes totales <sup>5</sup>	
	intérieure			extérieure <sup>1</sup>	intérieure	extérieure <sup>2</sup>	totale	intérieure <sup>3</sup>	extérieure <sup>2</sup>			totale
	directe	indirecte	totale									
1954 Février	138.124	8.593	146.717	14.636	31.327	2.572	33.899	68.510	4.547	73.057	19.241	287.550
Mars	140.614	8.586	149.200	14.670	30.687	2.584	33.271	65.571	4.559	70.130	20.071	287.342
Avril	140.493	8.576	149.069	14.687	29.564	2.591	32.155	69.875	4.567	74.442	19.791	290.144
Mai	140.387	8.565	148.952	14.616	30.619	4.059	34.678	68.887	4.808	73.695	19.470	291.411
Juin	141.026	8.558	149.584	14.504	30.520	2.057	32.577	68.294	4.146	72.440	20.450	289.555
Juillet	146.408	8.553	154.961	14.660	28.560	2.054	30.614	64.955	3.834	68.789	20.387	289.411
Août	147.605	8.553	156.158	15.469	25.845	2.050	27.895	67.862	3.267	71.129	19.841	290.492
Septembre	147.504	8.545	156.049	15.478	25.808	2.050	27.858	67.284	4.470	71.754	19.523	290.662
Octobre	147.155	9.935	157.090	15.598	25.809	2.045	27.854	70.068	4.462	74.530	20.118	295.190
Novembre	155.604	9.929	165.533	15.713	25.815	2.041	27.856	62.415	4.459	67.324	20.867	296.943
Décembre	155.163	9.920	165.083	15.666	25.818	2.038	27.856	62.307	4.600	66.907	22.376	297.888
1955 Janvier	153.914	9.896	163.810	16.393	26.020	2.787	28.807	64.193	4.234	68.427	20.560	297.997
Février	153.533	10.039	163.572	16.387	26.028	2.789	28.817	66.515	4.233	70.748	20.647	300.171
Mars	153.429	10.332	163.761	17.045	26.036	2.795	28.831	67.734	4.232	71.966	19.830	301.433
Avril	155.431	10.323	165.754	17.663	26.042	2.794	28.836	67.461	4.228	71.682	20.282	304.224

<sup>1</sup> Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — <sup>2</sup> Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — <sup>3</sup> Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — <sup>4</sup> Certificats à un an d'échéance au plus. — <sup>5</sup> Non compris la Dotation des Combattants.

## II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

(millions de francs)

25<sup>2</sup>

Fin de mois	A 120 jours au maximum	A plus de cinq ans		Total
	Certificats de trésorerie <sup>1</sup>	Créance consolidée sur l'Etat <sup>2</sup>	Effets publics nationaux <sup>3</sup>	
1951 Septembre	2.949	34.860	1.188	38.997
Décembre	6.529	34.860	1.221	42.610
1952 Mars	7.178	34.763	1.269	43.210
Juin	8.865	34.763	1.435	45.063
Septembre	8.953	34.763	1.475	45.191
Décembre	6.260	34.763	1.478	42.501
1953 Mars	7.819	34.660	1.565	44.044
Juin	6.009	34.660	1.653	42.322
Septembre	8.965	34.660	1.678	45.303
Décembre	8.040	34.660	1.678	44.378
1954 Mars	5.449	34.660	1.781	41.890
Juin	7.983	34.660	1.790	44.433
Septembre	8.681	34.660	1.792	45.133
Décembre	7.939	34.660	1.792	44.391
1955 Mars	7.882	34.660	1.902	44.444

<sup>1</sup> Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 18 de la loi organique de la B.N.B. — <sup>2</sup> Art. 9 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — <sup>3</sup> Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

## III. — APERÇU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (sans distinction d'exercice)

(millions de francs)

25<sup>3</sup>

Source : *Moniteur belge*.

Recettes	du 1/I au 31/III/1955	Dépenses	du 1/I au 31/III/1955
<b>Voies et moyens :</b>		<b>Dépenses ordinaires :</b>	
Impôts	18.821	Dettes publiques	3.518
Taxes, péages et redevances	844	Pensions	2.301
Revenus patrimoniaux	558	Dotations	85
Remboursements	321	Non-valeurs et remboursements	394
Produits divers	57	Administration { rémunérations	5.414
Impôts d'assainissement monétaire	120	générale { matériel	1.695
Recettes résultant de la guerre	80	Subventions	6.717
		Travaux	257
		Autres dépenses	977
<b>Total...</b>	<b>20.801</b>	<b>Total...</b>	<b>21.359</b>
<b>Recettes extraordinaires :</b>		<b>Dépenses extraordinaires :</b>	
Produits d'emprunts consolidés	1.400	Service de la dette publique	—
Diverses	88	Crédits relatifs aux avances	412
		Crédits relatifs aux participations	10
		Crédits relatifs { immob. nouv. ...	2.553
		aux immobilis. { rest. du dom. pub.	226
		Autres dépenses	—
		Résorption du chômage	255
		Contrepartie de l'aide E.R.P. 1950/1951	16
<b>Total...</b>	<b>1.488</b>	<b>Total...</b>	<b>3.472</b>
<b>TOTAL GENERAL...</b>	<b>22.289</b>	<b>TOTAL GENERAL...</b>	<b>24.831</b>
		<b>Mali ...</b>	<b>2.542</b>

## a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

Périodes	Contributions directes 1	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales 1	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1953 Moyenne mensuelle	2.568	1.081	1.997	5.646	—
1954 Moyenne mensuelle	2.711	1.122	2.057	5.890	—
1954 Janvier .....	4.202	1.022	1.964	7.188	7.188
Février .....	2.046	995	1.842	4.883	12.071
Mars .....	2.114	1.202	2.026	5.342	17.413
Avril .....	2.861	1.116	1.978	5.955	23.368
Mai .....	2.885	1.081	2.074	6.040	29.408
Juin .....	3.366	1.131	1.992	6.489	35.897
Juillet .....	4.998	1.122	2.072	8.192	44.089
Août .....	2.153	1.096	2.064	5.313	49.402
Septembre .....	2.297	1.168	2.135	5.600	55.002
Octobre .....	1.746	1.190	2.116	5.052	60.054
Novembre .....	1.980	1.107	2.191	5.278	65.332
Décembre .....	1.883	1.239	2.228	5.350	70.682
1955 Janvier .....	4.698	1.039	2.158	7.895	7.895
Février .....	2.079	1.171	2.081	5.931	13.226
Mars .....	2.100	1.309	2.186	5.595	18.821

## b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 mars 1955 pour les exercices 1954 et 1955

(non compris les additionnels provinciaux et communaux)

(millions de francs)

Source : *Moniteur belge*.

	Exercice 1954 2		Exercice 1955		Mars 1955
	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1955
<b>I. Contributions directes</b> 1 .....	<b>30.325</b>	<b>33.712</b>	<b>3.838</b>	<b>3.754</b>	<b>1.117</b>
<b>II. Douanes et accises</b> .....	<b>13.395</b>	<b>13.045</b>	<b>3.259</b>	<b>3.176</b>	<b>1.308</b>
dont douanes .....	4.577	4.350	1.200	1.145	456
accises .....	7.868	8.538	1.820	1.970	760
taxes spéciales de consommat.	687		166		80
<b>III. Enregistrement</b> .....	<b>24.683</b>	<b>25.256</b>	<b>6.418</b>	<b>6.200</b>	<b>2.185</b>
dont enregistrement .....	2.522	2.370	595	603	214
successions .....	1.191	1.050	285	250	103
timbres et taxes assimilées .....	20.693	21.500	5.458	5.251	1.834
<b>Total</b> 1 ...	<b>68.403</b>	<b>72.013</b>	<b>13.515</b>	<b>13.130</b>	<b>4.610</b>
<b>Différence par rapport aux éval. budgét.</b>	— 3.610		+ 385		+ 114

1 Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1954 commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1954 se clôture le 31 mars 1955.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

# REVENUS ET EPARGNE

30

## I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif \*

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut mis en paiement	Dette obligatoire <sup>1</sup>	Coupons d'obligations bruts
	recensées	en bénéfici	en perte			bénéfici	perte			
1953 <sup>a</sup> .....	12.805	9.046	3.759	136.107	86.053	23.561	2.078	13.128	32.120 <sup>a</sup>	1.493
1954 .....	13.684	9.623	4.061	141.507	93.368	24.397	1.946	13.261	33.030 <sup>a</sup>	1.524
1953 Octobre .....	654	470	184	10.986	6.432	1.443	172	884	2.800	116
Novembre ...	352	251	101	10.126	6.159	1.293	81	915	2.730	113
Décembre ...	342	239	103	5.806	3.671	578	73	287	3.361	147
1954 Janvier .....	112	82	30	2.221	734	190	19	106	3.885	171
Février .....	169	123	46	649	1.466	353	13	57	2.882	124
Mars .....	1.576	1.160	416	12.949	10.642	2.013	189	1.146	2.718	111
Avril .....	2.613	1.904	709	22.946	13.942	3.043	285	1.769	2.850	138
Mai .....	2.580	1.899	681	31.047	23.023	5.255	525	2.859	2.321	110
Juin .....	1.347	967	380	20.942	13.182	3.436	187	1.728	2.399	114
Juillet .....	554	420	134	14.453	7.999	4.893	62	3.326	3.331	160
Août .....	230	165	65	1.320	1.096	211	26	102	2.161	96
Septembre ...	318	223	95	1.541	1.488	247	36	126	2.495	117
Octobre .....	595	434	161	11.398	7.270	1.090	158	652	2.568	123
Novembre ...	362	261	101	11.050	5.661	1.364	91	904	2.431	116
Décembre ...	302	212	90	5.317	3.610	519	68	271	2.991	144

\* Les chiffres de 1954 sont provisoires.

<sup>1</sup> En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

<sup>2</sup> Déduction faite des doubles emplois.

<sup>3</sup> Au 31 décembre.

## II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

31

### a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne<sup>1</sup> (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Ver-sements	Rembour-sements	Excédents	Soldé des dépôts à fin de période
1952 Moy. mens.	1.080	677	403	40.748 <sup>2</sup>
1953 Moy. mens.	1.100	807	293	45.493 <sup>2</sup>
1954 Février ...	1.112	757	355	46.602
Mars .....	1.074	958	116	46.718
Avril .....	1.023	969	54	46.772
Mai .....	982	942	40	46.812
Juin .....	1.026	1.002	24	46.836
Juillet ...	1.306	1.015	291	47.127
Août .....	1.041	813	228	47.355
Septembre .	1.017	863	154	47.509
Octobre .	1.120	862	258	47.767
Novembre .	978	833	145	47.913
Décembre .	1.267	1.067	200	49.459 <sup>2</sup>
1955 Janvier . p	1.578	737	841	50.300
Février . p	1.135	790	345	50.645
Mars ... p	1.013	1.119	-106	50.549
Avril ... p	963	1.418	-455	50.084

### b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite \*

(millions de francs)

Périodes	Travailleurs manuels			Employés (Lois des 10-3-1925 et 18-6-1930)	Total
	Loi du 16-9-1865	Loi du 15-12-1937			
		Versements obligat.	Versements facultat.		
1952 Moy. mens.	3,2	35,5	13,3	26,1	78,1
1953 Moy. mens.	3,9	37,6	13,6	26,5	81,6
1952 Octobre ...	3,9	34,9	12,4	27,2	78,4
Novembre .	2,2	34,4	12,8	26,2	75,6
Décembre .	3,2	34,2	14,5	26,5	78,4
1953 Janvier ...	3,1	38,1	14,4	26,5	82,1
Février ...	4,8	34,6	13,2	25,7	78,3
Mars .....	3,6	37,7	14,1	26,4	81,8
Avril .....	3,5	34,6	12,6	26,4	77,1
Mai .....	4,0	39,4	13,7	25,5	82,6
Juin .....	4,1	33,8	13,0	26,8	77,7
Juillet ...	4,2	36,1	12,9	26,5	79,7
Août .....	3,6	37,9	13,2	25,8	80,5
Septembre .	3,5	35,5	13,5	25,9	78,4
Octobre ...	4,9	37,1	13,1	28,7	83,8
Novembre .	2,9	35,5	12,5	25,1	76,0
Décembre .	4,8	50,6	17,3	29,3	102,0

\* Les versements inscrits aux comptes des affiliés « Ouvriers mineurs » (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937 et arrêté du 25 février 1947) au Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs ont été respectivement de 228,7 millions de francs (montant provisoire) en 1952 et 227,3 millions de francs (montant provisoire) en 1953. (Source : Fonds National de Retraite des Ouvriers Mineurs.)

<sup>1</sup> Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 31 décembre 1952 : 7.223.062 et au 31 décembre 1953 : 7.222.827.

<sup>2</sup> Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE TRIMESTRIEL DES SALAIRES (Période 1936 à 1938 = 100)  
Conditions d'utilisation et méthode d'établissement : voir notre Bulletin de mai 1949, p. 233.

Périodes	Indice général *	Indices par industries																						
		Cokeries	Carrières, cimenteries, marbreries	Métallurgie				Industries céramiques, briqueteries	Industries verrères	Industries chimiques	Industries alimentaires	Industries textiles			Construction et travaux publics	Bois et ameublement	Peaux et cuirs	Tabacs	Papier		Art et précision	Transports		Gaz et électricité
				Sidérurgie	Métaux non ferreux	Fonderies, constructions mécaniques et métalliques	Ensemble					Lin, coton, chanvre et jute	Laine, tapis, bonneterie	Ensemble					Fabriques	Imprimerie et transformation		Travail des ports, camionneurs	Chemins de fer <sup>1</sup>	

a) Indice des salaires horaires moyens

1940 Mars	113	117	110	123	115	114	118	107	114	114	112	113	112	113	109	118	110	119	106	106	112	104	106	114	
1952 Septembre	486	514	478	492	489	493	492	436	458	496	458	504	482	493	489	484	458	422	464	462	484	439	448	446	527
Décembre	485	520	472	498	501	489	494	436	464	500	464	506	482	494	472	483	449	418	464	460	479	455	452	453	526
1953 Mars	485	497	477	493	492	493	493	440	460		464	513	486	499	463	484	453	416	464	463	474	445	454	452	530
Juin	487	505	475	493	491	497	495	440	459		467	513	493	503	459	488	458	414	464	463	496	445	453	452	528
Septembre	487	499	480	485	497	497	492	444	464		469	512	489	501	458	488	457	414	481	461	491	449	455	454	530
Décembre	493	507	491	493	522	496	498	447	469		478	525	501	513	459	487	458	413	494	463	484	455	459	458	538
1954 Mars	494	501	485	494	513	498	498	445	478		479	524	506	515	462	485	466	428	511	495	479	450	458	457	533
Juin	503	523	495	509	533	499	507	468	486		486	530	513	521	480	494	472	440	514	497	496	459	460	460	556
Septembre	502	516	505	499	519	507	507	465	477		480	531	508	519	496	487	473	429	516	499	493	461	461	461	554
Décembre	p507	531	507	509	529	510	512	468	497		p488	536	516	526	499	485	475	428	516	503	493	472	463	465	558
1955 Mars	p506	515	496	510	522	p504	p508	468	491		p490	p532	p510	p521	p504	p486	468	432	p516	508	487	465	p463	p463	556

b) Indice des salaires des ouvriers qualifiés ou spécialisés

1940 Mars	115	113	112	126	117	114	119	107	111	115	110	112	111	111	114	109	112	118	107	126	113	—	—	115	
1952 Septembre	470	456	440	446	481	468	461	415	452	469	445	490	494	492	479	443	467	420	472	491	457	410	—	—	528
Décembre	469	449	438	457	489	467	466	412	452	470	449	490	494	492	461	444	456	421	472	490	451	410	—	—	530
1953 Mars	470	444	448	453	482	469	465	411	449		448	492	497	494	461	445	463	420	472	492	455	410	—	—	529
Juin	470	448	448	445	471	472	462	413	449		449	496	499	498	458	446	466	419	472	493	470	410	—	—	529
Septembre	470	445	448	440	478	472	461	411	457		453	490	506	498	458	442	459	419	472	491	458	410	—	—	531
Décembre	475	446	454	447	483	472	464	406	458		458	511	518	515	458	446	461	419	489	493	462	410	—	—	531
1954 Mars	478	458	454	452	481	474	466	408	468		463	507	524	515	462	440	465	431	499	516	459	410	—	—	539
Juin	483	465	457	462	485	477	472	428	469		467	512	523	518	476	448	472	431	502	520	468	410	—	—	553
Septembre	484	465	464	455	483	484	473	428	469		467	513	520	516	493	447	473	432	503	510	452	410	—	—	555
Décembre	p488	467	463	464	492	488	479	426	469		p472	516	530	523	493	438	472	431	503	519	465	410	—	—	555
1955 Mars	p487	469	464	464	488	p488	p479	423	469		p470	p509	p526	p518	p497	p441	467	431	p503	528	448	410	—	—	565

c) Indice des salaires des ouvriers non qualifiés ni spécialisés

1940 Mars	113	112	112	125	117	109	116	106	113	116	111	112	112	112	113	106	116	113	118	106	119	108	—	—	116
1952 Septembre	468	454	462	467	505	468	472	475	432	442	428	480	498	489	469	482	418	431	430	442	477	449	—	—	479
Décembre	468	452	461	470	522	466	475	475	432	441	429	478	496	487	458	482	414	431	430	443	486	449	—	—	481
1953 Mars	468	447	468	470	513	469	475	475	427		430	481	495	488	452	485	418	431	430	443	496	457	—	—	485
Juin	470	451	464	465	507	473	474	475	427		432	486	501	494	456	488	423	431	430	444	501	457	—	—	485
Septembre	469	448	464	457	505	477	473	475	432		435	483	498	490	456	481	418	431	430	443	499	457	—	—	486
Décembre	475	449	476	466	514	476	477	475	432		442	495	516	506	456	486	424	431	452	444	495	457	—	—	486
1954 Mars	475	452	473	470	515	479	480	475	444		446	493	513	503	456	485	429	442	462	467	487	457	—	—	495
Juin	479	457	473	477	524	481	485	495	444		448	492	514	503	475	471	433	442	465	476	495	457	—	—	510
Septembre	483	457	479	476	512	494	490	495	444		449	491	514	503	496	477	435	442	466	480	509	457	—	—	510
Décembre	p490	460	481	483	523	496	495	500	466		p450	515	527	521	497	482	433	442	466	505	520	457	—	—	511
1955 Mars	p493	462	484	483	518	p498	p495	500	469		p453	p521	p523	p522	p501	p483	436	442	p466	508	511	457	—	—	507

\* L'indice général comprend les salaires dans les charbonnages.

<sup>1</sup> Nous ne possédons pas d'éléments pour le calcul des indices des ouvriers qualifiés et non qualifiés des chemins de fer. Seul le salaire moyen nous est connu.

# MOUVEMENT DES AFFAIRES

## I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

35

### Mouvement du débit

Périodes	Nombre de chambres à fin de période	Bruxelles										Province		Bruxelles et province	
		Call money <sup>1</sup>		Titres effets publics et coupons		Virem. chèques prom., quitt., etc.		Opérations sur l'étranger		Totaux		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs
		milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs				
1953 Moyenne .....	38	2,4	154,8	1,8	8,4	159,4	75,6	2,6	3,2	166,2	242,0	185,3	56,1	351,5	298,1
1954 Moyenne .....	38	2,4	138,1	1,6	8,5	169,8	79,8	2,6	3,3	176,5	229,7	199,6	55,2	376,1	285,0
1954 Février .....	38	2,2	151,8	1,4	8,1	152,4	69,7	2,4	2,8	158,4	232,4	182,4	52,1	340,8	284,5
Mars .....	38	2,4	180,5	1,7	12,0	177,2	80,8	2,8	3,4	184,1	276,7	213,5	60,2	397,6	336,9
Avril .....	38	2,2	151,6	1,7	7,5	163,8	82,8	2,6	3,4	170,3	245,3	195,2	53,9	365,5	299,2
Mai .....	38	2,3	131,9	1,7	7,2	165,0	74,2	2,6	3,8	171,6	217,1	195,6	51,4	367,2	268,5
Juin .....	38	2,2	119,5	1,8	6,1	169,6	78,3	2,5	3,9	176,1	207,8	199,3	53,2	375,4	261,0
Juillet .....	38	2,6	117,8	2,1	10,9	175,4	90,4	2,8	3,8	182,9	222,9	202,3	56,1	385,2	279,0
Août .....	38	2,5	115,8	1,7	7,8	163,7	76,8	2,4	2,9	170,3	203,3	187,3	50,6	357,6	253,9
Septembre .....	38	2,5	124,4	1,4	5,0	169,2	74,3	2,5	3,0	175,6	206,7	201,0	54,1	376,6	260,8
Octobre .....	38	2,5	139,8	1,5	7,8	172,5	82,8	2,8	3,3	179,3	233,7	201,9	58,1	381,2	291,7
Novembre .....	38	2,2	130,6	1,4	11,6	175,2	81,7	2,4	2,7	181,2	226,6	210,2	53,6	391,4	280,2
Décembre .....	38	2,6	126,5	1,9	8,9	196,0	88,7	3,1	3,9	203,6	228,0	225,3	62,6	428,9	290,6
1955 Janvier .....	38	2,4	131,5	1,5	7,7	177,9	87,2	2,8	3,4	184,5	229,8	205,2	54,4	389,7	284,3
Février .....	38	2,3	120,1	1,2	6,5	168,6	73,7	2,5	2,9	174,6	203,2	196,0	49,2	370,6	252,3
Mars .....	38	2,9	149,3	1,6	10,2	185,7	80,8	3,2	4,1	193,4	244,4	216,7	56,4	410,0	300,8
Avril .....	38	2,3	127,2	1,6	9,6	178,3	84,9	2,9	4,5	185,0	226,2	205,3	53,1	390,3	279,3

<sup>1</sup> Y compris les remboursements des capitaux prêtés la veille en call money.

## II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

Périodes	Milliers de comptes à fin de période	Avoir global * (moyenne journalière)	Avoirs des particuliers * (moyenne journalière)	Crédit		Débit		Mouvement général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation <sup>2</sup>
				Versements	Virements	Chèques et divers	Virements			
1953 Moyenne ...	664 <sup>1</sup>	27,8	21,1	28,7	71,9	28,6	71,9	201,1	92	3,80
1954 Moyenne ...	678 <sup>1</sup>	27,8	20,6	29,7	74,1	29,5	74,1	207,4	91	3,86
1954 Février .....	667	27,2	20,4	26,2	66,5	26,8	66,5	186,0	92	3,75
Mars .....	669	26,7	20,1	29,2	72,2	27,8	72,2	201,4	92	3,65
Avril .....	669	27,7	20,7	29,9	75,6	30,9	75,6	212,0	92	4,04
Mai .....	670	28,0	20,3	27,5	71,8	28,3	71,8	199,4	92	3,92
Juin .....	671	28,1	20,7	29,3	70,4	26,2	70,4	196,3	91	3,61
Juillet .....	672	30,6	21,1	34,4	84,5	36,8	84,5	240,2	91	3,97
Août .....	673	27,4	20,5	28,2	70,8	28,5	70,8	198,3	91	3,65
Septembre ...	675	27,2	20,0	28,5	71,3	28,0	71,3	199,1	91	3,67
Octobre .....	676	27,0	20,8	30,8	77,3	31,7	77,3	217,2	91	4,06
Novembre ...	677	27,3	21,0	28,6	71,3	27,5	71,3	198,6	91	3,93
Décembre ...	678	27,6	21,2	33,0	78,3	30,0	78,3	219,5	91	3,94
1955 Janvier .....	680	29,6	21,1	31,6	82,8	34,5	82,8	231,7	90	4,13
Février .....	681	28,3	21,1	27,1	68,6	27,1	68,6	191,4	91	3,67
Mars .....	680	27,3	20,4	28,9	74,5	29,1	74,5	206,9	91	3,66
Avril .....	682	27,4	20,7	30,8	73,6	29,9	73,6	207,9	90	3,94

<sup>1</sup> Au 31 décembre.

<sup>2</sup> Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

\* Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

## PRIX

### a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE

45<sup>1</sup>

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Indice général	Produits agricoles du règne animal	Produits agricoles du règne végétal	Matières grasses	Produits minéraux						Produits chimiques			Peaux et cuirs
					Indice général du groupe	Charbon	Sous-produits du charbon	Produits pétroliers	Minerais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimiques	Engrais chimiques	
<i>Nombre de produits .....</i>	<b>135</b>	13	14	2	19	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1953 Moyenne .....	<b>415</b>	387	475	344	430	552	455	280	420	458	303	315	276	366
1954 Moyenne .....	<b>410</b>	384	458	334	422	550	438	278	410	450	304	317	271	341
1954 Février .....	<b>412</b>	394	495	340	420	550	438	282	396	457	304	312	282	358
Mars .....	<b>410</b>	376	491	340	420	550	438	281	401	446	305	314	282	350
Avril .....	<b>410</b>	373	488	343	422	550	438	284	406	446	303	315	273	352
Mai .....	<b>409</b>	357	494	333	423	550	438	280	410	450	301	316	265	352
Juin .....	<b>412</b>	369	486	332	422	550	438	277	410	450	302	317	266	350
Juillet .....	<b>409</b>	390	433	329	421	550	438	277	407	450	302	316	266	337
Août .....	<b>408</b>	399	420	322	423	550	438	279	411	449	302	317	267	329
Septembre .....	<b>408</b>	385	426	320	423	550	438	274	417	449	303	317	267	326
Octobre .....	<b>409</b>	383	426	324	424	550	438	272	422	448	306	322	267	329
Novembre .....	<b>411</b>	387	432	332	424	550	438	272	422	448	306	322	268	326
Décembre .....	<b>412</b>	391	433	340	424	550	438	275	423	448	307	322	272	322
1955 Janvier .....	<b>418</b>	390	439	341	429	550	443	281	429	448	314	327	282	323
Février .....	<b>416</b>	378	427	338	428	550	443	284	429	438	315	328	282	322
Mars .....	<b>417</b>	370	418	330	434	550	468	287	431	441	320	336	282	324
Avril .....	<b>418</b>	370	415	334	434	550	468	287	430	443	318	336	274	328

### a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45<sup>1</sup>

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

Périodes	Caoutchouc	Bois	Papiers et cartons	Produits textiles						Matériaux de construction	Métaux et produits métalliques			
				Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artificielles		Indice général du groupe	Sidéurgie	Fabr. métalliques	Non ferreux
<i>Nombre de produits .....</i>	<b>1</b>	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1953 Moyenne .....	232	625	427	384	457	329	478	341	259	447	438	487	402	456
1954 Moyenne .....	233	629	465	379	436	325	483	347	252	464	427	471	392	450
1954 Février .....	190	625	449	376	431	325	481	328	253	461	422	465	392	428
Mars .....	194	620	458	374	426	322	483	330	253	461	421	461	390	439
Avril .....	215	615	462	377	442	314	475	368	253	461	422	461	390	449
Mai .....	220	614	463	375	448	315	459	361	253	463	425	464	392	452
Juin .....	230	625	463	382	463	331	472	331	253	463	427	469	392	457
Juillet .....	242	625	465	382	456	329	480	335	252	463	428	472	392	455
Août .....	234	632	469	382	450	328	484	340	252	465	427	473	391	451
Septembre .....	246	632	472	381	433	328	493	345	252	468	430	474	393	463
Octobre .....	261	632	475	382	427	332	496	349	251	469	430	475	392	462
Novembre .....	284	645	475	380	412	329	499	371	250	469	435	485	396	465
Décembre .....	312	654	480	377	413	316	498	373	250	469	434	486	394	459
1955 Janvier .....	351	677	483	385	412	322	496	461	250	469	441	504	395	465
Février .....	336	681	484	388	416	322	493	488	249	470	445	505	397	483
Mars .....	310	682	486	386	420	319	491	476	250	470	453	520	402	488
Avril .....	312	682	486	386	420	322	487	473	246	470	459	524	409	492

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE <sup>45</sup><sup>2</sup>  
ET A L'ETRANGER

Base : moyenne 1948 = 100

Périodes	Belgique (Ministère des Affaires écono- miques)	Etats- Unis (Depart- ment of Labor, Bureau Labor Statistics)	France (Statist- ique générale de la France) <sup>1</sup>	Pays- Bas (Cen- tral Bureau voor de Statistiek)	Royaume-Uni (Board of Trade)	Suède (Admin- istration du Com- merce)	Suisse (Office fédéral de l'In- dustrie, des Arts et Métiers et du Travail)
1953 Moyenne ...	107	105	138	134	149	139	98
1954 Moyenne ...	105	105	136	136	150	139	99
1954 Février .....	106	105	138	136	149	138	99
Mars .....	106	105	136	135	150	138	99
Avril .....	106	105	139	136	150	139	99
Mai .....	105	105	139	137	151	138	99
Juin .....	106	104	135	137	152	139	99
Juillet .....	105	105	134	134	152	139	99
Août .....	105	105	136	134	150	138	99
Septembre ...	105	104	135	134	150	138	99
Octobre .....	105	104	134	136	150	138	99
Novembre ...	106	104	135	136	151	139	100
Décembre ...	106	104	135	136	153	140	100
1955 Janvier .....	107	105	136	138	154	140	100
Février .....	107	105	135	137	154	141	99
Mars .....	107	104	p 135	136	p 153		99
Avril .....	107		p 135		p 152		

<sup>1</sup> Base 100 en 1949.

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL <sup>46</sup>  
EN BELGIQUE

Base moyenne 1936 à 1938 = 100

Périodes	Indices général	Produits alimen- taires	Produits non alimen- taires
Nombre de produits .....	56	34	22
1953 Moyenne .....	415	395	446
1954 Moyenne .....	422	407	444
1954 Février .....	424	409	445
Mars .....	422	407	446
Avril .....	422	406	445
Mai .....	423	408	445
Juin .....	424	410	445
Juillet .....	422	407	444
Août .....	424	409	444
Septembre .....	423	407	444
Octobre .....	420	403	444
Novembre .....	422	406	444
Décembre .....	423	408	444
1955 Janvier .....	424	409	444
Février .....	421	405	443
Mars .....	420	404	442
Avril .....	416	399	442

PRODUCTION

I. — PRODUCTION CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE

55<sup>1</sup>

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Mines de Houille									
	Nombre moyen d'ouvriers présents (milliers)		Production par bassin (milliers de tonnes)						Nombre moyen de jours d'ex- traction	Stock à fin de période (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total		
1936-1938 Moyenne .....	87	125	408	353	640	451	541	2.425 <sup>1</sup>	24,0	1.502
1953 Moyenne .....	95	132	385	307	606	417	790	2.505	24,3	3.074
1954 Moyenne .....	91	126	356	300	596	414	771	2.437	24,0	2.815
1954 Février .....	93	129	358	290	585	411	795	2.439	23,7	3.184
Mars .....	93	128	403	321	661	462	829	2.676	25,9	3.372
Avril .....	94	129	370	316	618	434	748	2.486	24,0	3.729
Mai .....	94	130	339	279	581	412	688	2.299	22,0	3.899
Juin .....	93	129	359	303	625	433	718	2.438	23,5	4.085
Juillet .....	89	124	283	230	479	342	735	2.069	21,1	4.095
Août .....	85	119	354	296	564	386	728	2.328	24,7	4.067
Septembre .....	86	121	343	311	593	417	763	2.427	25,1	4.055
Octobre .....	88	123	363	329	619	428	765	2.504	25,3	3.874
Novembre .....	90	124	341	306	585	400	814	2.446	23,8	3.490
Décembre .....	91	125	372	319	619	426	843	2.579	24,8	2.815
1955 Janvier .....	86	120	349	309	595	405	845	2.503	24,9	2.273
Février .....	86	119	312	278	549	385	809	2.333	23,3	1.898
Mars .....	p		370	317	626	439	908	2.660		1.477
Avril .....	p		339	300	590	410	848	2.487		1.352

<sup>1</sup> Y compris 82.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages qui faisaient partie de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

Périodes	Cokes		Agglomérés		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la période)	Production métallurgique (milliers de tonnes)		
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Acier brut	Acier et fer finis
1936-1938 Moyenne .....	435	3.831	142	855	37	261	253	202
1953 Moyenne .....	496	4.736	110	585	42	351	366	280
1954 Moyenne .....	512	4.592	115	560	p 45	385	413	302
1953 Décembre .....	486	4.636	130	606	42	350	370	290
1954 Janvier .....	499	4.618	129	599	42	358	376	284
Février .....	465	4.613	127	614	43	341	366	275
Mars .....	507	4.636	115	580	43	372	405	300
Avril .....	486	4.635	91	550	45	361	393	284
Mai .....	497	4.627	95	559	47	376	391	278
Juin .....	509	4.644	104	520	46	391	420	290
Juillet .....	507	4.635	86	516	44	377	393	263
Août .....	526	4.772	102	505	44	397	421	292
Septembre .....	522	4.485	124	549	45	404	438	333
Octobre .....	545	4.478	134	576	44	416	450	344
Novembre .....	528	4.483	129	571	45	399	440	328
Décembre .....	558	4.482	140	578	47	427	462	354
1955 Janvier .....	565	4.800	140	610	p 49	431	468	348
Février .....	517	4.320	126	572	p 51	419	458	343

## II. — INDUSTRIE TEXTILE

Source : Ministère des Affaires économiques (Institut National de Statistique).

Périodes	Production de fils (tonnes)							Production de rayonne (tonnes)	Production de tissus écrus tombés de métiers (pour compte propre, services publics et ordres à façon) (tonnes)				
	Fil de lin	Fil de jute	Fil de chanvre	Fil de coton		Fil de laine			Lin	Jute <sup>1</sup>	Coton	Laine <sup>2</sup>	Rayonne
				fin	cardé	peignée	cardée						
1953 Moyenne .	760	5.973	152	6.875	533	1.843	1.292	2.268	618	3.654	5.553	2.013	523
1954 Moyenne .	729	6.062	181	7.662	565	1.831	1.371	2.597	629	3.284	6.425	2.091	604
1953 Décembre .	825	6.596	176	7.841	618	2.045	1.352	2.636	667	3.602	6.425	2.219	596
1954 Janvier ...	830	6.359	172	7.551	547	1.806	1.216	2.581	581	3.203	6.001	1.956	568
Février ...	742	5.853	189	7.371	565	1.756	1.199	2.438	592	2.985	6.050	1.948	581
Mars .....	714	6.632	203	8.633	693	1.900	1.363	2.589	570	3.282	7.062	2.226	694
Avril .....	669	6.364	188	7.457	593	1.629	1.246	2.605	557	3.102	6.573	1.928	603
Mai .....	628	5.637	158	7.217	563	1.626	1.334	2.706	582	3.060	5.903	1.815	591
Juin .....	592	6.023	157	7.831	571	1.805	1.409	2.614	621	3.456	6.291	1.834	635
Juillet ...	555	5.273	185	4.974	401	1.442	1.154	2.011	595	3.270	5.143	1.746	477
Août .....	723	5.479	178	7.367	463	1.537	1.483	2.762	567	3.279	5.921	2.031	541
Septembre .	758	6.203	166	8.719	566	2.017	1.513	2.543	659	3.437	7.146	2.411	655
Octobre ...	861	6.631	164	8.413	595	2.135	1.697	2.754	762	3.351	7.189	2.453	659
Novembre .	781	5.857	228	7.680	608	2.057	1.576	2.664	708	3.420	6.746	2.337	599
Décembre .	898	6.456	186	8.731	620	2.260	1.261	2.901	760	3.565	7.073	2.406	639
1955 Janvier .	823	6.328	223	7.783	576	1.984	1.367	3.743	662	3.190	6.213	2.203	609
Février ...	813	6.316	215	7.727	524	1.876	1.385		p678	p3.288	p6.203	p2.301	p563

1 Y compris les tapis en jute.

2 Y compris couvertures et tapis en laine.

III. — PRODUCTIONS DIVERSES

56<sup>2</sup>

Sources : Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Ciment	Chaux	Calcaires	Ammoniaque de synthèse et dérivés		Engrais composés	Papier		Briques		Sucres				Brasseries <sup>4</sup>	Distilleries (milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Pêche Vente de poisson <sup>5</sup>		
				Azote primaire	Azote dans les engrais finis		Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	Production		Stocks (sucres bruts et raf.) <sup>3</sup>	Déclarations en consom.				Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)	
											sucres bruts	sucres raffinés								
(milliers de tonnes)						(millions de pièces)				(milliers de tonnes)										
1936-1938 Moy	250 <sup>1</sup>	117 <sup>2</sup>	154 <sup>2</sup>				15,5 <sup>1</sup>					17,5	17,2	159	20,7	16,4	35,0	4.421	2,3	7,2
1953 Moyenne	386	125	163	15,2	13,8	7,7	20,1	3,3	172	12,0		31,9	16,4	253	19,5	12,4	23,1	4.694	3,7	31,8
1954 Moyenne	365	130	146	18,6	17,2	10,8	21,6	3,8	174	12,5		26,6	14,5	254	20,8	12,6	19,7	4.757	3,4	34,0
1954 Janvier	256	119	92	18,0	15,7	12,4	19,7	3,8	121	9,4		—	11,3	231	20,7	9,9	15,5	5.031	2,8	35,2
Février	181	113	72	15,8	14,1	13,4	20,5	3,8	92	7,8		—	11,5	205	18,5	9,2	17,4	5.113	3,5	30,1
Mars	375	141	129	19,3	17,8	17,2	23,9	4,3	114	10,0		—	13,4	179	18,1	13,0	29,4	5.663	5,6	50,1
Avril	392	124	171	18,6	16,8	7,3	22,3	3,7	144	12,8		—	13,6	169	18,4	15,0	12,3	5.171	3,3	35,3
Mai	427	125	178	18,7	17,0	1,4	21,1	3,7	199	13,4		—	12,3	153	18,2	13,6	10,3	4.643	3,7	29,7
Juin	415	120	182	18,3	16,9	4,2	22,3	4,0	220	14,0		—	10,3	114	22,8	14,3	23,8	5.066	3,1	31,6
Juillet	430	124	166	17,8	17,1	3,8	17,9	3,0	231	14,6		—	11,8	99	25,9	14,4	19,6	4.451	2,5	24,7
Août	415	132	192	19,6	18,2	9,6	18,7	3,7	214	14,1		0,2	11,7	69	22,2	13,0	17,8	4.371	3,1	29,5
Septembre	403	143	161	17,9	16,6	10,1	22,9	3,7	227	15,7		0,3	13,0	34	26,1	11,8	31,7	3.630	2,9	30,5
Octobre	403	135	167	20,1	18,9	17,9	23,3	4,1	203	13,9		104,3	22,4	105	17,0	12,1	15,7	4.697	3,4	35,9
Novembre	347	142	137	19,7	18,7	17,3	21,9	3,9	174	12,7		171,2	27,2	232	22,9	11,7	13,4	4.513	4,1	39,4
Décembre	331	145	101	20,2	19,1	15,0	24,9	4,2	145	12,1		43,5	15,6	254	18,8	13,1	29,8	4.732	3,1	35,9
1955 Janvier	217	139	88	20,3	19,2	6,9	22,5	3,6	110	10,9		1,4	11,6	236	22,6	9,9	29,0	4.651	3,9	37,6
Février	255	141	102	18,1	17,1	12,5	22,5	4,0	86	9,1		5,0	12,1	209	17,1	10,9	14,0	4.478	4,5	36,5
Mars	237	155	139	20,1	18,9	18,2	25,7	4,6	95	9,5		—	14,1	186	19,6	12,0	18,4	5.046	5,5	44,3

<sup>1</sup> Moyenne 1938.

<sup>2</sup> Moyenne 1937-1938-1939.

<sup>3</sup> Fin de période.

<sup>4</sup> Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.

<sup>5</sup> Vente aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberghe; en 1936-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.

IV. — ENERGIE ELECTRIQUE \*

58

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques — Direction Energie Electrique.

Périodes	Production <sup>1</sup>				Importations	Exportations	Total énergie absorbée par les réseaux (7) = (4) + (5) - (6)
	Centrales des producteurs-distributeurs		Centrales des auto-producteurs industriels	Total pour la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)			
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)					
1936-1938 Moyenne	20,4	190	228	438	5,5	2,2	441
1953 Moyenne	32,7	400	384	817	17,8	17,9	817
1954 Moyenne	35,0	442	404	881	16,6	16,3	881
1954 Janvier	41,3	488	431	960	8,6	45,9	922
Février	36,9	441	390	868	7,1	34,2	841
Mars	40,6	454	422	916	11,9	22,1	906
Avril	35,1	416	398	849	15,1	18,6	846
Mai	25,7	416	392	834	18,9	24,1	829
Juin	25,6	397	392	814	19,3	7,7	826
Juillet	22,6	379	361	763	19,7	4,3	778
Août	33,3	411	379	823	24,9	1,6	847
Septembre	34,6	437	394	866	22,2	4,3	884
Octobre	40,2	472	417	929	23,5	7,5	945
Novembre	39,5	471	430	941	15,4	10,6	945
Décembre	44,4	518	446	1.008	13,0	14,3	1.007
1955 Janvier	42,4	503	434	979	22,8	4,6	997
Février	40,1	451	401	892	23,7	1,7	914
Mars	42,1	479	468	988	20,3	5,9	1.003

\* Nombre de centrales en activité au début de l'année 1953 : 221; au début de l'année 1954 : 213.

<sup>1</sup> Production brute aux bornes des génératrices diminuée de la consommation des circuits auxiliaires dans les centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

V. — GAZ  
(Production, Importation et Exportation) <sup>1</sup>

59

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques — Administration du Combustible et de l'Énergie.

Périodes	Production des usines à gaz		Production des cokeries			Production des charbonnages	Total de gaz produit en Belgique (7) = (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6)	Imports	Exports	Solde : imports moins exports (10) = (8) - (9)	Total de gaz disponible en Belgique (11) = (7) + (10)
	Régies et associations de communes	Sociétés privées	Régies	Sociétés privées							
				Production destinée à la distribution publique	Production destinée aux fournitures industrielles						
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(8)	(9)	(10)	(11)		
1953 Moyenne	0,05	1,06	5,25	57	75	8,81	147	0,45	2,36	-1,91	145
1954 Moyenne	0,05	1,05	3,87	65	84	8,94	162	0,07	3,62	-3,55	159
1953 Décembre	0,04	0,98	5,33	62	79	8,52	155	0,03	3,61	-3,58	152
1954 Janvier	0,04	1,05	4,95	72	80	8,87	167	0,03	3,57	-3,54	163
Février	0,04	2,30	5,60	66	73	8,87	156	0,03	3,54	-3,51	153
Mars	0,04	1,01	5,35	65	83	8,70	163	0,05	3,45	-3,40	160
Avril	0,04	1,00	4,83	62	80	8,76	156	0,05	3,47	-3,42	153
Mai	0,05	1,17	3,17	62	82	9,06	158	0,07	3,30	-3,23	154
Juin	0,05	1,09	3,04	64	81	9,07	158	0,05	3,41	-3,36	155
Juillet	0,06	1,13	2,98	61	79	8,27	153	0,05	3,73	-3,68	149
Août	0,05	0,86	3,31	63	85	7,82	160	0,07	2,60	-2,53	157
Septembre	0,05	0,82	3,33	64	87	8,34	163	0,05	3,89	-3,84	159
Octobre	0,04	0,76	3,20	66	91	8,99	170	0,05	4,13	-4,08	166
Novembre	0,04	0,73	2,91	66	91	9,58	171	0,08	4,09	-4,01	167
Décembre	0,04	0,75	2,82	68	92	10,92	175	0,24	4,28	-4,04	171
1955 Janvier	0,04	0,83	2,50	73	94	12,10	182	0,41	4,78	-4,37	178
Février	0,03	0,71	2,29	66	89	11,34	170	0,03	0,29	-0,26	169

<sup>1</sup> La présente statistique se rapporte à la production de gaz par distillation pyrogénée de la houille dans les usines à gaz et dans les cokeries, gaz auquel sont éventuellement ajoutés du gaz à l'eau, du gaz à l'air, du restgaz des synthèses chimiques, du gaz des hauts fourneaux et du méthane. Elle comprend également la production de méthane en provenance directe des charbonnages ainsi que le gaz de pétrole liquéfié transporté par canalisation, tous ces gaz étant destinés à la distribution publique.

La présente statistique ne comprend pas les volumes de gaz à l'eau, gaz à l'air, restgaz, gaz des hauts fourneaux, gaz méthane ou gaz liquéfié qui sont mélangés en dehors de l'usine de production en gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille, à l'exception de ceux qui sont fournis directement à la distribution publique. Elle ne comprend pas le gaz produit ou reçu par les cokeries, gaz de houille ou autres et utilisés pour leurs besoins propres, chauffage des fours, etc.

- N. B. — a) La production de gaz indiquée dans les colonnes (1) (2) (3) (4) (6) est destinée à la distribution publique.  
 b) La production de gaz indiquée à la colonne (5) est destinée aux fournitures directes faites par les cokeries aux autres divisions de la société auxquelles appartiennent les cokeries envisagées ou à d'autres sociétés industrielles juridiquement indépendantes.  
 c) Les volumes de gaz produit par les cokeries et les charbonnages sont ramenés à 4.250 kcal, 0° C., 760 mm. Hg.  
 d) Les cokeries produisant du gaz tant pour la distribution publique que pour les consommations industrielles directes sont comprises dans le nombre de cokeries correspondant à la colonne (6). Le nombre total des cokeries (sociétés privées produisant du gaz en 1953 et 1954) s'élève à 18.

CONSOMMATION \*

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION

65<sup>1</sup>

A. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne 1936 à 1938 = 100

Source : Banque Nationale de Belgique.

Mois	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Art. de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954	1953	1954
Mars	472	476	605	629	624	644	399	402	239	244	569	618	551	588
Avril	499	521	609	641	667	683	406	415	236	240	560	625	504	549
Mai	486	499	570	599	659	655	403	403	229	229	551	620	449	471
Juin	419	435	538	537	619	642	402	411	243	236	551	620	388	404
Juillet	496	520	558	621	726	793	434	438	235	241	586	667	397	403
Août	346	353	507	536	688	699	423	419	227	227	557	616	375	413
Septembre	447	464	605	620	672	695	396	408	233	235	562	637	546	541
Octobre	558	560	585	574	715	701	411	427	241	244	600	650	542	595
Novembre	498	524	507	544	920	995	392	433	221	226	565	638	465	515
Décembre	521	576	579	605	1.087	1.160	493	505	248	256	710	781	472	533
	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955	1954	1955
Janvier	445	388	546	543	576	616	447	431	220	223	650	674	623	716
Février	336	347	537	550	550	604	420	423	217	220	610	647	456	527
Mars	476	450	629	626	644	661	402		244	247	618	698	588	574

\* Pour la consommation de sucre, voir tableau no 56<sup>2</sup>.

B. — Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100

65<sup>2</sup>

Source : Institut National de Statistique.

Mois	Grands magasins à rayons multiples																					
	Indice général	Alimentation				Habillage				Ameublement			Ménage			Tabacs	Librairie-Papeterie		Parf.			
		Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Amalgames	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapel.	Total <sup>1</sup>	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets, sports, voyage
1954 Mars	101	119	115	109	116	121	93	94	84	92	113	105	109	105	102	104	99	81	82	82	96	51
Avril	109	122	122	113	121	107	140	126	102	110	113	110	112	105	100	104	103	95	82	84	105	70
Mai	101	104	99	102	102	110	120	120	105	108	99	115	106	104	98	103	90	71	77	76	99	63
Juin	94	98	97	98	98	90	102	93	106	96	88	106	97	99	87	97	101	73	70	70	86	73
Juillet	114	108	106	117	108	89	129	115	144	119	119	128	123	119	106	117	117	102	82	85	129	105
Août	93	94	94	107	95	65	77	81	86	81	91	104	97	104	104	104	84	146	137	104	64	
Septembre	100	101	103	105	102	93	97	96	88	93	109	121	115	106	130	110	100	80	158	147	100	43
Octobre	108	118	107	110	113	106	146	130	102	114	97	100	98	100	143	107	105	94	92	92	102	84
Novembre	121	114	122	118	117	98	126	102	109	111	96	97	96	92	125	98	117	216	126	139	102	336
Décembre	146	148	174	134	155	91	120	114	141	133	99	111	105	129	163	135	231	238	202	207	151	220
1955 Janvier	102	116	107	109	112	94	86	88	125	104	124	89	108	92	121	97	104	83	97	95	96	32
Février	90	117	109	96	112	81	50	58	79	73	91	105	97	94	117	98	96	76	81	80	91	42
Mars	105	131	125	111	127	113	93	88	91	94	114	108	111	107	111	108	107	88	90	90	101	48

<sup>1</sup> Le total comprend, en outre, les rubriques : mercerie, rubans; chaussures, pantoufles; articles divers de parure.

65<sup>3</sup>

Mois	Grandes entreprises spécialisées dans l'habillement			Coopératives										Magasins à succursales		Gros-sistes	
	Hommes	Dames	Sous-vêtements, accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillage	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	Chaussures	Alimentation générale
1954 Mars	108	86	72	108	105	108	121	132	116	91	64	104	100	96	94	94	105
Avril	151	130	115	107	103	108	120	140	103	98	63	102	120	87	103	120	106
Mai	135	104	101	106	98	107	104	115	109	92	107	88	115	116	109	113	102
Juin	105	83	79	103	102	107	87	93	91	99	99	84	105	107	111	117	110
Juillet	104	102	120	109	103	114	83	140	99	106	122	90	106	121	121	100	111
Août	68	55	51	104	97	107	81	93	94	91	188	90	99	137	86	89	110
Septembre	98	80	72	110	100	112	105	146	98	93	111	114	120	119	86	91	111
Octobre	128	125	87	112	105	115	117	117	101	100	148	79	101	105	98	115	p100
Novembre	109	90	67	107	98	110	111	128	106	97	90	93	103	92	88	90	p105
Décembre	103	86	82	126	113	136	115	95	105	122	117	125	132	108	131	p103	p122
1955 Janvier	108	p82	131	116	97	124	109	108	92	81	65	88	75	119	92	p101	p 99
Février	73	p41	41												78	p 74	p100
Mars	109	p91	90												84	p 70	

II. — CONSOMMATION DE TABAC

66

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1936-1938 Moy.	16,2	49,4	430	1.097
1953 Moyenne	10,9	36,9	684	834
1954 Moyenne	12,3	42,4	688	819
1954 Avril	10,6	37,7	672	829
Mai	11,5	47,5	772	874
Juin	8,5	44,5	784	925
Juillet	12,1	43,0	733	745
Août	12,8	50,4	639	827
Septembre	16,2	43,9	729	825
Octobre	14,6	41,9	635	794
Novembre	15,0	53,6	657	873
Décembre	14,8	55,4	718	812
1955 Janvier	12,1	37,6	638	720
Février	9,5	32,9	635	709
Mars	9,5	39,6	684	831
Avril	10,8	39,3	717	789

III. — ABATTAGES DANS LES

67

12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	(milliers de têtes)				
1936-1938 Moy.	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1953 Moyenne	18,8	3,5	10,2	33,9	5,6
1954 Moyenne	20,1	4,1	11,1	31,6	6,1
1954 Mars	21,4	4,6	13,1	33,2	4,3
Avril	19,2	3,7	12,7	31,0	3,4
Mai	18,6	3,7	12,1	34,0	2,4
Juin	21,1	3,8	13,6	36,7	2,1
Juillet	17,5	3,6	9,7	28,7	1,8
Août	19,5	3,8	10,8	30,5	2,0
Septembre	21,7	4,6	11,9	32,0	5,4
Octobre	19,5	4,0	9,6	30,0	9,1
Novembre	22,2	4,5	10,0	31,0	12,4
Décembre	23,1	4,8	10,8	33,9	12,4
1955 Janvier	21,4	4,2	9,6	31,3	11,1
Février	20,8	3,9	10,5	30,2	6,5
Mars	23,0	3,9	13,6	32,5	4,1

# TRANSPORTS

## I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

70<sup>1</sup>

### a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

Périodes	Recettes				Dépenses	Excédent des recettes totales sur les dépenses	Coefficient d'exploitation
	Voyageurs et bagages	Marchandises	Diverses	Total			
1938 Moyenne <sup>1</sup> .....	74	147	5	226	239	— 13	106
1953 Moyenne .....	286	560	87	933	935	— 2	100
1954 Moyenne ..... p	291	557	107	955	956	— 1	100
1953 Octobre .....	269	621	86	976	952	24	98
Novembre .....	250	578	86	914	905	9	99
Décembre .....	263	572	89	924	850	74	92
1954 Janvier ..... p	283	512	102	897	979	— 82	109
Février ..... p	234	567	92	893	939	— 46	105
Mars ..... p	278	578	102	958	981	— 23	102
Avril ..... p	293	514	99	906	948	— 42	105
Mai ..... p	290	508	99	897	939	— 42	105
Juin ..... p	299	552	111	962	946	16	98
Juillet ..... p	346	511	110	967	951	16	98
Août ..... p	351	523	111	985	948	37	96
Septembre ..... p	306	569	112	987	947	40	96
Octobre ..... p	283	612	113	1.008	963	45	96
Novembre ..... p	258	602	114	974	933	41	96
Décembre ..... p	266	631	123	1.020	991	29	97

<sup>1</sup> Y compris le Nord-Belge.

<sup>2</sup> Y compris les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

### b) Nombre de wagons fournis à l'industrie <sup>1</sup>

### c) Statistique du trafic 1° Trafic général

70<sup>2</sup>

Périodes	A	B	C	A+C	Voyageurs		Wagons complets <sup>2</sup>				
					Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Tonnes-km.			Total
								Service interne belge	Service international	Transit	
(milliers)				(millions)	(milliers)	(millions)					
1938 Moyenne <sup>3</sup> .....	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1953 Moyenne .....	274	95	55	328	18,9	627	5.150	171	201	105	477
1954 Moyenne .....	264	97	58	322	p18,9	p630	5.104	162	218	90	470
1953 Décembre .....	267	103	62	329	19,6	618	5.216	162	206	120	488
1954 Janvier .....	237	98	52	289	p19,1	p603	4.592	144	193	92	430
Février .....	244	103	60	304	p17,8	p548	4.853	163	207	114	484
Mars .....	276	99	59	335	p19,6	p616	5.215	168	207	93	468
Avril .....	248	83	51	299	p20,0	p642	4.582	146	189	76	411
Mai .....	243	81	53	296	p19,2	p625	4.617	147	191	83	422
Juin .....	262	89	53	315	p19,2	p643	4.961	157	213	76	445
Juillet .....	241	81	58	298	p17,4	p663	4.590	142	210	82	434
Août .....	259	93	54	313	p18,4	p688	4.952	155	219	81	455
Septembre .....	280	95	63	343	p19,1	p638	5.280	172	233	87	492
Octobre .....	299	106	64	363	p19,0	p620	5.811	186	239	93	518
Novembre .....	292	108	61	353	p19,7	p626	5.832	186	239	89	514
Décembre .....	290	123	67	357	p19,7	p641	5.961	180	266	115	562
1955 Janvier .....	261	117	60	321	p19,8	p634	5.393				518
Février .....	251	106	60	311			5.163				501

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.

C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

<sup>1</sup> Wagons chemins de fer et particuliers.

<sup>2</sup> Non compris les transports militaires.

<sup>3</sup> Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

## c) Statistique du trafic

## 2° Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic <sup>1</sup>

Périodes	Tonnes-km.	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)									
1953 Janvier .....	456	4.843	129	2.254	801	754	630	18	241	16
Février .....	426	4.556	121	2.021	767	684	691	20	235	17
Mars .....	507	5.428	169	2.121	881	771	1.098	25	339	24
Avril .....	484	5.225	129	2.086	877	763	1.132	24	193	21
Mai .....	460	4.929	109	1.969	808	699	1.110	21	193	20
Juin .....	511	5.343	107	2.103	919	787	1.158	19	228	22
Juillet .....	466	4.825	129	2.009	834	606	969	17	239	22
Août .....	423	4.733	119	2.148	614	568	970	49	247	18
Septembre ...	489	5.258	158	2.226	813	627	1.079	41	290	24
Octobre .....	517	5.890	694	2.267	821	707	1.095	17	267	22
Novembre ...	493	5.558	670	2.302	762	655	876	17	258	18
Décembre ...	488	5.216	254	2.346	725	712	817	21	320	21
1954 Janvier .....	430	4.593	114	2.254	718	616	584	19	271	16
Février .....	484	4.853	163	2.354	687	683	589	22	335	20
Mars .....	468	5.215	151	2.292	763	691	953	26	317	21
Avril .....	411	4.582	121	1.923	734	630	943	20	192	19
Mai .....	422	4.617	119	1.915	745	600	991	17	210	20
Juin .....	445	4.961	90	2.080	845	672	993	15	247	19
Juillet .....	434	4.590	83	1.893	794	632	905	14	249	20
Août .....	455	4.952	82	2.111	883	642	950	29	238	17
Septembre ...	492	5.280	102	2.219	847	709	1.040	93	251	19
Octobre .....	518	5.811	428	2.431	837	780	1.028	32	253	22
Novembre ...	514	5.832	613	2.524	815	711	901	20	229	19
Décembre ...	562	5.961	263	2.877	863	805	854	19	259	21

<sup>1</sup> Non compris les transports militaires.B. — Service interne belge <sup>1</sup>70<sup>4</sup>

Périodes	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles, huiles et graisses	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de constructions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux T.-km. transportées (milliers)
1953 Janvier .....	2.848	42	1.780	149	299	433	2	141	3	1.286
Février .....	2.654	39	1.590	132	274	476	2	138	3	1.294
Mars .....	3.208	39	1.696	171	301	811	2	182	6	1.867
Avril .....	3.131	33	1.645	183	300	851	3	111	6	1.784
Mai .....	2.898	31	1.476	173	275	827	2	109	5	1.605
Juin .....	3.033	33	1.526	182	289	870	2	126	5	1.805
Juillet .....	2.624	37	1.367	168	196	706	3	141	6	1.476
Août .....	2.810	38	1.456	171	219	745	32	144	5	1.512
Septembre ...	3.003	82	1.530	182	225	808	19	149	8	1.997
Octobre .....	3.534	515	1.632	190	260	788	2	143	4	4.319
Novembre ...	3.298	492	1.621	178	244	629	2	130	2	3.769
Décembre ...	2.890	75	1.655	170	257	581	2	148	2	1.509
1954 Janvier .....	2.598	32	1.642	141	241	402	2	136	2	970
Février .....	2.604	35	1.714	109	236	369	2	137	2	940
Mars .....	2.991	37	1.623	169	289	691	2	174	5	1.158
Avril .....	2.665	31	1.383	178	259	694	1	116	3	1.027
Mai .....	2.690	29	1.352	185	246	756	2	117	3	1.127
Juin .....	2.844	32	1.433	197	280	746	2	151	3	1.036
Juillet .....	2.488	36	1.247	169	247	656	1	129	3	975
Août .....	2.779	32	1.441	192	266	700	14	132	3	1.063
Septembre ...	2.931	38	1.483	184	290	733	58	141	4	1.173
Octobre .....	3.299	323	1.646	179	301	705	10	132	3	2.745
Novembre ...	3.345	468	1.694	168	272	609	2	127	3	3.434
Décembre ...	3.182	114	1.896	178	291	567	1	132	3	1.429

<sup>1</sup> Non compris les transports militaires.

\* Les montants pour janvier et février 1955 sont respectivement de 791 et 716.

### III. — MOUVEMENT DES PORTS

71<sup>1</sup>

#### a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale					
	Entrées			Sorties			Entrées			Sorties		
	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m <sup>3</sup> )	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>2</sup>	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m <sup>3</sup> )	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>2</sup>
chargés				sur lest								
1953 Moyenne ...	1.084	2.538	1.201	925	156	1.147	3.678	1.565	713	3.677	1.573	817
1954 Moyenne ...	1.075	2.634	1.276	924	150	1.091	3.563	1.561	679	3.575	1.570	853
1954 Avril .....	1.059	2.516	1.218	910	162	1.093	3.695	1.651	752	3.639	1.622	753
Mai .....	1.100	2.758	1.148	912	162	1.081	3.749	1.618	741	3.569	1.572	775
Juin .....	1.009	2.433	1.222	891	156	1.093	3.632	1.573	735	3.775	1.612	830
Juillet .....	1.114	2.793	1.334	943	159	1.035	3.834	1.665	764	3.882	1.705	911
Août .....	1.109	2.672	1.286	946	155	1.083	3.667	1.579	666	3.685	1.607	919
Septembre ..	1.076	2.756	1.498	895	168	1.065	3.616	1.597	699	3.556	1.577	936
Octobre .....	1.075	2.823	1.545	927	159	1.170	3.799	1.723	778	3.927	1.803	983
Novembre ..	1.140	2.697	1.212	1.014	130	1.192	3.636	1.646	748	3.694	1.651	916
Décembre ..	1.103	2.726	1.287	951	116	1.182	3.710	1.663	717	3.713	1.677	965
1955 Janvier .....	1.143	2.837	1.371	986	138	1.381	3.584	1.612	746	3.518	1.585	877
Février .....	1.047	2.465	1.159	960	119	1.170	3.203	1.454	651	3.237	1.476	777
Mars .....	1.232	2.926		1.081	150		3.953	1.795	794	3.701	1.652	868
Avril .....	1.162	2.790		1.025	144		3.719	1.662	827	3.850	1.727	863

<sup>1</sup> Trafic international. — <sup>2</sup> Trafic international et intérieur.

#### b) Port de Gand

71<sup>2</sup>

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

Périodes	Navigation maritime						Navigation fluviale	
	Entrées			Sorties			Marchandises <sup>1</sup>	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques) <sup>1</sup>	Entrées	Sorties
(milliers de tonnes métriques)								
1953 Moyenne .....	156	116	117	156	117	76	118	46
1954 Moyenne .....	146	119	113	144	115	85	133	62
1954 Avril .....	153	105	106	159	109	110	154	50
Mai .....	147	115	108	140	108	53	124	47
Juin .....	126	91	94	126	88	79	125	63
Juillet .....	144	125	126	139	115	51	166	66
Août .....	165	120	110	159	118	114	138	51
Septembre .....	155	134	148	151	123	75	174	90
Octobre .....	155	141	137	157	149	119	181	67
Novembre .....	156	134	142	153	127	92	127	93
Décembre .....	138	123	102	133	116	98	112	94
1955 Janvier .....	169	158	135	167	157	173	113	94
Février .....	151	149	115	152	145	159	121	104
Mars .....	166	129		165	139			
Avril .....	175	140		182	137			

<sup>1</sup> Trafic international.

### IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

Périodes	Bateaux chargés														
	Nombre					Milliers de tonnes métriques					Millions de tonnes-km.				
	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic intérieur	Importations	Exportations	Transit	Ensemble des trafics
1953 Moyenne .	7.177	3.152	2.615	400	13.344	1.778	1.039	877	94	3.788	181,3	71,1	57,4	13,4	323,2
1954 Moyenne p	6.838	3.672	2.914	580	14.004	1.745	1.317	1.062	134	4.258	169,7	86,2	69,3	17,8	343,0
1954 Janvier ...	6.568	2.651	2.338	309	11.866	1.579	850	765	69	3.263	152,2	60,8	49,7	9,6	272,3
Février ...	3.446	1.024	1.082	165	5.717	967	355	392	37	1.751	83,5	21,6	21,9	4,5	131,5
Mars .....	7.562	4.302	3.189	672	15.725	1.947	1.584	1.146	158	4.836	191,5	96,2	75,9	21,6	385,2
Avril .....	6.948	3.986	2.930	748	14.612	1.784	1.422	1.004	174	4.384	171,3	95,9	67,1	21,4	355,7
Mai .....	7.188	4.249	3.223	629	15.289	1.760	1.513	1.101	145	4.520	171,5	102,8	75,5	19,4	369,2
Juin .....	7.204	4.010	3.205	680	15.099	1.822	1.449	1.129	152	4.552	177,7	97,0	75,3	20,4	370,4
Juillet .....	7.146	4.363	3.247	796	15.552	1.859	1.571	1.135	180	4.745	187,7	104,7	77,2	23,2	392,8
Août .....	7.194	4.240	3.075	706	15.215	1.853	1.491	1.126	163	4.633	183,9	98,1	74,1	21,2	377,3
Septembre .	7.275	4.373	3.111	467	15.226	1.865	1.561	1.175	108	4.709	183,0	95,2	72,8	14,9	365,9
Octobre .....	7.396	4.017	3.251	634	15.298	1.899	1.471	1.243	145	4.758	185,4	93,8	78,9	20,4	378,5
Novembre .	7.306	3.652	3.142	543	14.643	1.844	1.314	1.226	130	4.514	171,9	87,0	76,7	17,8	353,4
Décembre .	6.820	3.203	3.180	607	13.810	1.757	1.225	1.307	141	4.430	177,2	81,8	85,9	18,6	363,5
1955 Janvier ...	6.011	2.757	2.622	469	11.859	1.653	1.094	1.138	109	3.994	165,3	67,2	75,2	15,6	323,3

# COMMERCE EXTERIEUR

## DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

### NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL

75

#### D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	(2) Mat. brutes non comest. à l'ex- ception des car- burants	(3) Com- bustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	(5) Produits Chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit (-) de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions en p. c.
<i>Importations.</i>														
Valeurs (millions de francs)														
1954 Avril	1.812	168	2.398	1.081	129	517	2.335	1.789	512	87	10.828	2.996		
Mai	1.625	179	2.576	1.020	90	610	2.021	1.948	473	114	10.656	2.922		
Juin	1.554	180	2.147	1.034	113	543	2.528	1.894	442	102	10.537	2.879		
Juillet	1.496	160	2.383	1.115	131	569	1.941	1.710	437	90	10.032	2.570		
Août	1.495	148	2.426	1.009	138	493	2.461	1.545	447	89	10.251	2.616		
Septembre	1.740	182	2.789	1.238	90	570	2.427	1.575	559	86	11.256	2.706		
Octobre	1.694	192	2.413	1.148	110	566	2.417	1.609	564	110	10.823	2.631		
Novembre	1.669	185	2.616	913	129	590	2.335	1.574	508	83	10.602	2.903		
Décembre	1.790	224	2.557	1.146	117	577	2.493	1.759	488	84	11.235	3.069		
1955 Janvier	1.636	154	3.010	1.093	158	550	2.336	1.729	386	79	11.131	3.140		
Février	1.599	154	2.539	1.041	169	570	2.556	1.735	455	63	10.881	3.184		
Mars	1.731	173	2.762	1.234	215	681	2.965	2.198	591	128	12.678	3.308		
Avril											p11.141	p2.916		
<i>Exportations.</i>														
1954 Avril	366	15	801	535	75	829	5.664	1.347	396	16	10.044	4.842	— 784	92,8
Mai	334	12	720	574	54	680	4.658	1.241	342	78	8.693	4.342	— 1.963	81,6
Juin	371	16	825	674	60	688	5.708	1.097	356	80	9.875	4.493	— 662	93,7
Juillet	356	14	717	552	62	654	5.051	1.296	369	67	9.138	4.571	— 894	91,1
Août	291	17	639	603	62	765	4.904	954	425	63	8.723	3.833	— 1.528	85,1
Septembre	335	13	688	623	66	726	5.314	833	405	52	9.055	4.273	— 2.201	80,4
Octobre	453	13	798	682	74	744	6.271	926	463	65	10.489	4.481	— 334	96,9
Novembre	552	16	971	779	53	740	6.175	1.068	442	85	10.881	4.448	+ 279	102,6
Décembre	457	18	958	832	84	706	6.139	1.004	430	56	10.684	4.364	— 551	95,1
1955 Janvier	356	13	850	859	86	792	6.092	1.468	400	93	11.009	4.341	— 122	98,9
Février	352	20	861	708	101	811	6.295	1.058	391	88	10.685	4.774	— 196	98,2
Mars	384	15	981	784	115	894	7.017	1.426	430	75	12.121	4.628	— 557	95,6
Avril											11.084	4.715	p— 57	p 99,5
<i>Importations.</i>														
Quantités (milliers de tonnes)														
1954 Avril	264	9,4	1.955	1.112	10,8	104	123	29,1	4,9	2,0	3.614			
Mai	289	9,4	1.993	1.069	7,6	108	117	47,9	4,9	1,4	3.647			
Juin	276	9,9	1.978	1.088	8,7	117	142	33,6	4,8	1,6	3.660			
Juillet	277	8,9	2.168	1.166	11,4	109	118	39,2	4,9	1,6	3.904			
Août	268	7,7	2.245	1.086	11,5	111	149	33,9	4,6	1,5	3.918			
Septembre	314	9,1	2.264	1.269	7,2	116	141	30,8	5,6	2,0	4.159			
Octobre	342	10,1	2.200	1.218	9,4	141	149	36,6	5,6	1,5	4.113			
Novembre	350	10,0	2.011	969	11,7	120	146	27,9	5,1	1,5	3.652			
Décembre	319	11,2	1.850	1.175	10,0	112	145	33,0	4,9	1,3	3.661			
1955 Janvier	246	8,6	1.863	1.135	13,5	117	126	30,2	3,8	1,5	3.545			
Février	234	8,4	1.828	1.060	13,6	97	137	33,7	4,1	1,4	3.417			
Mars	242	9,8	2.033	1.211	17,6	125	149	36,4	5,4	2,4	3.832			
Avril											p3.821			
<i>Exportations.</i>														
1954 Avril	49	0,8	371	565	4,8	333	714	31,6	4,7	0,1	2.074			
Mai	39	0,7	382	610	3,8	274	624	32,3	3,9	32,0	2.002			
Juin	38	1,0	365	742	4,0	243	731	31,3	4,4	38,8	2.198			
Juillet	34	0,8	339	603	4,4	254	698	29,5	4,5	31,9	1.999			
Août	40	1,3	441	724	4,5	304	691	24,0	4,5	41,9	2.276			
Septembre	49	0,7	361	706	4,8	268	672	17,4	4,6	35,2	2.119			
Octobre	73	0,5	346	801	5,9	282	765	18,2	4,9	44,3	2.341			
Novembre	82	0,9	356	908	4,2	269	742	25,1	4,6	54,3	2.446			
Décembre	76	1,0	310	989	6,8	281	722	21,2	4,6	36,4	2.448			
1955 Janvier	51	0,6	270	1.059	6,7	303	754	31,4	4,7	55,7	2.536			
Février	62	0,7	236	888	7,2	292	684	22,6	4,7	40,6	2.238			
Mars	56	0,6	343	977	8,6	307	839	33,0	4,6	50,2	2.619			
Avril											2.351			

# CHOMAGE

## I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

81<sup>1</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Nombre de chômeurs contrôlés						Nombre de journées perdues		
	Chômeurs inscrits au cours du mois			Moyennes journalières			Chômeurs		
	Chômeurs		Totaux	Chômeurs		Totaux	complets	partiels et accidentels	Totaux
	complets	partiels et accidentels		complets	partiels et accidentels				
(milliers)						(milliers)			
1954 Avril	211	178	389	182	50	232	4.000	1.104	5.104
Mai	213	203	416	169	50	219	4.894	1.460	6.354
Juin	191	174	365	159	48	207	3.650	1.106	4.756
Juillet	185	164	349	154	44	198	3.548	1.010	4.558
Août	186	146	332	140	37	177	4.209	1.111	5.320
Septembre	163	135	298	125	37	162	3.004	881	3.885
Octobre	159	157	316	119	38	157	3.465	1.103	4.568
Novembre	167	135	302	134	43	177	3.096	974	4.070
Décembre	186	159	345	155	54	209	3.420	1.180	4.600
1955 Janvier	215	280	495	178	118	296	5.345	3.521	8.866
Février	195	256	451	170	128	298	4.078	3.074	7.152
Mars	191	231	422	156	86	242	3.750	2.051	5.801
Avril				130	41	171			

## II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

81<sup>2</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Semaine		Nombre de jours ouvrables	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occidentale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Limbourg	Luxembourg	Namur
	du	au											

### Moyenne journalière par mois

1954 Avril	—	—	22	232,1	52,5	37,3	39,4	51,0	22,4	14,9	10,0	0,9	3,7
Mai	—	—	29	219,1	47,3	34,7	35,8	49,6	22,1	14,6	10,9	0,7	3,4
Juin	—	—	23	206,8	45,0	33,6	33,9	47,6	21,1	13,3	8,5	0,7	3,1
Juillet	—	—	23	198,2	43,6	31,9	31,9	45,9	19,7	13,0	8,6	0,8	2,8
Août	—	—	30	177,3	39,6	29,6	27,2	41,5	17,4	12,4	6,2	0,7	2,7
Septembre	—	—	24	162,0	38,2	25,5	25,5	37,4	15,2	11,7	5,6	0,6	2,3
Octobre	—	—	29	157,4	37,6	23,5	26,4	36,0	14,6	11,6	4,9	0,6	2,2
Novembre	—	—	23	176,8	42,8	26,1	32,5	39,5	15,6	11,9	5,0	0,9	2,5
Décembre	—	—	22	208,7	46,7	30,4	39,4	48,6	18,6	13,7	6,2	2,0	3,1
1955 Janvier	—	—	30	295,8	62,8	44,6	54,3	65,7	26,1	19,2	12,5	4,6	6,0
Février	—	—	24	297,5	60,6	45,6	53,4	64,2	28,4	20,2	12,9	5,3	6,9
Mars	—	—	24	242,4	50,5	37,9	43,9	54,0	20,8	16,4	10,2	3,8	4,9
Avril	—	—	23	170,6	37,0	26,3	32,7	42,4	14,7	9,9	4,8	0,5	2,3

### Moyenne journalière par semaine

1955 Avril	3	9	6	179,4	39,8	27,8	33,0	43,8	15,3	10,9	5,6	0,8	2,4
	10	16	5	174,7	38,7	26,5	33,8	42,9	15,1	10,0	4,9	0,5	2,3
	17	23	6	167,3	36,0	25,9	32,4	41,8	14,6	9,5	4,5	0,4	2,2
Mai	24	30	6	161,6	34,0	24,9	31,6	41,1	13,9	9,3	4,2	0,3	2,2
	1	7	6	158,6	33,7	24,0	31,4	40,2	13,6	9,2	4,1	0,3	2,1
	8	14	6	152,6	32,7	23,3	29,3	38,9	12,8	9,3	3,9	0,3	2,1
	15	21	5	154,8	31,7	23,1	30,8	40,3	13,4	9,5	3,7	0,3	2,0

## III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES

81<sup>3</sup>

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Total			Chômeurs complets			Chômeurs partiels		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
	(milliers)								
1953 Moyenne	158,0	87,8	245,8	116,6	67,0	183,6	41,4	20,8	62,2
1954 Moyenne	147,7	77,1	224,8	107,4	59,5	166,9	40,3	17,6	57,9
1954 Avril	149,6	82,5	232,1	117,9	64,0	181,9	31,7	18,5	50,2
Mai	138,6	80,5	219,1	106,3	62,4	168,7	32,3	18,1	50,4
Juin	129,2	77,6	206,8	99,6	59,0	158,6	29,6	18,6	48,2
Juillet	125,4	72,8	198,2	98,4	55,9	154,3	27,0	16,9	43,9
Août	110,3	67,0	177,3	87,2	53,1	140,3	23,1	13,9	37,0
Septembre	98,4	63,6	162,0	74,7	50,5	125,2	23,7	13,1	36,8
Octobre	93,9	63,5	157,4	69,5	49,8	119,3	24,4	13,7	38,1
Novembre	109,2	67,6	176,8	82,5	51,9	134,4	26,8	15,6	42,4
Décembre	134,5	74,2	208,7	102,1	53,1	155,2	32,5	21,0	53,5
1955 Janvier	217,9	77,9	295,8	123,1	55,3	178,4	94,8	22,6	117,4
Février	228,2	69,3	297,5	118,3	51,6	169,9	109,9	17,8	127,7
Mars	177,9	64,5	242,4	108,7	47,7	156,4	69,2	16,8	86,0
Avril	107,6	63,0	170,6	84,7	45,1	129,8	22,9	17,9	40,8

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPE DE PROFESSIONS

81<sup>4</sup>

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Source : Office National du Placement et du Chômage.

Périodes	Agriculture	Forêt, chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois aménagement	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels-restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artisans	Total
<b>Chômeurs complets</b>																									
1954 Février	17,2	1,3	1,6	2,2	7,8	3,0	43,8	10,7	28,1	2,7	1,6	1,4	27,6	16,6	5,0	12,5	17,6	—	—	6,3	5,4	0,5	13,1	1,0	227,1
Mars	14,8	1,0	1,5	1,8	5,5	3,2	32,6	9,1	26,1	2,6	1,7	1,3	26,1	13,9	4,5	12,2	16,4	—	—	6,2	5,3	0,5	12,8	0,9	199,9
Avril	13,8	1,0	1,5	1,5	3,8	3,6	26,5	7,8	23,7	2,6	1,5	1,2	25,4	12,1	4,3	12,0	15,5	—	—	5,3	5,2	0,4	12,2	1,0	181,9
Mai	10,1	1,0	1,5	1,4	3,3	3,3	22,8	7,1	22,6	2,5	1,5	1,2	25,1	11,7	4,2	10,8	14,8	—	—	5,1	5,0	0,4	12,1	1,2	168,7
Juin	10,0	1,1	1,5	1,3	3,1	3,0	20,5	6,4	20,7	2,4	1,4	1,1	24,5	11,5	4,2	9,6	14,0	—	—	4,4	4,9	0,3	11,6	1,1	158,6
Juillet	12,3	1,1	1,5	1,3	3,0	3,0	18,7	6,2	19,7	2,3	1,4	1,1	23,1	12,0	4,1	8,9	13,5	—	—	3,8	4,6	0,3	11,3	1,1	154,3
Août	9,6	1,0	1,3	1,2	2,9	2,9	15,1	5,8	18,4	2,2	1,3	1,1	20,5	10,9	3,7	8,5	12,9	—	—	3,9	4,7	0,3	11,1	1,0	140,3
Septembre	6,1	0,7	1,1	0,9	2,9	2,1	14,3	5,1	16,6	1,8	1,2	1,0	18,9	9,5	3,0	7,4	11,5	—	—	4,5	4,5	0,3	10,9	0,9	125,2
Octobre	3,9	0,6	1,1	0,9	4,0	1,9	13,5	4,9	15,1	1,7	1,1	1,0	18,4	8,6	3,0	7,0	11,0	—	—	5,3	4,5	0,3	10,8	0,7	119,3
Novembre	9,1	0,6	1,1	1,0	4,9	1,9	17,2	5,6	15,8	2,0	1,1	1,0	19,1	9,7	3,4	7,4	11,5	—	—	5,6	4,5	0,4	10,7	0,8	134,4
Décembre	12,9	0,6	1,3	1,3	5,8	1,9	24,8	7,0	17,4	1,9	1,2	1,0	20,9	11,4	4,0	8,1	12,1	—	—	5,4	4,4	0,3	10,7	0,8	155,2
1955 Janvier	14,7	0,7	1,4	1,6	6,9	2,1	34,4	8,4	19,2	2,0	1,3	1,1	23,0	13,0	4,1	9,3	13,3	—	—	5,4	4,4	0,4	10,9	0,8	178,4
Février	14,3	0,7	1,3	1,4	6,6	2,1	33,1	7,8	18,2	1,8	1,3	1,1	22,5	10,9	3,5	9,2	12,8	—	—	5,3	4,3	0,4	10,5	0,8	169,9
<b>Chômeurs partiels et accidentels</b>																									
1954 Février	2,0	1,9	3,1	3,2	1,4	0,4	34,2	5,0	8,8	0,6	0,4	0,3	14,2	7,0	2,4	2,7	4,1	6,5	1,3	0,3	0,3	0,1	0,5	0,0	100,7
Mars	0,6	0,5	0,2	0,5	0,7	0,5	4,3	1,5	6,1	0,5	0,3	0,2	13,1	4,9	2,2	2,6	2,5	6,2	1,0	0,3	0,3	0,1	0,5	0,0	49,6
Avril	0,5	0,3	3,7	0,3	0,5	0,6	2,3	1,3	5,3	0,6	0,3	0,2	14,3	4,6	2,5	2,3	2,5	6,3	0,5	0,3	0,3	0,1	0,5	0,1	50,2
Mai	0,7	0,4	6,2	0,2	0,4	0,4	2,1	1,1	4,7	0,6	0,3	0,2	15,3	4,4	2,5	2,0	2,2	5,3	0,4	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	50,4
Juin	1,2	0,3	4,0	0,2	0,5	0,3	1,8	1,1	3,8	0,4	0,3	0,2	13,5	5,4	4,4	1,6	2,0	5,5	0,6	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	48,2
Juillet	1,0	0,3	3,9	0,2	0,4	0,3	1,7	1,0	3,3	0,3	0,3	0,2	12,9	5,4	3,1	1,4	2,0	4,4	0,8	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	43,9
Août	0,8	0,3	2,0	0,2	0,4	0,3	1,9	0,9	3,2	0,3	0,3	0,2	10,2	4,3	2,7	1,3	1,8	3,9	1,0	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	37,0
Septembre	0,7	0,4	2,4	0,3	0,6	0,2	2,1	0,9	2,8	0,4	0,3	0,1	9,5	4,1	1,8	1,4	1,7	4,8	1,3	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	36,8
Octobre	0,8	0,4	2,0	0,3	0,5	0,2	2,9	1,1	3,1	0,5	0,3	0,2	8,9	4,7	2,6	1,8	1,8	4,3	0,7	0,3	0,3	0,0	0,4	0,0	38,1
Novembre	0,9	0,4	0,2	0,4	0,4	0,3	3,9	1,5	3,3	0,5	0,3	0,2	9,1	6,4	3,3	1,8	1,9	4,7	1,8	0,3	0,3	0,1	0,4	0,0	42,4
Décembre	1,0	0,7	0,4	0,7	0,5	0,3	6,4	2,3	4,1	0,7	0,3	0,1	11,3	9,4	4,3	2,3	2,3	4,1	1,0	0,4	0,4	0,1	0,4	0,0	53,5
1955 Janvier	2,5	1,8	0,3	2,5	1,3	0,4	54,3	6,0	6,6	0,7	0,5	0,2	14,1	9,7	2,6	3,1	4,8	3,4	1,1	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	117,4
Février	3,2	2,9	0,2	5,2	1,6	0,3	64,0	7,1	6,5	0,5	0,4	0,2	13,6	6,7	1,9	2,8	5,0	3,6	0,5	0,4	0,4	0,1	0,6	0,0	127,7
<b>Total des chômeurs contrôlés</b>																									
1954 Février	19,1	3,2	4,7	5,4	9,2	3,4	78,0	15,7	36,9	3,3	2,1	1,6	41,8	23,6	7,4	15,2	21,7	6,5	1,3	6,7	5,8	0,6	13,6	1,0	327,8
Mars	15,4	1,6	1,7	2,3	6,2	3,7	37,0	10,7	32,2	3,1	1,9	1,5	39,2	18,8	6,7	14,7	18,8	6,2	1,0	6,5	5,6	0,5	13,3	0,9	249,5
Avril	14,3	1,3	5,2	1,8	4,3	4,2	28,9	9,1	29,0	3,2	1,8	1,4	39,7	16,7	6,8	14,3	17,9	6,3	0,5	5,6	5,5	0,5	12,7	1,1	232,1
Mai	10,8	1,3	7,7	1,7	3,7	3,7	24,8	8,3	27,2	3,1	1,9	1,4	40,4	16,1	6,7	12,7	17,0	5,3	0,4	5,4	5,3	0,4	12,6	1,2	219,1
Juin	11,2	1,4	5,5	1,5	3,5	3,3	22,3	7,4	24,4	2,8	1,8	1,3	38,0	17,0	8,6	11,3	16,0	5,5	0,6	4,7	5,2	0,4	12,0	1,1	206,8
Juillet	13,3	1,4	5,4	1,5	3,4	3,3	20,4	7,2	23,0	2,6	1,7	1,3	36,0	17,4	7,2	10,3	15,5	4,4	0,8	4,1	4,9	0,3	11,7	1,1	198,2
Août	10,4	1,3	3,3	1,4	3,3	3,2	17,0	6,7	21,6	2,5	1,6	1,3	30,7	15,2	6,4	9,8	14,7	3,9	1,0	4,2	5,0	0,3	11,5	1,0	177,3
Septembre	6,8	1,1	3,5	1,2	3,5	2,3	16,4	6,0	19,4	2,2	1,5	1,1	28,4	13,6	4,8	8,8	13,2	4,8	1,3	4,8	4,8	0,3	11,3	0,9	162,0
Octobre	4,7	1,0	3,1	1,2	4,5	2,1	16,4	6,0	18,2	2,2	1,3	1,1	27,3	13,3	5,6	8,8	12,8	4,3	0,7	5,6	4,8	0,4	11,3	0,7	157,4
Novembre	10,0	1,0	1,3	1,4	5,3	2,2	21,1	7,1	19,1	2,5	1,4	1,2	28,2	16,1	6,7	9,2	13,4	4,7	1,8	5,9	4,8	0,5	11,1	0,8	176,8
Décembre	13,9	1,3	1,7	2,0	6,3	2,2	31,2	9,3	21,5	2,6	1,5	1,1	32,2	20,8	8,3	10,4	14,4	4,1	1,0	5,8	4,8	0,4	11,1	0,8	208,7
1955 Janvier	17,2	2,5	1,6	4,2	8,2	2,4	88,7	14,5	25,8	2,7	1,7	1,3	37,1	22,7	6,7	12,4	18,1	3,4	1,1	5,8	4,8	0,5	11,5	0,9	295,8
Février	17,5	3,6	1,5	6,6	8,2	2,3	97,1	14,9	24,7	2,4	1,6	1,3	36,1	17,6	5,4	12,0	17,8	3,6	0,5	5,7	4,6	0,5	11,1	0,8	297,5

# STATISTIQUES BANCAIRES ET MONÉTAIRES

## I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES <sup>1</sup> (millions de francs)

85<sup>1</sup>

Rubriques	1954 31 août	1954 30 septembre	1954 30 octobre	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars
<b>ACTIF</b>								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :								
Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.388	2.560	2.470	2.583	4.961	2.462	2.279	3.910
Prêts au jour le jour .....	1.757	2.053	2.948	2.427	1.507	2.013	1.922	1.607
Banquiers .....	3.318	3.308	3.602	4.117	3.887	3.928	4.021	4.127
Maison-mère, succursales et filiales ...	333	427	513	687	724	810	788	784
Autres valeurs à recevoir à court terme	2.814	3.070	3.456	3.271	3.286	2.961	3.337	3.645
Portefeuille-effets .....	42.235	42.475	44.002	40.331	39.002	40.927	41.929	44.896
a) Portefeuille commercial <sup>2</sup> .....	10.761	11.739	13.120	12.204	11.742	12.343	13.013	14.487
b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B. ...	11.322	12.842	12.093	11.288	9.102	9.053	9.514	9.115
c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 % .....	20.152	17.894	18.789	16.839	18.158	19.531	19.402	21.294
Reports et avances sur titres .....	1.236	1.168	985	1.465	1.447	1.515	1.190	1.124
Débiteurs par acceptations .....	8.417	8.423	8.508	8.456	8.913	8.946	8.981	9.121
Débiteurs divers .....	16.864	16.831	16.753	16.968	17.108	17.242	17.336	17.365
Portefeuille-titres .....	18.829	19.931	20.339	21.403	22.027	21.982	21.967	21.593
a) Valeurs de la réserve légale .....	250	250	250	250	247	247	247	248
b) Fonds publics belges .....	16.315	17.195	17.543	18.710	18.982	18.948	19.049	19.072
c) Fonds publics étrangers .....	242	346	396	283	131	221	263	147
d) Actions de banques .....	1.014	1.073	1.073	1.073	1.083	1.062	1.064	1.060
e) Autres titres .....	1.008	1.067	1.077	1.087	1.584	1.504	1.344	1.066
Divers .....	886	661	786	704	717	843	806	1.217
Capital non versé .....	4	4	4	4	4	4	4	4
Total disponible et réalisable .....	99.081	100.911	104.366	102.416	103.583	103.633	104.560	109.393
C. Immobilisé :								
Frais de constitut. et de premier établ.	6	7	6	6	7	7	6	6
Immeubles .....	866	866	874	884	885	906	909	910
Participation dans les filiales immobil.	257	257	257	257	257	257	257	257
Créances sur filiales immobilières .....	272	275	276	279	279	278	280	283
Matériel et mobilier .....	118	117	119	123	119	120	119	122
Total de l'immobilisé .....	1.519	1.522	1.532	1.549	1.547	1.568	1.571	1.578
Total général actif.....	100.600	102.433	105.898	103.965	105.130	105.201	106.131	110.971
<b>PASSIF</b>								
A. Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	—	—	—	—	—	—	—	—
B. Exigible :								
Créanciers privilégiés ou garantis .....	608	1.515	2.063	446	368	595	508	460
Emprunts au jour le jour .....	1	21	3	17	2	15	14	—
Banquiers .....	6.452	6.707	6.738	7.177	6.728	6.933	6.834	8.344
Maison-mère, succursales et filiales ...	1.243	1.210	1.454	1.360	1.495	1.355	1.526	1.822
Acceptations .....	8.418	8.423	8.508	8.456	8.913	8.946	8.981	9.121
Autres valeurs à payer à court terme	1.347	1.642	2.150	1.768	1.655	1.714	1.755	2.177
Créditeurs pour effets à l'encaissement	671	679	615	607	560	539	800	765
Dépôts et comptes courants .....	69.050	69.771	71.605	71.221	72.339	71.621	72.547	75.317
a) A vue et à un mois au plus <sup>3</sup> ...	59.814	60.116	61.572	60.600	61.870	61.963	62.289	64.421
b) A plus d'un mois .....	9.236	9.655	10.053	10.621	10.469	9.658	10.258	10.896
Obligations et bons de caisse .....	2.668	2.732	2.770	2.798	2.894	2.970	3.079	3.188
Montants à libérer sur titres et partic.	637	641	642	641	989	989	854	636
Divers .....	2.933	2.454	2.718	2.835	2.482	2.849	2.551	2.410
Total de l'exigible .....	94.028	95.795	99.266	97.326	98.425	98.526	99.449	104.240
C. Non exigible :								
Capital .....	3.929	3.995	3.989	3.996	3.979	3.958	3.958	3.962
Fonds indispos. par prime d'émission	110	110	110	109	157	157	157	160
Réserve légale (art. 13, A. R. 185)	254	254	253	253	251	251	251	252
Réserve disponible .....	2.197	2.198	2.202	2.202	2.224	2.236	2.242	2.277
Provisions .....	82	81	78	79	94	73	74	80
Total du non exigible .....	6.572	6.638	6.632	6.639	6.705	6.675	6.682	6.731
Total général passif.....	100.600	102.433	105.898	103.965	105.130	105.201	106.131	110.971

<sup>1</sup> La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

<sup>2</sup> L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paratitriques s'élevait aux 31 août, 30 septembre, 30 octobre, 30 novembre, 31 décembre 1954, 31 janvier, 28 février et 31 mars 1955 respectivement à 8.430, 7.758, 7.035, 7.693, 9.120, 7.439, 6.859 et 6.054 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans les portefeuilles commerciaux.

<sup>3</sup> Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours; et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour les mois de décembre 1954, janvier, février et mars 1955, ces dépôts s'élevaient respectivement à 9.558, 9.859, 9.946 et 9.999 millions de francs.

## SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

85<sup>2</sup>

(millions de francs)

Rubriques	1955 31 mars	1955 7 avril	1955 14 avril	1955 21 avril	1955 28 avril	1955 5 mai	1955 12 mai	1955 18 mai
<b>ACTIF</b>								
Encaisse en or .....	41.203	41.488	41.741	41.882	41.938	42.164	42.277	42.333
Avoirs sur l'étranger .....	2.753	2.464	2.199	2.744	3.004	2.807	2.503	2.436
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :								
a) U.E.P. ....	8.814	8.814	8.814	9.451	9.451	9.412	9.412	9.341
b) pays membres de l'U.E.P. ....	1.396	1.303	1.236	411	757	954	1.083	681
c) autres pays .....	570	601	592	599	594	600	589	585
Débiteurs pour change et or, à terme ...	395	395	375	375	375	375	375	375
Effets commerciaux sur la Belgique .....	7.136	6.485	5.535	4.860	5.616	4.979	7.163	6.834
Avances sur fonds publics .....	785	245	224	170	274	411	275	281
Effets publics (art. 20 des statuts. Con- ventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) :								
a) certificats du Trésor .....	7.765	8.800	8.750	7.680	7.340	8.395	5.930	5.480
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat .....	111	153	615	563	1.392	894	587	487
c) autres effets publics belges .....	118	117	100	117	91	119	326	165
Monnaies divisionnaires et d'appoint .....	780	773	803	826	725	732	749	763
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux ...	2	1	2	2	2	2	1	2
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948) .....	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660	34.660
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	1.902	1.902	1.902	1.902	1.902	1.902	1.902	1.902
Immeubles, matériel et mobilier .....	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060	1.060
Valeurs de la Caisse de Pensions du Per- sonnel .....	775	775	775	779	779	775	775	775
Divers .....	415	605	559	612	537	589	397	427
	110.640	110.641	109.942	108.693	110.497	110.830	110.064	108.587

**PASSIF**

Billets en circulation .....	104.039	104.793	103.753	102.903	103.811	104.242	103.241	102.742
Comptes courants :								
Trésor public { Compte ordinaire ...	6	4	2	2	2	5	6	3
{ Comptes Accord de Coop. Economique	96	96	96	96	96	76	76	76
Banques à l'étranger : comptes ordin.	177	175	184	186	221	207	209	202
Comptes courants divers .....	2.170	1.266	1.534	1.221	1.598	1.319	1.464	1.240
Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiements :								
Pays membres de l'U.E.P. ....	104	267	347	338	851	1.078	1.182	476
Autres pays .....	716	715	723	612	554	551	521	480
<i>Total des engagements à vue</i>	107.308	107.316	106.639	105.358	107.133	107.478	106.699	105.219
Devises étrangères et or à livrer .....	437	424	393	398	430	412	417	408
Caisse de Pensions du Personnel .....	775	775	775	779	779	775	775	775
Divers .....	202	208	217	240	237	247	255	267
Capital .....	400	400	400	400	400	400	400	400
Réserves et comptes d'amortissement ...	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518	1.518
	110.640	110.641	109.942	108.693	110.497	110.830	110.064	108.587

## DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1954 31 août	1954 30 septembre	1954 31 octobre	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	5.880	5.889	5.779	5.742	5.735	5.739	5.744	5.749
Avoirs en monnaies convertibles .....	4.065	3.779	3.876	3.951	3.942	3.982	3.922	3.931
Avoirs en francs belges :								
Banques et divers organismes .....	1	2	1	1	105	112	16	1
Certificats du Trésor belge .....	1.803	1.821	1.732	1.667	1.566	1.404	1.306	1.656
Autres avoirs .....	1.561	1.406	1.414	1.247	1.632	1.599	1.563	1.261
Avoirs en autres monnaies .....	43	59	46	57	34	45	32	30
Débiteurs pour change et or à terme .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi .....	23	19	38	59	70	62	44	30
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	6	12	7	23	24	45	—	—
Avoirs aux Offices des Chèques postaux ...	16	5	11	13	12	6	31	13
Effets publics (art. 6, § 1, litt. 3a des Statuts) émis par le Congo Belge .....	50	50	—	—	—	100	100	—
Effets publics belges émis en francs cong.	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	4.436	3.993
Fonds publics (art. 6, § 1, litt. 12 et 13 des Statuts) .....	420	471	535	554	542	513	526	505
Immeubles, matériel et mobilier .....	108	116	120	124	137	138	140	146
Divers .....	71	74	77	95	47	40	51	59
	18.483	18.139	18.072	17.969	18.282	18.221	17.911	17.374

**PASSIF**

Billets et monnaies métalliques en circul.	4.721	4.625	4.556	4.512	4.785	4.724	4.687	4.628
Comptes courants et créditeurs divers :								
Congo Belge .....	4.964	4.827	4.842	5.316	4.884	4.889	5.581	5.872
Ruanda-Urundi .....	689	631	620	551	541	522	406	409
Comptes courants divers .....	2.730	2.883	2.976	3.397	3.732	4.181	3.605	3.403
Valeurs à payer .....	162	200	289	204	399	194	216	233
<i>Total des engagements à vue</i> .....	13.266	13.166	13.283	13.980	14.341	14.510	14.495	14.545
Engagements en francs belges :								
A vue .....	624	781	649	683	847	836	731	644
A terme .....	2.840	2.665	2.705	1.990	1.970	1.847	1.677	1.340
Engagements en monnaies étrangères :								
En monnaies convertibles .....	1.159	1.009	899	762	649	533	413	269
En autres monnaies .....	16	11	7	8	13	6	6	12
Monnaies étrangères et or à livrer .....	124	51	53	56	44	39	125	85
Divers .....	264	266	286	300	228	260	274	289
Capital .....	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement .....	40	40	40	40	40	40	40	40
	18.483	18.139	18.072	17.969	18.282	18.221	17.911	17.874

(millions de francs)

Fin de mois	A la disposition de l'économie belge								Avoirs de l'étranger en comptes à vue en francs belges	
	Monnaie fiduciaire			Monnaie scripturale				Total du stock monétaire à la disposition de l'économie belge		P.c. de la monnaie fiduciaire dans le stock monétaire
	Billets et monnaies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire *	Comptes courants de la Banque Nationale de Belgique *	Avoirs en chèques postaux *	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établissements parnétatiques *	Stock de monnaie scripturale			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (4) + (5) + (6)	(8) = (3) + (7)	(9) = $\frac{(3)}{(8)}$	(10)	
1953 Mars .....	5.472	97.297	101.440	534	20.107	49.760	70.401	171.841	59,0	7.509
1954 Janvier .....	5.617	100.330	104.604	594	20.724	50.920	72.238	176.842	59,2	7.867
Février .....	5.621	99.346	103.600	881	20.142	50.717	71.740	175.340	59,1	8.032
Mars .....	5.575	98.813	102.941	489	21.229	50.528	72.246	175.187	58,8	8.429
Avril .....	5.600	99.862	104.087	473	20.972	51.785	73.230	177.317	58,7	9.007
Mai .....	5.583	99.645	103.831	482	20.480	52.599	73.561	177.392	58,5	9.394
Juin .....	5.588	100.190	104.315	688	22.120	53.379	76.187	180.502	57,8	8.673
Juillet .....	5.640	102.295	106.411	667	21.417	51.275	73.359	179.770	59,2	8.380
Août .....	5.574	101.489	105.641	629	20.969	51.934	73.532	179.173	59,0	7.639
Septembre ...	5.535	101.162	105.198	516	20.666	52.415	73.597	178.795	58,8	7.855
Octobre .....	5.501	101.617	105.684	496	20.853	53.966	75.315	180.999	58,4	7.778
Novembre ...	5.429	100.476	104.369	495	21.686	52.001	74.182	178.551	58,4	7.941
Décembre ...	5.387	102.679	106.661	567	22.280	52.732	75.579	182.240	58,5	7.783
1955 Janvier .....	5.331	102.013	105.841	525	21.696	52.737	74.958	180.799	58,5	7.624
Février .....	5.248	102.976	106.803	531	21.781	52.643	74.955	181.758	58,8	7.628
Mars .....	5.160	104.039	107.567	419	20.567	54.406	75.392	182.959	58,8	7.665

\* Déduction faite des encaisses du système bancaire.

<sup>1</sup> Cfr. *Bulletin d'Information et de Documentation* de décembre 1949, vol. II, no 6 : « La détermination du stock monétaire dans l'économie belge », pp. 333 et suivantes.

VITESSE DE CIRCULATION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE EN BELGIQUE

Mois	Comptes Chèques postaux <sup>1</sup>	Mois	Dépôts à vue dans les banques <sup>2</sup>
1954 Février .....	3,75	1954 Février .....	1,78
Mars .....	3,65	Mars .....	1,86
Avril .....	4,04	Avril .....	1,78
Mai .....	3,92	Mai .....	1,71
Juin .....	3,61	Juin .....	1,84
Juillet .....	3,97	Juillet .....	1,95
Août .....	3,65	Août .....	1,70
Septembre .....	3,67	Septembre .....	1,78
Octobre .....	4,06	Octobre .....	1,81
Novembre .....	3,93	Novembre .....	1,89
Décembre .....	3,94	Décembre .....	2,15
1955 Janvier .....	4,13	1955 Janvier .....	1,90
Février .....	3,67	Février .....	1,75
Mars .....	3,66	Mars .....	1,93
Avril .....	3,94	Avril .....	1,96

<sup>1</sup> Voir tableau no 36.

<sup>2</sup> Méthode d'établissement : voir notre *Bulletin d'Information et de Documentation* d'octobre 1950, p. 222.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES

BANQUE DE FRANCE  
(milliards de francs français)

86<sup>1</sup>

Rubriques	1954 7 octobre	1954 4 novembre	1954 9 décembre	1955 6 janvier	1955 10 février	1955 10 mars	1955 7 avril	1955 5 mai
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	201	201	201	201	201	201	201	201
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Paiements ...	46	49	53	58	64	72	100	127
Monnaies divisionnaires .....	8	8	16	13	12	11	11	12
Comptes courants postaux .....	31	33	31	35	27	32	25	26
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes <sup>1</sup>	71	76	101	140	176	212	197	198
Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque Nationale de Belgique .....	4	4	4	4	4	4	4	4
Prêts sans intérêts à l'Etat <sup>2</sup> .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 <sup>3</sup>	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat <sup>4</sup> .....	195	195	195	190	190	190	190	190
Avances spéciales à l'Etat <sup>5</sup> .....	158	159	158	124	138	139	118	110
Portefeuille d'escompte .....	1.087	1.077	1.113	1.169	1.105	1.129	1.221	1.112
<i>Effets escomptés sur la France</i> .....	594	547	583	614	579	607	645	589
<i>Effets escomptés sur l'étranger</i> .....	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
<i>Effets garant. par l'Office des céréales</i> <sup>6</sup>	20	39	52	49	45	37	33	29
<i>Effets de mobilisation de crédits à moyen terme</i> .....	473	491	478	506	481	485	543	494
Effets négociables achetés en France <sup>7</sup> ...	257	242	205	223	196	155	152	197
Avances à 30 jours sur effets publics .....	21	18	12	16	16	12	16	20
Avances sur titres .....	9	10	8	9	9	9	9	10
Avances sur or .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtel et mobilier de la Banque .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rentes pourvues d'affectations spéciales <sup>8</sup>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Effets en cours de recouvrement .....	21	46	13	20	19	17	13	20
Divers .....	48	51	49	48	48	48	48	48
Total ...	2.633	2.645	2.635	2.726	2.681	2.707	2.781	2.751

<b>PASSIF</b>								
Engagements à vue :								
Billets au porteur en circulation .....	2.455	2.447	2.452	2.541	2.502	2.534	2.601	2.566
Comptes courants créditeurs .....	111	111	114	117	113	110	120	121
<i>Compte courant du Trésor public</i> .....	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
<i>Comptes courants des accords de coopération économique</i> .....	2	0,1	3	4	0,1	4	7	11
<i>Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères</i> .....	49	52	49	50	49	48	49	48
<i>Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue</i> .....	60	59	62	63	64	58	64	62
Capital de la Banque .....	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Bénéfices en addition au capital <sup>9</sup> .....	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Réserves mobilières légales <sup>8</sup> .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réserve immobilière .....	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Divers .....	67	87	69	68	66	63	60	64
Total ...	2.633	2.645	2.635	2.726	2.681	2.707	2.781	2.751

<sup>1</sup> Convention du 27 juin 1949.

<sup>2</sup> Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878, prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.

<sup>3</sup> Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 20 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.

<sup>4</sup> Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947, convention du 22 janvier 1953 approuvée par la loi du 23 janvier 1953.

<sup>5</sup> Convention du 11 juillet 1953 approuvée par la loi du même jour.

<sup>6</sup> Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.

<sup>7</sup> Décret du 17 juin 1938.

<sup>8</sup> Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.

<sup>9</sup> Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

**BANK OF ENGLAND**  
(millions de £)

86<sup>2</sup>

Rubriques	1954 6 octobre	1954 10 novembre	1954 8 décembre	1955 5 janvier	1955 9 février	1955 9 mars	1955 6 avril	1955 4 mai
-----------	-------------------	---------------------	--------------------	-------------------	-------------------	----------------	-----------------	---------------

**Département d'émission**

**ACTIF**

Dette de l'Etat .....	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics .....	1.660	1.660	1.710	1.760	1.710	1.710	1.735	1.760
Autres titres .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or .....	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire .....	1.675	1.675	1.725	1.775	1.725	1.725	1.750	1.775
Monnaies d'or et lingots .....	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	1.675	1.675	1.725	1.775	1.725	1.725	1.750	1.775

**PASSIF**

Billets émis :								
En circulation .....	1.639	1.647	1.703	1.731	1.659	1.678	1.723	1.742
Au département bancaire .....	36	28	22	44	66	47	27	33
	1.675	1.675	1.725	1.775	1.725	1.725	1.750	1.775

**Département bancaire**

**ACTIF**

Fonds publics .....	326	347	348	273	273	289	309	283
Autres titres :								
Escomptes et avances .....	9	7	6	66	16	27	20	20
Titres .....	14	15	15	15	15	16	14	14
Billets .....	36	28	22	44	66	47	27	33
Monnaies .....	2	2	2	2	2	2	2	2
	387	399	393	400	372	381	372	352

**PASSIF**

Capital .....	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves .....	3	3	3	3	4	4	3	3
Dépôts publics :								
Comptes publics (y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes) .....	21	14	12	19	15	15	12	22
Trésor, compte spécial .....	6	7	10	11	5	7	4	5
Autres dépôts :								
Banquiers .....	276	296	289	281	267	277	272	244
Autres comptes .....	66	64	64	71	66	63	66	63
	387	399	393	400	372	381	372	352

FEDERAL RESERVE BANKS <sup>1</sup>

86<sup>3</sup>

(millions de \$)

Rubriques	1954 6 octobre	1954 10 novembre	1954 8 décembre	1955 5 janvier	1955 9 février	1955 9 mars	1955 6 avril	1955 4 mai
<b>ACTIF</b>								
Certificats-or .....	20.287	20.185	20.164	20.165	20.174	20.178	20.183	20.128
Fonds de rachat des billets des F.R. ....	839	842	865	867	861	853	851	855
Total des réserves de certificats-or .....	21.126	21.027	21.029	21.032	21.035	21.031	21.034	20.983
Billets F.R. d'autres banques .....	123	139	143	215	213	206	178	197
Autres encaisses .....	330	315	302	382	460	420	377	375
Escompte et avances .....	255	293	345	358	335	488	707	720
Prêts à l'économie privée .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Acceptations achetées directement .....	—	—	—	—	—	—	11	16
Acceptations détenues en vertu d'une convention de rachat .....	—	—	—	—	—	—	2	—
Fonds publics :								
Achetés directement								
Effets .....	1.859	2.024	2.167	2.117	1.181	883	883	943
Certificats .....	6.600	6.600	6.600	13.882	13.882	9.960	9.960	9.960
Billets .....	13.029	13.029	13.029	6.037	6.037	9.959	9.960	9.959
Obligations .....	3.093	3.092	3.092	2.802	2.802	2.802	2.802	2.802
Total achetés directement ...	24.581	24.745	24.888	24.838	23.902	23.604	23.605	23.664
Détenus en vertu d'une convention de rachat .....	—	—	—	—	114	—	40	118
Total des fonds publics .....	24.581	24.745	24.888	24.838	24.016	23.604	23.645	23.782
Total des prêts et des fonds publics .....	24.837	25.039	25.234	25.197	24.352	24.093	24.366	24.519
Avoirs sur banques étrangères .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyens de trésorerie non encaissés .....	3.627	3.679	3.568	4.149	3.635	3.715	3.686	3.982
Immeubles .....	54	54	55	55	55	56	56	56
Autres avoirs .....	145	180	214	142	177	140	131	157
Total actif ...	50.242	50.434	50.545	51.172	49.927	49.661	49.828	50.269

**EXIGIBLE**

Billets de la Federal Reserve .....	25.647	25.873	26.297	26.179	25.613	25.588	25.591	25.486
Dépôts :								
Banques affiliées — compte de réserve	18.875	19.410	19.072	19.566	18.838	18.521	18.791	19.123
Trésor américain — compte général ...	625	214	350	222	307	500	443	458
Etrangers .....	556	432	358	563	471	392	351	357
Autres .....	427	249	380	401	457	417	445	435
Total dépôts .....	20.483	20.305	20.160	20.752	20.073	19.830	20.030	20.373
Moyens de trésor. avec disponib. différée	2.963	3.137	2.943	3.139	3.113	3.094	3.041	3.276
Autres engagements et dividendes courus	17	19	22	14	14	14	16	18
Total exigible ...	49.110	49.334	49.422	50.084	48.813	48.526	48.678	49.153

**COMPTES DE CAPITAL**

Capital libéré .....	276	283	284	288	291	294	291	292
Surplus (section 7) .....	625	625	625	661	661	661	661	661
Surplus (section 13b) .....	28	28	27	28	28	28	28	28
Autres comptes de capital .....	203	164	187	111	134	152	170	135
Total passif ...	50.242	50.434	50.545	51.172	49.927	49.661	49.828	50.269
Engagements éventuels sur acceptations achetées p <sup>r</sup> correspondants étrangers ...	8	15	20	19	24	29	29	28
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	2	2	2	1	3	3	4	3
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport au dépôts et billets F.R.	45,8 %	45,5 %	45,3 %	44,8 %	46,0 %	46,3 %	46,1 %	45,8 %

<sup>1</sup> Situation globale des douze banques de réserve fédérale.

**NEDERLANDSCHE BANK**  
(millions de florins)

86<sup>4</sup>

Rubriques	1954 4 octobre	1954 8 novembre	1954 6 décembre	1955 10 janvier	1955 7 février	1955 7 mars	1955 4 avril	1955 9 mai
<b>ACTIF</b>								
Effets, promesses et obligat. escomptés <sup>1</sup>	—	—	—	—	—	—	—	—
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4 <sup>o</sup> , de la loi bancaire de 1948) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Certif. du Trésor repris par la Banque à l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	303	335	335	385	385	385	501	501
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) .....	29	29	30	39	29	41	29	99
<i>sur titres, etc.</i> <sup>2</sup> .....	27	26	27	36	26	39	27	97
<i>sur produits et cédulas</i> .....	2	3	3	3	3	2	2	2
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi bancaire de 1948) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Créance comptable sur l'Etat en vertu de la convention du 26-2-47 .....	400	400	400	300	300	300	300	300
Lingots et monnaies .....	3.034	3.034	3.035	3.032	3.030	3.031	3.039	3.051
<i>Monnaies et lingots d'or</i> .....	3.015	3.015	3.015	3.014	3.015	3.015	3.023	3.031
<i>Monnaies d'argent, etc.</i> .....	19	19	20	18	15	16	16	20
Créances et titres libellés en monnaies étrangères .....	1.424	1.425	1.500	1.619	1.509	1.585	1.570	1.567
Moyens de paiement étrangers .....	1	1	1	2	1	2	1	1
Créances en florins résultant d'accords de paiement .....	270	258	243	236	228	192	214	215
Placement du capital, des réserves, du fonds des pensions et du fonds de prévision .....	187	187	187	187	188	188	188	192
Immeubles et inventaires .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Comptes divers .....	33	35	38	40	46	46	49	28
	5.682	5.706	5.770	5.841	5.717	5.771	5.892	5.955
<b>PASSIF</b>								
Capital .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de réserve .....	25	25	25	25	25	25	25	26
Réserves spéciales .....	101	101	101	101	101	101	101	103
Fonds de pension .....	40	40	40	40	40	40	40	45
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	1	1	1	2	2	2
Billets en circulation (émissions ancien.)	29	28	29	28	28	28	28	28
Billets en circulation (émissions nouvelles)	3.423	3.409	3.462	3.514	3.462	3.523	3.599	3.611
Accréditifs en circulation .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants .....	1.863	1.903	1.927	1.945	1.864	1.854	1.930	1.989
<i>Trésor public</i> .....	435	459	560	548	671	614	604	736
<i>Trésor public, compte spécial</i> .....	804	704	646	650	653	653	653	612
<i>Avoirs des banques aux Pays-Bas</i> .....	484	594	586	613	408	435	496	504
<i>Engagements résultant d'accords de paiement</i> .....	40	46	41	31	36	52	96	61
<i>Autres avoirs de non-résidents</i> .....	26	17	17	21	23	23	23	23
<i>Autres engagements</i> .....	74	83	77	82	73	77	58	53
Engagements libellés en monnaies étrang.	133	129	116	115	113	113	91	97
Comptes divers .....	47	50	49	52	63	65	56	34
	5.682	5.706	5.770	5.841	5.717	5.771	5.892	5.955
<sup>1</sup> Dont Certificats du Trésor (escomptés directement par la Banque) .....	—	—	—	—	—	—	—	—
<sup>2</sup> Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1938 — Staatsblad, n <sup>o</sup> 90) .....	21	21	21	21	21	21	21	21
N.B. — Soldes en florins résultant d'accords de paiement et placés en bons du Trésor néerlandais .....	19	17	17	17	17	17	17	17
Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat .....	154	156	158	158	155	156	158	162

SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

86<sup>5</sup>

Rubriques	1954 30 septembre	1954 30 octobre	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier	1955 28 février	1955 31 mars	1955 30 avril
<b>ACTIF</b>								
Monnaies et lingots d'or .....	482	494	543	584	584	584	584	569
Surplus de valeur d'or .....	649	665	731	786	786	786	786	766
Fonds publics étrangers * .....	729	739	597	485	410	417	452	449
Effets sur l'étranger * .....	55	83	97	126	119	109	81	71
Créances nettes sur banques et banquiers étrangers * .....	654	594	579	493	511	447	390	338
Autres avoirs sur l'étranger .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	2.477	2.642	2.699	3.267	2.997	2.953	2.777	2.939
Effets payables en Suède * .....	15	17	17	16	16	15	15	16
Prêts nantis * .....	25	15	34	65	14	44	185	237
Avances en comptes courants * .....	44	12	21	18	0,1	0,1	3	—
Prêts sur ventes à tempérament .....	56	56	55	55	55	55	55	55
Fonds de pensions déposés à l'administra- tion de la Dette publique .....	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or) .....	18	17	19	15	18	20	23	24
Chèques et effets bancaires .....	16	16	7	10	11	6	41	5
Autres valeurs actives intérieures .....	19	18	27	55	48	50	39	36
Quota de la Suède au F.M.I. ....	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la B.I.R.D. ....	103	103	103	103	103	103	103	103
Total ...	5.867	5.996	6.054	6.603	6.197	6.114	6.059	6.133
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation <sup>1</sup> .....	4.615	4.730	4.738	5.087	4.855	4.793	4.755	4.857
Effets bancaires .....	1	1	2	4	2	1	4	3
Dépôts en comptes chèques :	182	190	242	441	265	247	225	205
Institutions officielles .....	149	105	213	289	123	144	130	100
Banques commerciales .....	24	72	25	150	137	101	93	101
Autres déposants .....	9	13	4	2	5	2	2	4
Dépôts .....	105	103	100	98	98	98	98	98
Comptes d'ajustements de change .....	302	302	302	302	303	303	303	339
Autres engagements .....	48	57	57	59	11	9	11	20
Capital .....	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve .....	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions .....	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfices reportés .....	1	1	1	1	1	1	1	0,3
Bénéfice pour 1954 .....	—	—	—	—	51	51	51	—
Fonds Monétaire International .....	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement .....	83	82	82	81	81	81	81	81
Total ...	5.867	5.996	6.054	6.603	6.197	6.114	6.059	6.133

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque.

<sup>1</sup> Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée par la n° 326 du 4 juin 1954 est de 5.500 millions de kr.

(milliards de liras)

Rubriques	1954 31 août	1954 30 septembre	1954 30 octobre	1954 30 novembre	1954 31 décembre	1955 31 janvier *	1955 28 février *	1955 31 mars *
<b>ACTIF</b>								
Encaisse en or .....	4	4	4	4	4	4	4	4
Or à l'étranger dû par l'Etat .....	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse <sup>1</sup> .....	9	8	9	7	7	7	6	6
Portefeuille d'escompte .....	278	279	286	284	327	313	307	283
Effets reçus à l'encaissement .....	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants .....	86	78	93	86	94	82	128	95
Disponibilités en devises à l'étranger .....	77	79	82	80	72	74	74	69
Titres émis ou garantis par l'Etat .....	30	31	31	33	49	49	48	49
Immeubles .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Débiteurs divers .....	693	705	700	705	695	698	711	694
Créances diverses .....	4	4	4	4	4	4	4	4
Avances provisoires à l'Etat .....	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat .....	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte .....	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor <sup>2</sup> .....	39	88	71	81	97	69	25	78
Placements en titres pour le compte du Trésor .....	281	291	291	296	296	300	300	313
Services divers pour le compte de l'Etat	13	12	7	13	18	20	16	16
Dépenses diverses .....	17	18	19	20	25	1	2	4
Total de l'actif ...	2.098	2.164	2.164	2.180	2.255	2.188	2.192	2.182
<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	1.395	1.410	1.403	1.403	1.538	1.444	1.436	1.434
Chèques et autres dettes à vue <sup>3</sup> .....	15	15	12	14	17	13	13	15
Comptes courants à vue .....	54	45	44	42	63	39	43	46
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques .....	475	523	532	537	448	513	514	502
Créditeurs divers .....	110	115	112	119	124	134	139	131
Comptes courants du Trésor public :								
ordinaire .....	—	—	—	—	—	—	—	—
spécial .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Comptes courants des Accords de coopé- ration économique .....	30	35	39	42	37	42	43	48
Capital .....	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Fonds de réserve extraordinaire .....	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours .....	17	19	20	21	26	1	2	4
Total du passif et du patrimoine ...	2.098	2.164	2.164	2.180	2.255	2.188	2.192	2.182
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre) .....	3.329	3.371	3.244	3.211	3.219	3.079	2.997	2.870
Escomptes effectués .....	140	43	33	102	181	36	33	90
Avances effectuées .....	319	255	336	274	428	237	338	314
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation .....	4.281	4.454	5.308	4.644	5.849	5.473	5.259	5.382
<sup>1</sup> Comprend les billets et monnaies pour compte du Trésor .....	5	5	5	5	4	5	5	5
<sup>2</sup> Solde du fonds spécial .....	2	2	2	2	2	2	2	2
<sup>3</sup> Comprend valeurs et assignations .....	12	12	11	12	14	12	11	13

\* Chiffres provisoires

**BANK DEUTSCHER LÄNDER**  
(millions de D.M.)

**86<sup>7</sup>**

Rubriques	1954 7 octobre	1954 6 novembre	1954 7 décembre	1955 7 janvier	1955 7 février	1955 7 mars	1955 7 avril	1955 7 mai
<b>ACTIF</b>								
Or .....	2.413	2.514	2.568	2.625	2.752	2.983	2.998	3.061
Avoirs auprès de banques étrangères .....	7.663	7.650	7.612	7.696	7.815	7.666	7.619	7.651
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger .....	578	626	745	930	903	922	951	937
Avoirs en comptes chèques postaux .....	74	61	70	87	66	60	63	63
Effets sur l'intérieur .....	745	711	967	1.237	842	759	873	691
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt des administrations de l'Etat ...	—	12	5	49	—	115	15	—
Monnaies divisionnaires allemandes .....	79	76	59	79	89	85	65	69
Prêts sur créances de compensation .....	19	23	37	23	32	29	23	22
Avances et crédits à court terme .....	111	125	139	136	190	141	330	179
Titres .....	43	43	43	47	47	47	43	35
Créances sur les pouvoirs publics .....	1.839	1.903	1.743	1.312	1.266	1.320	1.892	2.006
a) <i>créances de compensation</i> .....	1.217	1.281	1.121	690	644	698	1.270	1.384
b) <i>titres d'obligation</i> .....	622	622	622	622	622	622	622	622
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale .....	377	391	391	391	391	391	391	391
Autres valeurs actives .....	268	259	256	89	77	79	112	115
	14.209	14.394	14.635	14.701	14.470	14.597	15.375	15.220

<b>PASSIF</b>								
Billets en circulation .....	11.494	11.571	11.889	11.792	11.462	11.784	12.138	12.016
Dépôts :								
a) des banques centrales des Länder ...	585	703	605	892	962	776	762	1.099
b) des Administrations de l'Etat : .....	344	359	367	322	318	311	432	497
<i>comptes de contre-valeur de l'Etat</i> .	327	336	347	306	300	292	299	324
<i>autres avoirs</i> .....	17	23	20	16	18	19	133	173
c) administrations alliées .....	511	488	485	484	488	475	472	344
d) autres .....	151	122	136	147	162	119	406	176
Engagements résultant des transactions avec l'étranger .....	307	329	341	419	429	477	492	446
Autres valeurs passives .....	495	500	490	323	327	333	351	300
a) <i>provisions</i> .....	193	193	193	179	179	179	179	211
b) <i>autres</i> .....	302	307	297	144	148	154	172	89
Capital social .....	100	100	100	100	100	100	100	100
Réserves légales et autres .....	222	222	222	222	222	222	222	242
	14.209	14.394	14.635	14.701	14.470	14.597	15.375	15.220

**BANQUE NATIONALE SUISSE**
**86<sup>8</sup>**
*(millions de francs suisses)*

Rubriques	1954 7 octobre	1954 6 novembre	1954 7 décembre	1955 7 janvier	1955 7 février	1955 7 mars	1955 7 avril	1955 7 mai
<b>ACTIF</b>								
Encaisse or .....	6.278	6.321	6.321	6.323	6.298	6.268	6.257	6.184
Disponibilités à l'étranger .....	527	506	479	575	585	575	561	570
<i>pouvant servir de couverture</i> .....	527	506	479	575	585	575	561	570
<i>autres</i> .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Portefeuille effets sur la Suisse .....	80	80	86	96	87	83	81	80
<i>Effets de change</i> .....	80	80	86	94	87	83	81	80
<i>Rescriptions de la Confédération Suisse</i> .....	—	—	—	2	—	—	—	—
Avances sur nantissement .....	27	28	35	36	21	21	34	35
Titres .....	49	49	49	46	47	47	46	46
<i>pouvant servir de couverture</i> .....	—	—	—	—	1	1	—	—
<i>autres</i> .....	49	49	49	46	46	46	46	46
Correspondants en Suisse .....	11	8	10	8	7	9	10	11
Autres postes de l'actif .....	29	30	35	35	28	27	25	27
Total ...	7.001	7.022	7.015	7.119	7.073	7.030	7.014	6.953

**PASSIF**

Fonds propres .....	46	46	46	46	46	46	47	47
Billets en circulation .....	4.968	4.989	5.096	5.210	4.944	4.970	5.027	4.984
Engagements à vue .....	1.828	1.826	1.714	1.701	1.931	1.861	1.791	1.774
<i>Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie</i> .....	1.373	1.274	1.178	1.252	1.483	1.416	1.276	1.166
<i>Autres engagements à vue</i> .....	455	552	536	449	448	445	515	608
Autres postes du passif .....	159	161	159	162	152	153	149	148
Total ...	7.001	7.022	7.015	7.119	7.073	7.030	7.014	6.953

**TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION**
**86<sup>9</sup>**
**(au 30 avril 1955)**
*(en % depuis la date indiquée)*

Allemagne .....	20 mai 1954	3,—	Grande-Bretagne .....	24 février 1955	4,50
Autriche .....	3 juin 1954	3,50*	Grèce .....	1 janvier 1954	10,—
Belgique .....	29 octobre 1953	2,75 <sup>1</sup>	Irlande .....	25 mai 1954	3,—
Canada .....	14 février 1955	1,50	Italie .....	6 avril 1950	4,—
Congo belge et Ruanda-Urundi	6 avril 1953	3,50 <sup>2</sup>	Norvège .....	14 février 1955	3,50
Danemark .....	23 juin 1954	5,50	Pays-Bas .....	7 avril 1953	2,50
Espagne .....	1 juillet 1954	3,75	Portugal .....	12 janvier 1944	2,50
Etats-Unis (Federal Reserve			Suède .....	19 avril 1955	3,75
Bank of New-York) .....	15 avril 1955	1,75	Suisse .....	26 novemb. 1936	1,50
Finlande .....	1 décemb. 1954	5,—	Turquie .....	26 février 1951	3,—
France .....	2 décemb. 1954	3,—			

<sup>1</sup> Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

<sup>2</sup> Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

\* A partir du 20 mai 1955 : 4,50 %.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX, A BALE <sup>1</sup>

87

Situations en milliers de francs suisses or  
[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

ACTIF	28 février 1955			31 mars 1955			30 avril 1955			PASSIF			28 février 1955			31 mars 1955			30 avril 1955		
			%		%		%		%		%		%		%		%		%		
<b>I. Or en lingots et monnayé</b> .....	640.536	36,0		625.675	36,4	625.541	33,7			<b>I. Capital :</b>											
<b>II. Espèces en caisse et avoirs bancaires à vue</b> .....	60.201	3,4		72.503	4,2	63.953	3,4			Actions libérées de 25 % .....	125.000	7,0	125.000	7,3	125.000	6,7					
<b>III. Portefeuille réescomptable :</b> .....	351.324			332.715		502.935				<b>II. Réserves :</b> .....	20.718	1,2	20.718	1,2	20.718	1,1					
1. Effets de commerce et acceptations de banque .....	34.279	1,9		41.807	2,4	43.918	2,4			1. Fonds de Réserve légale .....	7.375		7.375		7.375						
2. Bons du Trésor .....	317.045	17,8		290.208	16,9	459.017	24,7			2. Fonds de Réserve générale .....	13.343		13.343		13.343						
<b>IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.</b>	82.800	4,7		86.388	5,0	110.742	6,0			<b>III. Dépôts à court terme et à vue (or) :</b>	453.186		453.193		453.144						
<b>V. Fonds à terme, avances et dépôts :</b>	265.025			225.483		187.672				1. Banques centr. p <sup>r</sup> leur compte :											
1. à 3 mois au maximum .....	189.449	10,7		149.897	8,7	112.101	6,0			a) de 3 à 6 mois .....	17.205	1,0	—	—	—	—					
2. de 3 à 6 mois .....	—	—		—	—	—	—			b) à 3 mois au maximum .....	17.226	1,0	68.883	4,0	65.438	3,5					
3. de 6 à 9 mois .....	—	—		—	—	—	—			c) à vue .....	413.224	23,3	378.779	22,0	382.175	20,6					
4. de 9 à 12 mois .....	—	—		—	—	—	—			2. Autres déposants : à vue .....	5.531	0,3	5.531	0,3	5.531	0,3					
5. à plus d'un an .....	75.576	4,3		75.586	4,4	75.571	4,1			<b>IV. Dépôts à court terme et à vue (monnaies) :</b>	1.036.992		978.717		1.117.603						
<b>VI. Effets et placements divers :</b> .....	306.175			305.679		297.923				1. Banques centr. p <sup>r</sup> leur compte :											
1. Bons du Trésor.										a) à plus d'un an .....	54.587	3,1	53.273	3,1	53.361	2,9					
a) à 3 mois au maximum .....	68.620	3,9		122.690	7,2	122.981	6,6			b) de 9 à 12 mois .....	31.158	1,8	1.427	0,1	1.428	0,1					
b) de 3 à 6 mois .....	56.146	3,2		28.137	1,6	28.203	1,5			c) de 6 à 9 mois .....	53.710	3,0	49.138	2,8	49.197	2,6					
c) de 6 à 9 mois .....	28.484	1,6		15.477	0,9	15.518	0,8			d) de 3 à 6 mois .....	28.981	1,6	46.374	2,7	46.412	2,5					
d) de 9 à 12 mois .....	15.423	0,9		—	—	—	—			e) à 3 mois au maximum .....	781.273	44,0	712.538	41,5	867.420	46,7					
e) à plus d'un an .....	31.069	1,7		31.266	1,8	31.438	1,7			f) à vue .....	50.626	2,8	78.759	4,6	63.232	3,4					
2. Autres effets et placem. divers :										2. Banques centr. p <sup>r</sup> c <sup>te</sup> autr. dép. :											
a) à 3 mois au maximum .....	101.347	5,7		104.843	6,1	96.880	5,2			a) à 3 mois au maximum .....	—	—	—	—	—	—					
b) de 3 à 6 mois .....	2.559	0,1		724	0,1	357	0,0			b) à vue .....	—	—	—	—	—	—					
c) de 6 à 9 mois .....	—	—		1.079	0,1	1.082	0,1			3. Autres déposants :											
d) de 9 à 12 mois .....	1.076	0,1		—	—	—	—			a) à plus d'un an .....	—	—	—	—	—	—					
e) à plus d'un an .....	1.457	0,1		1.463	0,1	1.464	0,1			b) de 9 à 12 mois .....	—	—	—	—	—	—					
<b>VII. Actifs divers</b> .....	2.615	0,1		1.228	0,1	560	0,0			c) de 6 à 9 mois .....	—	—	—	—	—	—					
<b>VIII. Fonds propres utilisés en exécution des accords de La Haye de 1930 pour placem. en Allemagne</b>	68.291	3,8		68.291	4,0	68.291	3,7			d) de 3 à 6 mois .....	—	—	—	—	—	—					
										e) à 3 mois au maximum .....	9.309	0,5	17.158	1,0	16.453	0,9					
										f) à vue .....	27.348	1,5	20.050	1,2	20.100	1,1					
										<b>V. Divers</b> .....	19.219	1,1	18.482	1,1	19.300	1,0					
										<b>VI. Compte de profits et pertes :</b>											
										Report à nouveau .....	3.803	0,2	3.803	0,2	3.803	0,2					
										<b>VII. Provision pour charges éventuelles</b>	118.049	6,6	118.049	6,9	118.049	6,4					
<b>Total actif</b> ...	1.776.967	100,0		1.717.962	100,0	1.857.617	100,0			<b>Total passif</b> ...	1.776.967	100,0	1.717.962	100,0	1.857.617	100,0					

Exécution des accords de La Haye de 1930 :

Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)	28 février 1955	31 mars 1955	30 avril 1955	Dépôts à long terme :	28 février 1955	31 mars 1955	30 avril 1955
1. Créances sur la Reichsbank et la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm. des chemins de fer et bons de l'adm. des Postes (échus) .....	221.019	221.019	221.019	1. Dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités (voir note 3) .....	152.606	152.606	152.606
2. Effets et bons du Trésor du Gouvernement allemand (échus) .....	76.181	76.181	76.181	2. Dépôt du Gouvernem. allemand .....	76.303	76.303	76.303
<b>Total</b> ...	297.200	297.200	297.200	<b>Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)</b>	68.291	68.291	68.291

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier et les valeurs détenues en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus les fonds et les valeurs détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1<sup>er</sup> avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — Sur le total des dépôts des Gouvernements créanciers au compte de Trust des Annuités équivalant à francs suisses or 152.606.250,—, la Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.380,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

IV. — UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88<sup>1</sup>

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

ACTIF	Début des opérat. 1-7-1950	A l'issue des opérations pour chaque période comptable									
		Jun 1951	Déc. 1951	Jun 2 1952	Déc. 1952	Jun 1953	Déc. 1953	Jun 1954	Déc. 1954	Mars 1955	
<b>I. Disponibilités.</b>											
a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	286,1	111,9	123,3	123,3	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
b) Or en lingots .....	—	—	100,3	149,5	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0	153,0
c) Solde du compte courant (dollars) .....	—	65,9	4,6	78,4	96,7	17,1	20,1	174,7	46,2	47,7	47,7
d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat .....	—	—	—	—	—	142,6	177,9	92,4	100,2	84,3	84,3
<b>II. Soldes init. débit. attribués pr l'exercice finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.</b>	350,0	352,0	216,8	351,2	373,0	436,2	474,5	543,6	422,9	408,5	408,5
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	44,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède .....	21,2	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Royaume-Uni .....	150,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	215,3	21,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>III. Versement d'or dû par le Danemark et différé par décision du 30-6-1952 .....</b>	—	—	—	1,9	2,6	—	—	—	—	—	—
<b>IV. Crédit spécial ouvert à la Turquie (19-9-50) ...</b>	—	—	—	—	3,4	—	—	—	—	—	—
<b>V. Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50)</b>											
Danemark .....	—	61,1	38,5	27,0	29,7	40,4	62,5	97,6	97,4	103,7	103,7
Allemagne .....	—	182,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—
France .....	—	—	168,0	270,6	312,0	312,0	312,0	312,0	241,4	155,0	155,0
Islande .....	—	—	—	1,8	1,6	1,8	3,4	5,6	4,5	4,3	4,3
Italie .....	—	—	—	—	—	12,0	83,9	122,3	116,9	152,3 <sup>3</sup>	152,3 <sup>3</sup>
Pays-Bas .....	—	175,6	23,1	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège .....	—	20,0	9,7	—	16,5	49,7	79,8	89,2	98,6	107,1	107,1
Royaume-Uni .....	—	—	539,2	636,0	589,6	530,3	559,4	485,4	343,4	314,4	314,4
Suède .....	—	44,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Turquie .....	—	28,2	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Portugal .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0,2
	—	511,7	808,5	965,4	979,4	976,2	1131,0	1142,1	932,2	867,0	867,0
<b>VI. Prêts consentis aux Parties contractantes au titre des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt <sup>1</sup></b>											
Norvège .....	—	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
Turquie .....	—	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
	—	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
<b>VII. Divers .....</b>	—	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	565,8	920,3	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1310,5	1310,5
<b>PASSIF</b>											
<b>I. Fonds de roulement .....</b>	286,3	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6
<b>II. Sold init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.</b>											
Autriche .....	80,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Grèce .....	115,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Islande .....	4,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas .....	30,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Norvège .....	50,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	279,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>III. Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).</b>											
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	—	147,4	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	201,3	148,3	159,0	159,0
Allemagne .....	—	—	43,3	205,5	239,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0
Autriche .....	—	—	—	—	15,1	19,3	42,0	42,0	42,0	20,0	20,0
France .....	—	149,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Italie .....	—	12,1	123,0	123,0	94,2	—	—	—	—	—	—
Norvège .....	—	—	—	0,6	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas .....	—	—	—	153,1	183,7	213,0	213,0	206,7	181,2	182,4	182,4
Portugal .....	—	36,5	42,0	42,0	38,8	38,5	33,5	29,6	6,5	—	—
Suède .....	—	—	111,7	141,7	133,2	121,3	136,6	104,7	40,3	17,0	17,0
Suisse .....	—	11,1	96,0	110,3	117,8	150,0	150,0	150,0	150,0	143,1	143,1
Royaume-Uni .....	—	292,0	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	—	648,7	617,3	977,5	1023,1	1043,4	1076,4	1034,3	868,3	821,5	821,5
<b>IV. Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)</b>											
Union Economique Belgo-Luxembourgeoise .....	—	—	140,0	42,6	47,1	34,7	34,8	15,7	—	—	—
Allemagne .....	—	—	—	—	—	38,7	160,6	303,8	197,9	184,3	184,3
Autriche .....	—	—	—	—	—	—	13,6	30,8	2,0	—	—
Italie .....	—	—	16,3	1,9	—	—	—	—	—	—	—
Pays-Bas .....	—	—	—	—	—	—	7,6	—	—	—	—
Portugal .....	—	—	14,9	9,0	—	11,5	—	—	—	—	—
Suisse .....	—	—	—	—	—	4,1	32,5	31,3	17,6	—	—
	—	—	171,2	53,5	47,1	89,0	249,1	381,6	217,5	184,3	184,3
<b>V. Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50).</b>	—	—	—	50,0	50,0	40,0	40,0	30,0	30,0	30,0	30,0
<b>VI. Divers .....</b>	—	—	0,2	0,9	1,6	3,4	3,4	3,2	2,7	3,1	3,1
	565,8	920,3	1060,3	1353,5	1393,4	1447,4	1640,5	1720,7	1390,1	1310,5	1310,5

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a attribué à la Norvège un solde initial créditeur de 10 millions d'unités de compte et à la Turquie, un solde initial créditeur de 25 millions d'unités de compte à titre de prêts consentis par l'Union, en vertu de l'article 10 de l'accord en date du 19 septembre 1950. — 2 Après exécution des ajustements effectués conformément aux décisions du Conseil de l'O.E.C.E. en date du 30 juin 1952. — 3 Y compris un crédit de 29,3 millions d'unités de compte accordé à l'Italie en vertu de l'article 13(a) en date du 19 septembre 1950.

REGLEMENT DE LA POSITION DES PAYS MEMBRES A L'EGARD DE L'UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS

88<sup>2</sup>

1<sup>er</sup> juillet 1950 au 31 mars 1955

(millions d'unités de compte)

A — POSITION BRUTE ET POSITION CUMULATIVE NETTE					B — POSITION COMPTABLE CUMULATIVE						
Pays membres (et leurs zones monétaires) *	Position brute Total des excédents ou déficits bilatéraux		Intérêts montant net payé (—) ou reçu (+) par le pays membre	Position nette cumulative au 31 mars 1955 excédent (+) ou déficit (—) (b+c+d) 1	Position comptable cumulative après exécution des opérations relatives au mois de février 1955 excédent (+) ou déficit (—) 2	Opérations effectuées au titre du mois de mars 1955		Position comptable cumulative après exécution des opérations relatives au mois de mars 1955 excédent (+) ou déficit (—) du pays membre (f+g+h) 3	Quotas	« Rallonges » facilités de règlement au delà des quotas créateur (C) débitur (D) 5	
	Excédents (+)	Déficits (—)				Excédent (+) ou déficit (—) comptable pour mars 1955	1				2
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	
Autriche .....	337,1	397,9	+ 2,4	— 58,4	+ 55,0	— 1,7	— 13,4	+ 39,9	84,0	{ 32,6 C* 70,0 C	
Belgique-Luxembourg .....	1.508,2	776,0	+ 23,2	+ 755,4	+ 296,1	— 5,1	+ 27,0	+ 318,0	432,0 <sup>4</sup>	125,0 C	
Danemark .....	562,7	750,1	— 5,3	— 192,7	— 203,5	+ 5,6	— 9,5	— 207,4	234,0	18,2 D	
France .....	1.027,2	1.928,4	— 22,1	— 923,3	— 314,2 <sup>7</sup>	+ 4,2	néant	— 310,0 <sup>7</sup>	624,0	45,5 D	
Allemagne .....	2.425,7	1.148,2	+ 21,8	+ 1.299,2	+ 969,3	— 10,0	+ 9,3	+ 968,6	600,0	{ 313,6 C* 450,0 C	
Grèce .....	94,8	420,4	+ 0,0	— 325,6	— 59,4	—	+ 2,7	— 56,7	54,0 <sup>4</sup>	—	
Islande .....	6,7	29,6	— 0,2	— 23,1	— 8,8	+ 0,2	— 0,0	— 8,6	18,0	1,6 D	
Italie .....	719,7	1.145,6	+ 0,7	— 425,2	— 279,4	+ 6,5	— 31,7	— 304,5	246,0	164,0 D	
Pays-Bas .....	1.395,2	1.011,7	+ 10,3	+ 393,8	+ 372,6	— 2,0	— 5,7	+ 364,8	426,0	100,0 C	
Norvège .....	436,4	683,9	— 5,0	— 252,4	— 206,9	+ 0,9	— 8,3	— 214,3	240,0	14,8 D	
Portugal .....	245,7	237,0	+ 3,6	+ 12,3	+ 4,7	— 0,3	— 4,8	— 0,4	84,0	—	
Suède .....	790,5	739,7	+ 8,3	+ 59,1	+ 42,8	— 1,5	— 7,4	+ 34,0	312,0	—	
Suisse .....	823,9	452,4	+ 11,6	+ 383,2	+ 296,7	— 2,8	— 7,6	+ 286,3	300,0	125,0 C	
Turquie .....	272,7	597,8	— 5,6	— 330,7	— 246,1	—	— 2,6	— 248,7	60,0	—	
Royaume-Uni .....	2.715,7	3.043,5	— 42,3	— 370,1	— 660,5	+ 5,8	+ 25,8	— 628,9	1.272,0	77,5 D	
Totaux ...	13.362,2	13.362,2	+ 81,8 — 80,4	+ 2.902,9 — 2.901,5	+ 2.037,3 — 1.978,9	+ 23,4	+ 64,7 — 91,0	+ 2.011,7 — 1.979,5			

\* L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni; le Royaume-Uni comprend, outre ses territoires d'outre-mer, les pays non participants de la zone sterling.

1 La différence entre la position cumulative nette (colonne e) et la position comptable cumulative (colonne i) correspond à l'effet net des facteurs suivants : utilisation de ressources existantes, de soldes initiaux et de ressources spéciales; règlements spéciaux effectués au 1<sup>er</sup> juillet 1952 dans le cas de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise et du Portugal; ajustements et règlements opérés lors du renouvellement de l'U.E.P. le 1<sup>er</sup> juillet 1954; remboursements initiaux effectués par l'Islande au titre des opérations du mois de décembre 1954; versements échelonnés au titre de l'amortissement effectués jusqu'à ce jour, ainsi que les versements spéciaux en or reçus et effectués par l'Union lors des opérations de janvier 1955; remboursements en or faits à la France jusqu'à ce jour conformément à l'article 10 bis; les deux premiers versements effectués en remboursement du crédit spécial accordé par l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise à l'U.E.P.

2 Ces ajustements n'entraînent aucun versement d'or; ils sont opérés pour maintenir la position comptable cumulative (colonne i) à un montant double de la dette ou de la créance de chaque pays.

3 La position comptable cumulative est égale au double de la dette ou de la créance de chaque pays, sauf dans les cas suivants :

	Millions d'unités de compte
Grèce : règlement intégral en or ou en dollars en vertu de l'Article 13 (a) au delà de son quota débiteur qui est bloqué et considéré comme égal à zéro .....	56,7
Turquie : quota débiteur utilisé .....	60,0
règlement entièrement en or ou en dollars en vertu de l'Article 13 (a) au delà de son quota débiteur .....	188,7

4 Le quota débiteur de la Grèce est bloqué et considéré comme égal à zéro, le quota effectif de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise en tant que créateur est de 402,6 millions d'unités de compte.

5 Chiffres définitifs, calculés compte tenu des modifications opérées depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1954.

6 Ces montants, qui font partie des « rallonges » de l'Autriche et de l'Allemagne, étaient nécessaires pour couvrir les excédents venant en dépassement du quota de ces pays au début de l'exercice 1954-55.

7 Non compris les montants d'or versés par la France à l'Union avant le 30 juin 1954 au delà de son quota. Ces montants ont été exclus de la position comptable cumulative, mais peuvent être recouverts par la France en règlement d'excédents nets pour la période postérieure au 30 juin 1954. Du total de ces montants (869,4 millions d'u.c.), 68,0 millions ont été remboursés jusqu'aux opérations au titre du mois de mars 1955 inclusivement, laissant un solde de 801,4 millions.

# TABLE DES MATIERES

## STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

	Tabl.		Tabl.
<b>MARCHE DE L'ARGENT.</b>		<b>PRODUCTION.</b>	
I. — Taux d'escompte et de prêts .....	2	I. — Production charbonnière et métallurgique ... 55 <sup>1</sup> et 55 <sup>2</sup>	
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Epargne .....	4	II. — Industrie textile .....	56 <sup>1</sup>
III. — L'argent au jour le jour .....	8	III. — Productions diverses .....	56 <sup>2</sup>
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission .....	86 <sup>9</sup>	IV. — Energie électrique .....	58
		V. — Gaz .....	59
<b>METAUX PRECIEUX.</b>		<b>CONSOMMATION.</b>	
Cours des métaux précieux .....	9	I. — Indices des ventes à la consommation.	
		a) Indices des ventes mensuelles	
<b>MARCHE DES CHANGES.</b>		base moyenne : 1936 à 1938 = 100 .....	65 <sup>1</sup>
I. — Cours officiels fixés par la Banque Nationale de Belgique .....	10 <sup>1</sup>	b) Indices des ventes mensuelles : base moyenne mensuelle 1953 = 100 .....	65 <sup>2</sup> et 65 <sup>3</sup>
II. — Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles .....	10 <sup>2</sup>	II. — Consommation de tabac .....	66
		III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays .....	67
<b>MARCHE DES CAPITAUX.</b>		<b>TRANSPORTS.</b>	
I. — Cours comparés de quelques fonds publics .....	14	I. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer belges :	
II. — Indices des actions aux Bourses de Bruxelles et d'Anvers .....	15 <sup>1</sup>	a) recettes et dépenses d'exploitation .....	70 <sup>1</sup>
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de Bruxelles .....	15 <sup>2</sup>	b) wagons fournis à l'industrie .....	70 <sup>2</sup>
IV. — Rendement des principaux types de valeurs à revenu fixe .....	16	c) trafic :	
V. — Emissions de capitaux en Belgique et au Congo belge :		1° trafic général .....	70 <sup>2</sup>
Tableau rétrospectif .....	17 <sup>1</sup>	2° grosses marchandises .....	70 <sup>3</sup>
Groupement par importance du capital .....	17 <sup>4</sup>	A) ensemble du trafic	
VI. — Emprunts des pouvoirs publics .....	18	B) service interne belge	
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communal .....	19	II. — Activité de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux .....	70 <sup>4</sup>
VIII. — Inscriptions hypothécaires .....	20	III. — Mouvement des ports :	
		a) Port d'Anvers .....	71 <sup>1</sup>
<b>FINANCES PUBLIQUES.</b>		b) Port de Gand .....	71 <sup>2</sup>
I. — Situation de la Dette publique .....	25 <sup>1</sup>	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure ...	72
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque Nationale de Belgique .....	25 <sup>2</sup>	<b>COMMERCE EXTERIEUR.</b>	
III. — Aperçu de l'exécution des budgets .....	25 <sup>3</sup>	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.) .....	75
IV. — Rendement des impôts .....	26	<b>CHOMAGE.</b>	
		I. — Chômage complet et partiel .....	81 <sup>1</sup>
<b>REVENUS ET EPARGNE.</b>		II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province ...	81 <sup>2</sup>
I. — Rendement des sociétés par actions belges et congolaises :		III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés .....	81 <sup>3</sup>
Tableau rétrospectif .....	30 <sup>2</sup>	IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe de professions .....	81 <sup>4</sup>
II. — Caisse Générale d'Epargne et de Retraite .....	31	<b>STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.</b>	
a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Epargne;		I. — Belgique et Congo belge :	
b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		Situations globales des banques .....	85 <sup>1</sup>
III. — Indice trimestriel des salaires .....	32	Banque Nationale de Belgique :	
		Situations hebdomadaires .....	85 <sup>2</sup>
<b>MOUVEMENT DES AFFAIRES.</b>		Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi :	
I. — Activité des Chambres de Compensation .....	35	Situations mensuelles .....	85 <sup>3</sup>
Mouvement du débit		Stock monétaire en francs belges .....	85 <sup>4</sup>
II. — Mouvement des chèques postaux .....	36	Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en Belgique .....	85 <sup>5</sup>
		II. — Banques d'émissions étrangères.	
<b>PRIX.</b>		Situations :	
a) Indices des prix de gros en Belgique .....	45 <sup>1</sup>	Banque de France .....	86 <sup>1</sup>
b) Indices des prix de gros en Belgique et à l'étranger .....	45 <sup>2</sup>	Bank of England .....	86 <sup>2</sup>
c) Indices des prix de détail en Belgique .....	46	Federal Reserve Banks .....	86 <sup>3</sup>
		Nederlandsche Bank .....	86 <sup>4</sup>
		Sveriges Riksbank .....	86 <sup>5</sup>
		Banca d'Italia .....	86 <sup>6</sup>
		Bank Deutscher Länder .....	86 <sup>7</sup>
		Banque Nationale Suisse .....	86 <sup>8</sup>
		Taux d'escompte .....	86 <sup>9</sup>
		III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle ...	87
		IV. — Union Européenne de Paiements :	
		Résumé de la situation financière .....	88 <sup>1</sup>
		Règlement de la position des pays membres .....	88 <sup>2</sup>

---

---

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs.  
Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.

---

---